45e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 30 26 JUILLET 1928

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les « Revues »

SOMMAIRE

I. Une nouvelle forme d'art : le contact avec *tout le réel*. — II. La sagesse du curé Pecquet. — III. Un vieux maître du Droit public : François de Vitoria. — IV. La mécanique souveraine. — V. L'idée de M. Georges Claude. — VI. Le communisme à l'usine.

I

Les *Nouvelles littéraires* (14 avril 1928) publient un article de M. Jean de Pierrefeu sur « Le cas de Baudelaire. » Notre première pensée a été de le passer sous silence, vu le peu d'intérêt que présente pour nous le triste personnage qui est en cause, et le danger de faire une réclame au vice par le fait même qu'on s'attarde à l'honorer d'une discussion. Mais, s'il nous est permis de négliger Baudelaire et son œuvre infâme, il n'en est pas de même des erreurs que répand la presse dans le public à son occasion. Qu'il y ait des perles dans ce fumier, nous le voulons bien. Cela arrive. Qu'on les admire, puisqu'elles sont admirables, passe encore. Mais qu'on prétende, au lieu de nous les exhiber extraites de leur gangue puante, nous démontrer qu'elles empruntent leur beauté à la boue qui les souille, que c'est là qu'il faut les voir, que leur éclat leur vient d'être ainsi encadrées, c'est trop ! Au nom de la philosophie, de l'esthétique et du bon sens, nous protestons.

Nous ne faisons d'ailleurs point grief personnel à M. J. de Pierrefeu des idées qu'il développe dans son article. Elles sont courantes dans le monde de la critique d'art, dans un certain groupe au moins de professionnels de l'esthétique contemporaine. Il n'a fait que les résumer, et les appliquer à une « espèce » particulièrement caractéristique. C'est la perspective du danger public que présente la diffusion de ces idées fausses sur *le contact de l'art avec le réel*, qui nous a déterminé à entreprendre la présente critique dont la portée dépasse de beaucoup l'article en question et la personnalité de son auteur.

Donc, il y a « un cas Baudelaire, » ou plutôt il y en a deux, deux problèmes : un problème social et un problème privé ou personnel.

Le premier, dont se préoccupe surtout M. J. de Pierrefeu, s'énonce ainsi : Comment se fait-il que Baudelaire, après cinquante ans de silence et d'oubli, se trouve tout d'un coup hissé aujourd'hui sur un piédestal de gloire, à l'égal des plus incontestés génies de la littérature française ? Silence et oubli, ce n'est pas assez dire : il faut y ajouter la sévère censure, le mépris, la nausée même de ses contemporains et des plus autorisés critiques parmi les gens de lettres. Les cas ne sont point rares, de revirements d'opinions qui sont venus tardivement rendre justice à des talents ignorés ou mal servis par les circonstances. Mais pour ceux-là au moins la gloire n'a pas eu à succéder à la honte d'un déshonneur public. L'opinion, mieux informée, a simplement passé de l'inconnu au connu, de l'ignorance à la révélation, de l'obscurité des ténèbres à la lumière.

Rien de tel pour Baudelaire. Il a été à son époque parfaitement connu, et, qui plus est, célèbre, d'une célébrité infamante, il est vrai, mais enfin d'une célébrité qui a jeté bruyamment aux quatre vents de l'horizon tous les détails de sa vie et de son œuvre littéraire : célébrité du vice dont il a avec ostentation fait scandaleux étalage ; célébrité du prétoire où ses *Fleurs du Mal* ont été condamnées pour délit d'outrage public aux bonnes mœurs [1] ; célébrité « académique, » puisqu'il a sollicité par deux fois les suffrages de l'immortelle Compagnie, qui les lui a dédaigneusement refusés, estimant que pareille candidature était un outrage à son adresse ; célébrité littéraire, car la critique [2] l'a amplement étudié, discuté, réprouvé, et, vraiment, est-ce que nous avons quelque raison qui nous permette d'affirmer que les critiques de ce temps-là ne l'ont pas compris, qu'ils étaient de moins bons juges que ceux de nos jours, et qu'ils n'ont point aperçu dans ses ouvrages les merveilles qu'on nous convie à y admirer aujourd'hui ?

Il n'est pas question, pour le moment, de revenir sur la biographie d'ailleurs bien connue de Baudelaire [3], mais de constater l'antinomie des deux termes du problème que pose devant la conscience publique le fait de la glorification actuelle d'un homme jusqu'ici universellement déshonoré, pour des causes qui n'ont pas cessé de subsister, alors qu'on n'en aperçoit aucune qui ait infirmé depuis, ou seulement mis en doute leur incontestable légitimité.

Baudelaire est un poète, d'essence rare, tant qu'on voudra. Personne n'a jamais contesté qu'il y eût de très beaux vers dans son œuvre. Mais,

[1] Le 21 août 1857.
[2] Voir Sainte-Beuve. *Causeries du Lundi*, t. xv, p. 350 ; t. ix, 527, et *Nouveaux Lundis*, t. i.
[3] Cf. *Ami* 1921, p. 507.

combien avant lui et après lui ont produit de jolis chefs-d'œuvre de poésie, dont on n'a pas songé pourtant à transformer le talent en génie, pas plus qu'on n'a eu la pensée de leur réserver pour autant une place d'honneur parmi les dieux de l'Olympe littéraire ! Sans rien rabattre des justes éloges que méritent, au seul point de vue de l'art, certaines de ses pièces de vers les plus réussies, ne pouvait-on continuer d'abandonner l'homme et son livre au juste discrédit de la pénombre de cinquante ans d'où il ne semble pas qu'il soit résulté le moindre dommage pour l'art et la poésie ? Oui, pourquoi, enfin, si aucun fait nouveau ne s'est produit dans le cas de Baudelaire, pourquoi aujourd'hui cette révision de son procès, cet acquittement, cette réhabilitation, cette apothéose?

A la question ainsi posée les modernes apologistes de Baudelaire font une réponse qui se résume, à une légère variante près, dans la célèbre apostrophe d'Alfred de Musset à Voltaire[1] :

Son siècle était alors trop jeune pour le lire ;
Le nôtre doit lui plaire et ses hommes sont nés.

Le fait nouveau, le voilà. Laissons M. de Pierrefeu nous le présenter :

Jusqu'à Baudelaire la poésie resta sur le plan de la morale et du bon ton ; c'est une poésie d'honnêtes gens, de bons citoyens, voire de pères de famille, malgré les audaces de Musset, lesquelles ne portent que sur la liberté de l'amour.

Est-ce que Sainte-Beuve ne reproche pas à « son cher enfant » le scandale qu'il a provoqué en se présentant à l'Académie française et en briguant le fauteuil de Lacordaire ?... S'il est vrai qu'on éprouve un certain plaisir à prendre un grand critique en flagrant délit d'incompréhension et d'insuffisance, voilà un plaisir que Sainte-Beuve nous offre sans compter, quand il s'agit de Baudelaire. Il en a parlé, avec une fausse compétence, comme d'un phénomène de littérature clandestine et artificielle, destiné à séduire quelques rares esprits un peu pervers dans le secret du cabinet d'étude.

Il fallait, pour que les *Fleurs du Mal* fussent admirées comme elles méritaient de l'être, sans réserves hypocrites, qu'une véritable révolution morale vînt modifier, non seulement l'esprit des gens de lettres, mais celui du public.

Révolution ? Oui, le mot n'est pas trop fort. Elle a consisté en une plus grande indépendance de l'art vis-à-vis de la morale et des conventions mondaines et sociales, lesquelles sur le plan littéraire donnent cette fleur desséchée de l'académisme ; dans le rapprochement plus étroit de l'art et de la réalité intérieure aussi bien qu'extérieure, une réalité qui embrasse les aspects de la modernité, les laideurs de la vie quotidienne.

Et il est piquant de voir le dandy Baudelaire trouver toute sa valeur dans l'atmosphère d'amoralité, ou mieux, d'immoralité naturaliste qu'apporte avec elle l'aspiration à la démocratie et son installation dans les mœurs d'une époque (la nôtre).

Réserve faite de certaines idées et nuances de rédaction que nous ne saurions approuver dans ce morceau, notamment en ce qui concerne la boutade injuste et tendancieuse à l'adresse de Sainte-Beuve, nous accordons volontiers à l'auteur que le fait ici dénoncé est, en substance, exact. Faut-il appeler cela évolution ou révolution, régression ou progrès ? Ce n'est pas l'heure d'en discuter : on devine assez d'ailleurs que pour nous c'est pure décadence. Mais peu importe ! Le fait est là, qu'il suffit de constater tel qu'il est. Les mœurs ont changé depuis 1850, dans la masse du public aussi bien que dans l'élite intellectuelle du pays. Sous l'influence rapidement croissante de la libre-pensée « scientiste » ou sceptique et des doctrines matérialistes de toutes marques, grâce aussi aux poussées politiques incessantes de l'esprit démocratique anticlérical, les anciennes directives traditionnelles et religieuses de la pensée populaire moyenne ont vu graduellement diminuer leur efficacité. A la faillite de la fixité des principes dans l'intelligence a naturellement correspondu un affaissement de la sensibilité morale de la conscience dans la volonté, et aussi, bien entendu, ce qui était logique comme inévitable contrecoup, une plus libre éruption des passions de la chair, débarrassées de leurs freins classiques d'antan. C'est une cascade à trois étages superposés, rigoureusement inséparables.

Le fond de la nature humaine est, lui, invariable. Le péché originel reste, restera toujours, suivi du cortège de ses concupiscences désordonnées et de leurs éternels conflits avec la droite raison dans la perpétration du péché. Mais l'habitude de s'y abandonner, ou tout au moins d'entrer familièrement en contact avec ses tentations, finit par estomper les vilains traits de sa laideur, le rendre plus accessible, atténuer enfin la crainte de le commettre, quand il n'arrive pas, — ce qui est le comble de la perversion, — qu'il devient sympathique, ami, maître, et s'installe royalement dans la conscience à la place du bien, ce qui est la négation radicale de toute morale humaine.

Tout cela explique pourquoi, au moins en certains milieux, l'on est aujourd'hui moins choqué que l'ont été les contemporains, des obscénités de la poésie baudelairienne, comme, d'ailleurs, de beaucoup d'autres exhibitions, artistiques ou non, tout aussi malpropres. C'est ce qu'on appelle, en style de critique, *prendre contact avec la réalité*, entendez : avec tout l'homme, y compris, et même au premier rang, le tout à l'air des manifestations les plus abjectes de sa nature corrompue.

La mode n'en est pas absolument nouvelle. Nous l'avions déjà vu s'afficher scandaleusement dans la littérature infecte de l'école dite naturaliste et de son plus bruyant représentant : Zola. *Les Fleurs du Mal* sont tout ce qu'il y a de plus « document humain ; » de nos jours elles auraient fait un pendant triomphal à *Nana* et à *La Garçonne*. Baudelaire a eu le tort de naître cinquante ans trop tôt, en un temps où « la poésie restait encore sur le plan de la morale et du bon ton, » où régnait en littérature « l'académisme, » cette fleur « desséchée » de l'art « prisonnier de la morale et des conventions mondaines. »

Voilà, en effet, que l'art a brisé ses chaînes, s'est évadé de la surveillance de la morale, a

[1] A. de Musset, *Rolla*.

rompu avec les vieilles conventions sociales bourgeoises. On peut désormais tout lire, tout dire, tout montrer... Il n'est ni saleté ni puanteur qui répugne au nouvel art démocratique, libéré des vieilles formules classiques, avide d'entrer en contact avec toutes les *réalités*, tous les documents humains, fussent-ils ignobles et nauséabonds, de la pire immoralité. C'est M. de Pierrefeu qui nous le disait tout à l'heure : « Il est piquant de voir le dandy Baudelaire trouver toute sa valeur dans l'atmosphère d'amoralité, ou mieux, d'immoralité naturaliste qu'apporte avec elle l'aspiration à la démocratie et son installation dans les mœurs d'une époque. »

A cela près que « l'aspiration à la démocratie » n'apporte pas nécessairement avec elle « une atmosphère d'amoralité ou d'immoralité naturaliste, » on ne saurait mieux dire. L'heure de Baudelaire et de ses pareils a sonné. Ce n'est pas lui qui a varié ; c'est la sensibilité morale du milieu qui a assez fléchi pour descendre à son niveau. L'odorat de nos contemporains n'est plus offusqué de ses relents putrides ; mieux ou pis que cela : loin de s'en détourner, il s'y arrête, s'y pose et volontiers s'y complaît. Honteuse décadence intellectuelle et morale de la mentalité publique, penserez-vous, en catholique et simple philosophe de bon sens. Pour M. de Pierrefeu, ce n'est pas cela du tout : c'est *une nouvelle forme de l'art*, émancipé des anciennes tutelles « académiques, » une heureuse évolution à l'actif de la pensée humaine. Et voilà où nous ne sommes plus du tout d'accord avec lui. Laissons-le parler d'abord :

Il n'y a rien de tel comme de briser la table des conventions de moralité mondaines et académiques pour préparer le règne des valeurs esthétiques. Le même effort aboutit à changer les impératifs moraux sur les deux plans. Tout ce qui est réel et humain est beau, dit le peuple ; tout ce qui est beau est moral, ajoute l'artiste, en se réservant toutefois de modifier à sa guise la notion de beauté.

Or, le génie de Baudelaire lui a facilité cette double expansion : qu'ayant plongé plus que personne dans l'enfer du réel, il s'est élancé plus que quiconque vers les paradis immatériels qu'un artiste pare de merveilleux attraits, de jouissances délicates, d'extases infinies. Et ce poète qui a fourni à la poésie l'aliment incomparable de la beauté artificielle, qui s'est construit un univers de délices, au mépris de la nature et de la réalité, pour se donner le divin plaisir d'oublier sa misère dans un jeu raffiné, n'a pu y réussir qu'à proportion même de son immoralité et de sa familiarité avec le réel, qui n'est pas loin de se confondre avec le mal, dans nos existences modernes.

Cette espèce de prise de possession des réalités populaires par la littérature, cette audace de réalisme qui s'empare des esprits, cette tendance à démocratiser, si je puis dire, dont on constate les symptômes et qui s'est si vite accentuée et généralisée après 1870, elle a préparé les voies à Baudelaire.

...Avec Baudelaire, qui fut un déclassé de la bourgeoisie, la littérature atteint, par le chemin de la bohême et du désordre, le fonds douloureux de l'individu plébéien, qui sait le mal parce qu'il connaît la misère et souffre dans sa chair humaine avec une simplicité d'animal.

Tel est le sens de la nouveauté profonde que Baudelaire a introduite en art. Nous continuons à être ses héritiers et à marcher dans cette voie. Marcel Proust a signalé quelque part dans son œuvre cette adéquation de plus en plus étroite de l'art et de la réalité, qu'on remarque dans la littérature. C'est l'héritage de Baudelaire.

Tout ce qui est réel et humain est beau. Voilà déjà un premier « postulatum, » dont on se garde bien d'esquisser la moindre preuve, et pour cause. Ce n'est point le peuple qui pense et parle ainsi ; il sait trop bien, lui, qu'il y a des choses *réelles* et des choses *humaines* qui sont horriblement laides. Ce postulatum est pure invention de théoriciens d'esthétique en quête d'arguments pour justifier le bas libertinage où doit sombrer logiquement — l'expérience le prouve assez — la littérature naturaliste à la manière de Zola et de Baudelaire.

Tout ce qui est beau est moral. Second postulatum tout aussi faux et indémontrable que le premier. Nous l'avons soumis dans une récente *Causerie* (19 avril 1928) à une discussion critique qui nous dispense d'y revenir aujourd'hui.

Conclusion naturelle de cette double erreur : « Vive la nouvelle forme d'art qui consiste à prendre de plus en plus *contact avec le reel*, avec *tout le reel humain !* »

Gardons-nous d'être dupes de cet euphémisme : le réel humain. C'est tout simplement une manière « académique » de désigner les pires turpitudes physiologiques de la bête humaine corrompue, toutes les perversions sensuelles, tous les sadismes, toutes les scènes d'alcôve qu'a versifiées Baudelaire, avec un talent diabolique, dans ses *Fleurs du Mal*. M. J. de Pierrefeu en convient, sans paraître d'ailleurs autrement s'en montrer inquiet, quand il dit que cette « familiarité avec le réel n'est pas loin de se confondre avec le mal, dans nos existences modernes. »

Dans nos existences modernes ?? Qu'est-ce à dire ? Espère-t-il, ou simplement prévoit-il que le « mal » de ces désordres sensuels disparaîtra, se changera en bien moral, sans doute, dans les sociétés futures, quand elles auront assez évolué pour se débarrasser du joug des « conventions » bourgeoises, académiques, vieux jeu, qui pèsent encore sur « les existences modernes » ? L'indigence philosophique de son article donne à supposer que cette théorie de la relativité de la morale ne serait pas pour lui déplaire, non moins d'ailleurs que la théorie de l'absolue relativité du beau dont il prétend que tout artiste est libre de « modifier la notion à sa guise. »

Que de postulatums, d'idées à priori et d'aberrations pour arriver à excuser, et non pas seulement excuser, mais admirer et glorifier l'homme qui prostitue les talents de son intelligence et de son imagination pratique au service de passions dont il a le cynisme de se montrer en public pourri jusqu'aux moelles !

Et que nous parle-t-on d'une nouvelle forme d'art ? comme si le « contact avec la réalité, » « la familiarité avec tout le réel humain, » n'étaient pas contemporains du péché même, comme l'hu-

manité ! Est-ce donc d'aujourd'hui ou d'hier que s'impose à l'homme le spectacle du conflit qui met aux prises les passions bestiales de sa chair avec les directives intransigeantes de sa raison ? Si c'est de l'art que d'entrer en contact avec le mal, que de se complaire à la familiarité botanique des « *fleurs du mal* » cet art-là nous vient en ligne directe du Paradis terrestre où Adam et Eve l'ont mis en pratique pour la première fois.

Pour éviter une équivoque, redisons encore que, si le vice est présenté dans un joli cadre, celui-ci peut être objet de contemplation esthétique, encore que ce soit là ordinairement une attitude périlleuse, vu la coexistence du cadre et du tableau dans le champ de la vision. Personne ne conteste qu'on puisse habiller très élégamment, en vers ou en prose, les plus immondes malpropretés. Mais ce n'est pas de l'enveloppe poétique du mal, ce n'est pas de ses procédés accessoires de séduction qu'il s'agit dans le cas de Baudelaire, c'est du mal lui-même qui s'y exhibe. Le réel avec lequel on invite le peuple et l'artiste à « prendre contact, » à se familiariser, ce n'est pas le vers, c'est son contenu ; ce n'est pas le mot, c'est l'idée perverse qu'il exprime, l'image obscène qu'il évoque ; tel est l'objet qu'on assigne à la prétendue nouvelle forme d'art.

Or, c'est là pure contradiction dans les termes. Le mal n'est pas, ne peut pas être beau, ni par conséquent objet d'art. Dieu, infinie perfection d'être, est la beauté par essence. Le mal est, aux antipodes, la dégradation de l'être jusqu'aux confins du néant, l'imparfait par définition, la contradictoire du divin, l'envers de l'acte pur, la laideur par essence. Il n'est point de beau créé qui ne soit par avance éternellement préexistant dans la source de toute beauté, dans le type divin dont il n'est ici-bas que la participation, la copie temporelle. Or, il n'y a aucune place pour le mal dans l'essence divine. Il est donc impossible qu'il reflète de la beauté à un degré quelconque. Il n'y a d'esthétique du mal que pour l'homme qui se complaît à la vue des fausses couleurs que lui prête son imagination pervertie.

Pour l'athée ou le libre-penseur, qui ne veut rien entendre à cet argument de métaphysique divine, il reste en tout cas qu'il lui faut choisir : ou nier le mal, ou nier son objectivité esthétique, nier par conséquent qu'il puisse être, en lui-même, considéré comme un objet d'art, s'il est vrai, comme tout le monde en convient, que l'art, en définitive, n'est pas autre chose que l'expression du beau.

M. de Pierrefeu a eu l'intuition de cette alternative : visiblement, avec un groupe de critiques « avancés, » il penche vers la première hypothèse, sans se rendre bien compte peut-être de sa radicale fausseté, de son opposition au sens commun naturel de l'humanité, des dangers et des ruines qui en seraient logiquement l'inévitable conséquence dans la vie des individus et des sociétés.

L'artiste ne peut faire autrement que d'emprunter aux réalités de la nature la *matière* à laquelle son talent donne la forme esthétique de son choix, de son idéal. Aussi n'est-il point question de contester son droit de « prendre contact avec le réel » pour en faire jaillir l'expression de quelque beauté. Mais deux exagérations sont à éviter, vieilles comme le monde, également déraisonnables, anti-humaines, et finalement inesthétiques.

C'est une erreur d'abord d'idéaliser l'art jusqu'à en faire une pure illusion de mirage tout subjectif, un jeu ou rêve d'imagination, le nuage vaporeux d'une pure forme éthérée sans matière, sans point d'appui dans la réalité : l'art, alors, si l'on peut dire, sonne faux manifestement, et c'est là une tare d'imperfection qui n'est pas compatible avec la beauté.

Erreur aussi, en sens diamétralement opposé, lorsque l'artiste descend trop bas dans « le réel, » à des étages inférieurs de plus en plus réfractaires à l'expression du beau, jusqu'à des profondeurs où il prétend quand même faire jaillir l'étincelle esthétique d'une matière qui n'est plus susceptible d'aucune forme de beauté. Tout à l'heure c'était la matière, ici c'est la forme qui s'évanouit, et c'est encore de la fausseté évidente, donc de l'inesthétique, puisque le beau ici, tout comme dans le cas de l'idéalisme outré, ne peut être alors que pure invention de la fantaisie toute subjective et mensongère de l'artiste.

L'art a de tout temps oscillé entre ces deux extrêmes. N'ayant pas à faire ici un cours d'esthétique, nous nous garderons de développer la conclusion : *in medio veritas* Il nous faut toutefois remarquer, par souci d'impartialité, que l'idéalisme outré en littérature présente le très grave inconvénient de se maintenir dans des régions transcendantes où le beau cesse d'intéresser, dans la mesure même où il se fait transcendant, inaccessible au commun des hommes. Aussi ne faut-il point s'étonner de la complicité complaisante avec laquelle l'opinion publique a accueilli la réaction « réaliste, » sous sa forme au moins parfaitement présentable, par exemple dans l'analyse fouillée du roman psychologique, dans l'étude plus minutieuse des rapports de l'âme avec le corps, cette « guenille » si dédaigneusement négligée des littérateurs du grand siècle. Rien donc de plus légitime que le mouvement qui porte nos actuels bons ouvriers de lettres à extraire des réalités cosmiques et humaines, détaillées, finement analysées, tout le beau qu'elles renferment.

Mais tout réel n'est pas beau ; et, pour soucieux qu'ils soient tous également du contact de l'art avec la réalité, il y a loin cependant de Bordeaux, Bourget ou Bazin à Zola, Margueritte ou Baudelaire, parce que ces derniers, franchissant brutalement la limite au-delà de laquelle il n'est plus de matière à esthétique, ont fait de la littérature une branche d'anatomie physiologique, transformé l'exposition d'art en musée Dupuytren, substitué au goût humainement hygiénique du beau la curiosité humainement malsaine de la laideur du mal.

Descendu à ce niveau-là, le « contact avec le réel » cesse d'être une forme d'art pour devenir vite un procédé de corruption.

Un autre problème se pose à propos de Baudelaire, d'ordre privé, et tout psychologique celui-là. Comment se fait-il qu'on trouve dans les *Fleurs du Mal* de si beaux accents de foi et de vertu mêlés aux rugissements du blasphème, aux immondices de la luxure? On comprend l'impiété obscène d'un Parny, l'inspiration évangélique d'un Laprade. Mais qui conçoit la coïncidence des deux inspirations contraires dans le même cerveau, au même instant, dans la même œuvre ? Est-ce à l'heure de sa chute, et tant qu'il s'y complaît, que le pécheur peut chanter un hymne à la vertu? Tel est pourtant le contraste étrange qu'offre Baudelaire à ses biographes et critiques, l'énigme qu'il leur a laissé le soin de déchiffrer. Ils s'y sont essayés sans réussir, semble-t-il, à donner du problème une solution bien satisfaisante.

Pour les uns, fortement indulgents, Baudelaire est un « poète catholique. » Il avait la foi, de la religion ; il croyait en Dieu, au diable, au péché originel, à la vie future, à l'enfer, au Paradis. Mauvais catholique, sans doute, au sens pratique du mot, mais enfin catholique tout de même dans les profondeurs de sa pensée, prompte à jaillir spontanément en des actes de foi qui ne pouvaient tomber de la plume d'un incroyant ; et ses apparentes contradictions s'expliquent par ce fait que la permanence de la foi dans l'intelligence est compatible avec le désordre des mœurs. Combien d'écrivains certainement catholiques ont commis, en vers ou en prose, des immoralités condamnables ! Pour ne citer qu'un exemple, La Fontaine était de religion catholique, ce qui ne l'a pas empêché d'écrire ses *Contes*.

Non, Baudelaire n'est pas un poète catholique à défaillances intermittentes. Qu'il ait été croyant, c'est certain, et, d'autre part, poète de grand talent, c'est incontestable encore. Mais les inspirations de sa muse sont toujours profanes, païennes, érotiques ; les pensées de la foi n'y apparaissent que comme des éclairs dans la nuit sombre de la débauche, et non comme un radieux soleil entre deux journées de tempête. Ce n'est pas de la même encre, ni à la même heure, que Lamartine a écrit le *Désespoir* et la *Prière* [1] : mélangez les deux pièces, vous avez du Baudelaire, et personne, certes, ne dira que l'amalgame soit œuvre catholique, encore que l'auteur ait, par ailleurs, quelque part, dans un compartiment réservé de sa conscience, des sentiments catholiques, dont il arrive que l'explosion fasse parfois brusquement contraste avec les blasphèmes de ses fureurs poétiques.

D'autres critiques ont pensé que les audaces de Baudelaire et ses parades d'antithèses violentes, froidement calculées, procèdent de sa volonté orgueilleuse de « poser, » comme on dit, devant la postérité, de faire de l'inédit, du déchirant, du monstrueux au besoin, pour ahurir — en langue vulgaire : épater — son lecteur. Il n'y aurait pas plus de mesure ni de vérité dans ce qu'il dit de bien que dans la vanité excentrique qu'il met à faire étalage de ses vices. Malgré ce que révèle de formation classique la technique de son vers, il avait l'imagination romantique : rien donc d'étonnant qu'il se soit complu dans la juxtaposition du beau et du laid, de l'horrible et du sublime, ainsi que fait par exemple Victor Hugo au mépris de toute vérité objective, de toute vraisemblance même, et qu'il ait poussé l'extravagance de l'orgueil jusqu'à se donner lui-même comme la synthèse vivante, et délibérément choquante, de tant de contradictions. Pur mensonge, en somme ! Mais pourquoi chercher la vérité dans une œuvre d'art, dans une fantaisie de poète ? Rappelons-nous le mot d'Horace *(Ars poet.)* :

> *Pictoribus atque poetis*
> *Quidlibet audendi semper fuit æqua potestas.*

La précédente explication affirmait vraiment trop le catholicisme de Baudelaire. Nous dirons tout à l'heure pourquoi celle-ci ne nous semble pas en tenir suffisamment compte, ainsi que fait également, de façon plus radicale encore, la théorie de l'esthétique baudelairienne que propose M. de Pierrefeu dans les lignes de son article qu'on a lues plus haut.

D'après cette explication, Baudelaire fut un incroyant. Inutile de se préoccuper des pensées de foi catholique que d'aucuns prétendent apercevoir dans plusieurs de ses poésies. S'il emprunte certains termes au vocabulaire religieux, ce ne sont là que des mots où il n'y a que ce que sa fantaisie d'artiste veut bien y mettre. C'est ainsi que, par opposition à l'enfer du réel (la débauche !), il se construit des paradis immatériels qu'il pare de merveilleux attraits de jouissances délicates, d'extases infinies. Il s'y élance de temps à autre, dégoûté de ses turpitudes, pour se donner le divin plaisir d'oublier sa misère (ses turpitudes) dans un jeu raffiné. Relisons ce texte curieux, il en vaut la peine :

> « Ayant plongé, plus que personne avant lui, dans l'enfer du réel, il s'est élancé plus haut que quiconque vers les paradis immatériels qu'un artiste pare de merveilleux attraits, de jouissances délicates, d'extases infinies. Et ce poète qui a fourni à la poésie l'aliment incomparable de la beauté artificielle, qui s'est construit un univers de délices au mépris de la nature et de la réalité, pour se donner le divin plaisir d'oublier sa misère dans un jeu raffiné, n'a pu y réussir que dans la proportion même de son immoralité et de sa familiarité avec le réel, qui n'est pas loin de se confondre avec le mal, dans nos existences modernes. »

Après cela, que parle-t-on de foi, de sentiment religieux, chez Baudelaire ? Tout ce qui en a l'apparence dans son œuvre n'est que fiction de son rêve poétique, où il prend plaisir à se reposer délicieusement des douleurs et fatigues du « réel » — entendez : de sa vie dépravée — et son plaisir est d'autant plus grand, son art plus admirable,

[1] Lamartine, *Premières Méditations poétiques*, VII et XIX.

son coup d'aile vers les hauteurs plus sublime, qu'il prend son point de départ plus avant dans les bas fonds de l'immoralité !

Nous n'avons aucune sympathie pour la personne de Baudelaire et son livre. Mais tout de même il nous paraît exagéré de pousser à ce point-là la caricature du pauvre homme dont l'esthétique se serait ainsi élevée plus haut, dans la proportion où il serait lui-même descendu plus bas dans les abîmes de la déraison et du vice. Il eût été sans doute tout le premier indigné qu'on lui prêtât l'idée d'une pareille « nouvelle forme de l'art » à base d'immoralité.

Mais pourquoi chercher si loin la solution de ce problème psychologique, quand il l'a donnée clairement lui-même en des termes qui ne peuvent laisser aucun doute au théologien moraliste averti, pas plus qu'au philosophe de simple naturel bon sens ? Ecoutons-le :

Quand chez les débauchés l'aube blanche et vermeille
Entre en société de l'Idéal rongeur,
Par l'opération d'un mystère vengeur,
Dans la brute assoupie un Ange se réveille.

Et encore :

Pouvons-nous étouffer le vieux, le long Remords
Qui vit, s'agite et se tortille,
Et se nourrit de nous comme le ver des morts,
Comme du chêne la chenille ? [1]

Douleur et plaisir ne passent généralement point, sauf sans doute dans la philosophie de M. de Pierrefeu, pour termes synonymes, expressions de choses identiques. Que penser, alors, de la fantaisie critique qui nous présente l'*Idéal* de Baudelaire comme un champ mystique de tout repos, délicieux, aux extases infinies, quand il le proclame, lui, douloureux, rongeur, vengeur, en compagnie toujours de l'implacable Remords ? Et si, comme on l'ose dire encore, Baudelaire avait été le « constructeur » de son *Idéal*, peut-on vraiment croire qu'il l'eût ainsi imaginé, qu'il s'en fût fait un pareil instrument de son propre supplice ?

La vérité est tout autre, le « cas Baudelaire » beaucoup plus simple à résoudre. Il n'est pas de confesseur quelque peu expérimenté qui ne l'ait rencontré, trop fréquent, hélas ! au cours de son ministère des consciences, chez quelque habitudinaire, plus profondément atteint, du vice impur. Le péché ne détruit pas la foi ; en certains sujets il arrive même qu'il l'augmente, ou tout au moins qu'il en provoque, par choc en retour, le réveil dans l'amertume du remords et la perspective des sanctions vengeresses. A mesure que l'égarement passionnel s'enracine davantage dans les profondeurs de la sensibilité corrompue, et qu'il devient par là-même plus impérieusement exigeant, plus violente aussi devient sa réaction contre les pensées gênantes, obsédantes, de la foi dont il cherche à se débarrasser pour être tout à son plaisir. Cela commence par des hésitations, des discussions casuistiques, des compromis de concessions périlleuses, où le vice cherche traîtreusement à se couvrir d'une apparence de justification ; cela continue par son triomphe toujours plus accentué devant les capitulations de la conscience ; et il arrive enfin une heure où cela finit dans la détente brutale de la révolte et du blasphème. Fatigué de la lutte, excédé d'être ballotté entre les soubresauts de sa passion et les objurgations de sa conscience, le pauvre habitudinaire, dans un mouvement de rage voluptueuse, de colère et de désespoir, « envoie tout promener, » fait taire sa raison et maudit sa foi. De là de véritables accès furieux de révolte, des blasphèmes horribles, des incohérences quasi-démentes, des brutalités sans nom. Si le calme succède à la tempête, le pauvre vicieux est le premier à rougir de ces stupides emportements, à se demander comment il a pu tomber si bas.

C'est le cas de Baudelaire. Ce qu'il raconte de son Idéal rongeur, de ses Remords, de ses troubles de conscience est marqué au coin de la sincérité. Ce n'est pas du tout l'artiste acrobate qui pose froidement devant la galerie pour l'homme aux curieuses antithèses. Son cri de souffrance morale n'est pas un mensonge. Chez lui, comme chez tant d'autres, la luxure n'a pas éteint les lumières de la foi ; celle-ci le gêne, le torture ; il la repousse violemment pour laisser le champ libre à son vice ; de là, à certaines heures, son satanisme, ses rugissements d'enfer ; de là aussi dans ses *Fleurs du Mal* l'alternance incohérente de poésies obscènes, bonnes ou moralement indifférentes, parfois presque chrétiennes, impies, sataniques, qui reflètent, suivant la détente du moment, les tiraillements de sa conscience.

C'est tout le mystère de ce genre misérablement panaché où M. de Pierrefeu voit un procédé esthétique de contrastes, *une nouvelle forme d'art (!)*, et qui n'est que l'explosion spontanée, au jour le jour, des états d'âme, douloureux et inquiets, d'un débauché chez qui les ténèbres infernales de la luxure invétérée n'ont jamais réussi à éteindre complètement les lumières essentielles de la foi. Il a fait d'ailleurs une fin chrétienne, ce qui était à prévoir († 31 août 1867).

Baudelaire est un personnage parfaitement répugnant. Nous nous excusons de l'avoir un instant, quoique à regret, imposé à l'attention du lecteur. Une certaine école de critique littéraire essaie de le tirer du silence auquel ses contemporains l'avaient très justement condamné. Il nous a semblé que nous devions au respect de la vérité philosophique et théologique, de protester contre la prétendue nouvelle forme d'art — le contact avec tout le réel — dont il aurait été le génial précurseur. S'ils en ont l'occasion, nos amis, dûment informés, pourront dire là-dessus le mot juste, qui peut contribuer à enrayer, dans le monde laïque lettré, ce mouvement de malsaine popularité renaissante. Par ailleurs, le cas psychologique de Baudelaire, dont on disserte dans la presse avec l'incompréhension tendancieuse que

[1] *Fleurs du Mal, XLVI, LIV.* Les majuscules des mots Idéal, Ange, Remords, sont de l'auteur.

l'on a vue, demandait à être mis au point, nous voulons dire au triple point de l'histoire, de la théorie morale des passions et de la foi. L'étude rentrait assez dans notre cadre pour que nous fussions tenté et excusé de l'entreprendre.

Quant au recueil de poésies de Baudelaire, *Les Fleurs du Mal,* il est et restera, en dépit de la publicité qu'on lui fait aujourd'hui, un livre ignoble, à l'*Index* au premier chef, et dont la lecture est, en principe de droit naturel, rigoureusement interdite. Il y a de beaux vers à côté de beaucoup d'autres qui sont assez médiocres, et l'auteur a bien du talent. Sans doute. Mais le diable aussi a bien du talent, et ce n'est pas une raison pour fréquenter sa compagnie.

Le cas de Baudelaire n'est pas isolé, non plus que la nouvelle théorie artistique préconisée par M. J. de Pierrefeu à son occasion. De plus en plus il est de mode parmi nos bons auteurs, même catholiques, d'admettre le « droit esthétique » du littérateur, et des lecteurs auxquels il s'adresse, à prendre contact avec *tout le réel humain*. Contre cette aberration, grosse des pires conséquences pour la moralité publique, tout homme qui réfléchit, tout chrétien surtout, a le devoir de protester au nom de la droite raison, du bon sens et de la foi.

II

A propos d'un roman nouveau [1] où figure au premier plan un abbé Pecquet, le préfacier, le P. Martial Lekeux, nous dit dans les *Nouvelles littéraires* (26 mai 1928) ce qu'il pense du « curé dans la littérature. » La mode n'est pas nouvelle, de « romancer » la vie du prêtre, tantôt pour l'avilir ou le ridiculiser, tantôt pour le présenter au contraire sous des couleurs sympathiques ; rarement on l'y voit tel qu'il est en réalité, plus rarement encore, tel qu'idéalement il devrait être : un saint. L'auteur de l'article proteste contre ces déformations ; ses idées sont généralement très justes, ce qui nous détermine à en faire part à nos lecteurs, qu'elles intéresseront, bien qu'elles soient parfois exprimées en des formules qui pourraient prêter à réserve.

Parmi les types « découverts » par les romanciers modernes, le prêtre, le curé surtout tient une place qui est loin d'être négligeable. On ne compte plus les romans qui lui réservent un rôle plus ou moins important, ni même ceux où il joue le rôle principal. On s'est aperçu que c'était là un type intéressant et que la littérature ne pouvait que gagner au commerce de cet homme si différent des autres, tellement en dehors de l'habituelle comédie humaine, et néanmoins si fort mêlé à elle, mais par en-haut, qu'entre ses mains se nouent la plupart des événements, et les plus graves, de cette comédie, ou de ce drame; type sympathique aux uns, inquiétant pour les autres, méprisé des plus vils, toujours hors du commun, et qui en tous cas nous change au mieux de l'éternel adultère qui, avouons-le, devient plus qu'ennuyeux.

Le portrait, hélas ! que nous en ont tracé nos auteurs est loin d'être toujours parfait, ou même satisfaisant. Quelle idée se ferait du prêtre celui qui ne le connaîtrait que par ces lectures ? Ce n'est pas assurément ce pauvre Jocelyn qui lui en donnera une notion adéquate, ni les terribles abbés de Barbey d'Aurevilly, beaucoup moins encore l'archidiacre Frollo, qui n'est qu'un personnage de pamphlet. Tout cela sent encore la haine ou l'incompréhension de la mauvaise époque. Nous retrouvons celles-ci avec plus d'élégance dans Anatole France. Cette littérature-là se borne à nous montrer le prêtre qui n'est pas prêtre, l'abbé mondain, l'abbé arriviste, le prêtre déchu ; elle ramasse et expose des détritus. Le féroce abbé Tigrane de Ferdinand Fabre — qui s'est fait une spécialité du type « curé » — est insupportable à force d'invraisemblance ; son « Lucifer » serait mieux à sa place avec son homonyme que dans une église ; le curé des Courbezon est un monomane. Quelques numéros de la collection Fabre sont pourtant sympathiques et presque lucides, tels l'abbé Roitelet, et ce candide curé Célestin. Encore ne se soutiennent-ils que grâce à l'odieux repoussoir d'un clergé supérieur terriblement étroit, cruel et fourbe. Caricature que tout cela ! Littérature à gros effet et d'un procédé vraiment trop facile pour faire du beau, ce qui au demeurant revient ici à faire du vrai.

La haine voltairienne ne se porte plus guère aujourd'hui, du moins en public. Les contemporains exploitent de plus en plus le « type curé, » mais leur vision est devenue beaucoup plus objective, et leurs prêtres sont plus vrais, partant plus beaux, que les types chers au XIX[e] siècle. Ce n'est pas à dire que ceux-ci n'aient laissé des traces chez quelques-uns de nos nouveaux romanciers. « Monsieur l'Aumônier » de Pravieux — encore un spécialiste en curés ! — sacrifie vraiment trop à la prudence de la chair, et l'on ne ferait pas volontiers son ami de ce monsieur ondoyant et sucré. L'effarant « Pellegrin » de Clément Vautel, si sympathique soit-il, nous laisse un malaise avec son prodigieux déséquilibre. Caricature encore ! Ce type n'existe pas. Pas plus que celui de « l'abbé Donissant, » ni de « l'abbé Cénabre, » car c'est bien ce même déséquilibre, ce souci morbide de pousser le mal sans le contrepoids du bien, qui nous gâte les chefs-d'œuvre avortés de Bernanos. L'abbé « Menou-Segrais, » par contre, se rapproche davantage de la réalité.

Quoi qu'il en soit — et c'est un signe des temps, — ces auteurs abordent les prêtres, sinon toujours avec respect, du moins avec sympathie. Mais pourquoi faut-il, encore une fois, que l'évêque et son Chapitre servent de repoussoir ? Ce dénigrement systématique ne peut que fausser déplorablement les idées d'un lecteur peu averti, et cela

[1] Omer Englebert. *La sagesse du curé Pecquet,* in-12 de 268 p., 10 f. ; Bruxelles, Dewit ; Paris, Giraudon.

sur un point des plus sacrés. Au reste, la courbe se dessine très nette vers une compréhension plus exacte. L' « abbé Constantin » et le brave curé de Jean de la Brète nous y acheminent déjà, encore que la notation demeure ici bien superficielle et touche à peine le fond du sujet : *l'âme sacerdotale*. Mais nous y arrivons, et voici Francis Jammes avec cet excellent curé d'Ozeron et son père spirituel d'Abrecave ; voici Sheehan avec « Luc Delmedge » et *Mon nouveau vicaire* ; voici Bazin, et d'autres encore, qui nous donnent de cette âme une psychologie vraie. Enfin, des prêtres qui sont des prêtres !

Comment ne pas saluer avec grande bienveillance le nouveau curé que nous envoie Omer Englebert ? Son nom déjà nous met en belle humeur. « L'abbé Pecquet » est amusant, il est sympathique, il est vivant surtout. Non pas, hâtons-nous de le dire, qu'il soit le type idéal ; il est à ranger, certes, comme curé, au-dessous des derniers qui viennent d'être nommés. Mais la critique doit être bénigne ; le prêtre idéal est *un saint*, et qui mesurera la profondeur de ce mot ? L'abbé Pecquet n'est pas un curé d'Ars ; aussi a-t-il le bon esprit de ne point prétendre à ce titre. Mais, si ce n'est pas un saint, c'est un sage, un sage chrétien, et c'est déjà beaucoup.

Il est arrivé à cette notion simplifiée de la vie qui est une condition essentielle de l'humaine sagesse. Il est revenu de bien des choses ; mais l'amertume de l'Ecclésiaste n'a point de prise sur lui : il tient que l'Evangile et le catéchisme suffisent amplement à tout. De là cette sagesse paisible et souriante, — dont il ne faut le louer qu'à demi, — faite d'optimisme, d'ironie, de détachement heureux, de tout ce qui dépasse une honnête moyenne.

Son tempérament, au surplus, s'accommode à merveille de cette attitude. C'est un homme simple, sans ambition, avec un minimun de passions. Celles qu'il a sont des passions d'esprit, car ce rural est un intellectuel : il a beau s'en défendre, ses livres l'intéressent plus que ses ruches et sa canne à pêche. Il a l'air, quoiqu'il dise, assez au courant de ce qui s'écrit ; il fait de la grammaire et de la critique ; il touche à tout avec une candeur dont nous ne sommes pas plus dupes que lui-même ; ses tiroirs sont bourrés de manuscrits qu'il ne publiera pas, ce que Diogène trouverait certes d'un sage. A côté d'un esprit passablement caustique — qui d'ailleurs ne mord guère que pour rire, — il y a en lui une grande bienveillance de jugement, la bienveillance des désintéressés, une largeur de compréhension que d'aucuns trouveront excessive, mais grâce à laquelle il conserve à son chef de gare voltairien la sympathie qui le ramènera un jour à la foi. Il a un beau dédain pour le monde moderne, qui veut faire le malin, pour les « progrès » dont on se passe si bien à la campagne, pour les gens de ville et de parlement. Il aime son terroir, il aime les bonnes vieilles traditions, il aime ses paroissiens et sait leur dire leur fait avec beaucoup de liberté et de prudence.

Et puis, il est toujours original, toujours amusant, toujours « Pecquet, » même quand il est profond ; il lui arrive de l'être, oh ! à la manière d'un La Bruyère plutôt que d'un Pascal, c'est-à-dire sans en avoir l'air.

D'autres, Maurice Brillant par exemple, ont mis en scène des prêtres plus hommes du monde, d'un intellectualisme plus élevé que celui du curé Pecquet. Celui-ci aurait l'air un peu campagnard à côté de ces confrères à l'allure plus distinguée et tranchante. Mais c'est précisément là, chez lui, un titre de plus à notre sympathie. C'est une des forces, une des qualités du curé de village, d'être généralement de source terrienne, d'être de la race, de se trouver à même de comprendre le paysan, de s'intéresser à sa vie, de parler son langage, et de garder avec lui un contact sans effort. Qu'on imagine l'influence énorme que peut avoir sur ces braves gens cet homme qui est de chez eux et qui pourtant leur est tellement supérieur !

Car, c'est cette supériorité qui — après l'œuvre de la grâce et la nature même de sa mission — est la grande force du curé. Si l'on comprenait cela, l'on verrait du coup que, si l'Eglise demeure si puissante, c'est pour une grande part à cause des curés de campagne. Ils constituent dans nos villages une élite intellectuelle et morale. Le curé est un homme qui a fait des études, et précisément les plus fécondes en idées générales et proprement humaines. C'est plus qu'un homme instruit : c'est un philosophe et un théologien C'est chez lui que ses ouailles vont réapprendre sans cesse le sens de leur vie. Le moindre curé de village pourrait en remontrer, en « science humaine, » à la plupart de nos savants spécialistes, qui s'éloignent de l'homme dans la mesure où ils s'enfoncent dans la chimie ou les mathématiques. Si l'on joint à cela la pratique du confessionnal, cette incomparable clinique des âmes, et les confidences sans nombre qui ne se déversent que dans le cœur du prêtre, l'on comprend que cet homme, si humble que soit son bagage scientifique ou mondain, est mieux pourvu que quiconque d'expérience humaine et de connaissances d'utilité vitale. Que de choses sait le curé, que de secrets sont enfouis dans son cœur, que personne ne soupçonnera jamais ! Et que de choses il comprend ! Car, non seulement il voit plus, mais il comprend mieux, observant la société avec la liberté d'un homme qui n'en est pas, jugeant des passions, des vices, des intérêts avec la sérénité claire d'un homme qui les domine. On a beau dire que, pour comprendre certaines choses, il faut les avoir éprouvées. La vérité est que l'expérience du mal obscurcit le jugement et que l'intérêt le fausse ; ce sont les purs qui jugent le mieux des vices, et les désintéressés qui tranchent au mieux les démêlés des autres. Ils le savent bien, les braves campagnards, et quand ils ont une confidence délicate à faire, ou un bon conseil à demander,

c'est à leur curé qu'ils s'adressent et non pas au secrétaire communal.

D'autant plus qu'ils sont sûrs de trouver en lui un certain ensemble de vertus indispensables à un conducteur d'âmes, et qu'on rencontrerait assez malaisément ailleurs. Ils comprennent ou ils sentent que cette élite dont fait partie leur curé est non seulement intellectuelle mais morale. Le curé est le meilleur chrétien de sa paroisse. Outre que sa fonction l'oblige à pratiquer les vertus qu'il prêche et à prêcher d'abord d'exemple, elle lui en impose encore d'autres plus hautes. Il vit dans le célibat et garde la fière autorité que confère l'empire sur les sens. Il est un homme d'obéissance, et, soumis lui-même à une sévère discipline d'esprit et d'action, il peut prêcher aux autres l'ordre et la soumission. Il est d'ordinaire pauvre, ce qui est une vertu chrétienne et la source de beaucoup d'autres.

La Révolution s'est bien fourré le doigt dans l'œil quand, elle a cru nuire au clergé en le spoliant : elle l'a guéri du coup de la plupart de ses maux et a, mieux que toute protection, favorisé son relèvement. Ce que possède le curé, il le possède bien plus pour les autres que pour lui-même. Il est le père ; il est essentiellement l'homme désintéressé, l'homme qui vit pour autrui et se fait tout à tous, toujours prêt à se dévouer, à recevoir les malheureux, à s'épuiser au confessionnal, à se lever la nuit pour courir au chevet des malades, à payer de sa personne et de ses biens pour s'acquitter de sa sublime mission.

Les ennemis du prêtre eux-mêmes reconnaissent cette surnaturelle transcendance, comme le prouve le charivari qu'ils mènent autour du « scandale ecclésiastique. » Ah ! messieurs, quel hommage rendent vos hurlements à la vertu des prêtres, et qu'ils démontrent bien la haute idée que vous en avez et le caractère exceptionnel de ces chutes ! Si l'on hurlait de la sorte à chacune de vos chutes à vous, le monde ne serait plus tenable, tant il y aurait de bruit ! Mais on n'a garde de le faire, parce que chez vous c'est normal. Si le commun des hommes avait la moitié de la vertu des curés, le monde irait mieux qu'il ne va.

Et pourtant, malgré tout le bien qu'on en doit penser et dire, il faut avouer que si les bons prêtres sont légion, tous ne sont pas des saints. Pourquoi faut-il que les grâces accordées laissent tant de déchets en leurs mains infidèles ? Pauvre curé Pecquet, pourquoi n'est-il pas un saint ? Comme on l'eût aimé davantage, avec ses jolies qualités, s'il ne s'était pas arrêté à mi-côte des collines de Dieu ! Jugez donc ! Le même curé Pecquet avec une auréole, la discipline au lieu de la tabatière, et de l'extase dans ses beaux yeux malins ; le curé Pecquet convertissant le chef de gare, le député, tout le village, à commencer par sa servante ! Le curé Pecquet ne pensant qu'à Dieu, ramenant tout à Dieu, ses discours et ses œuvres, ses tristesses et ses joies, se montrant dans tout son être et toutes ses actions uniquement, passionnément l'homme de Dieu, tout comme un curé d'Ars !

Sans doute, ajouterons-nous à ces justes réflexions, ce serait plus beau ainsi, mais alors il n'y aurait plus de roman, le propre de ce genre de littérature étant d'*humaniser* ses sujets afin de les rendre piquants, intéressants au moins, pour le public auquel elle s'adresse ; ce qui montre, une fois de plus, le danger qu'il y a à vouloir « romancer » les matières d'ordre surnaturel (la foi, la religion, les vies de saints, etc.), que Dieu a lui-même soustraites aux caprices de la fantaisie humaine, qu'il s'est réservées, par là-même qu'il les a expressément *divinisées*.

III

La publication d'un ouvrage récent sur *La théorie des pouvoirs publics d'après François de Vitoria* donne aux *Nouvelles religieuses* (1er juin 1928), sous la signature Hubert Beuve-Méry, l'occasion de rappeler l'attention sur un célèbre Maître de la scolastique, François de Vitoria (1486-1546), qui fut et reste une des gloires doctrinales de l'Ordre de St-Dominique.

Dès son noviciat au couvent de Burgos, Vitoria se signale à l'attention de ses supérieurs par des dons exceptionnels. Envoyé à Paris, il achève ses études à la Sorbonne et y commence dans l'enseignement une carrière qui s'annonce particulièrement brillante. En 1526, Vitoria rentré en Espagne prend possession d'une chaire de théologie à l'université de Salamanque et très vite y connaît un succès sans précédent. Les étudiants affluent dans la vieille université, qui ne peut plus les contenir. Franchissant les Pyrénées, le renom du jeune professeur s'étend à la France, à l'Allemagne, à l'Italie Erasme, violemment attaqué en France et en Espagne, sollicite son appui. Charles-Quint l'honore de sa confiance et le pape Paul IV s'efforce d'obtenir sa présence au futur Concile de Trente. A sa mort les contemporains rivalisent d'éloges et de regrets. « Son érudition était incroyable, » dit l'un, ses lectures presque infinies, son jugement si sûr, sa mémoire si prompte qu'il semblait « un miracle de la nature. » Un autre voit en lui « le restaurateur de la sacrée théologie dont il a enseigné à l'Espagne la véritable méthode. » Un troisième salue en lui, non sans emphase, « l'homme supérieur, divin, incomparable, la splendeur de l'Ordre de St-Dominique, l'honneur et l'ornement de la théologie. »

Il y a plusieurs raisons d'un si merveilleux succès. Renonçant aux discours pleins des vaines subtilités d'une scolastique décadente, Vitoria entreprend de dicter des cours, pour le plus grand profit des étudiants. Un des premiers, il substitue à l'explication traditionnelle du *Livre des Sentences* le commentaire de la *Somme* de S. Thomas. Enfin, il déclare ouvertement que la théologie n'est pas une science hermétique, rendue difficilement accessible par une terminologie désuète, mais

qu'elle est dans tous les domaines une source féconde de lumière et de vie.

Particulièrement attaché à la théologie morale, Vitoria pose avec clarté les principes qu'il a puisés dans les Pères de l'Eglise et dans S. Thomas. A leur lumière il ne craint pas de prendre parti et de juger les grands événements de son époque. Ses *Relectiones theologicœ* qui nous rapportent son enseignement témoignent de la plus grande largeur de vues alliée à la science doctrinale la plus sûre. Leur auteur s'y révèle, en même temps qu'un théologien incomparable, le plus grand juriste de son temps et même, comme on l'a dit quelquefois, le véritable fondateur du Droit international.

Cet aspect, plus séduisant, a d'abord retenu l'attention des commentateurs modernes. Mais Vitoria fut également le premier à développer les grands principes du Droit public interne et à construire la théorie organique de l'Etat telle que nous pouvons la concevoir aujourd'hui. S'il ne dissimule pas ses préférences pour la monarchie tempérée par de sages institutions, il ne conteste nullement la légitimité de régimes politiques moins parfaits, et sa pensée est pleinement d'accord sur ce point avec les documents pontificaux les plus récents. Aux gouvernants comme aux gouvernés Vitoria rappelle leurs droits et leurs devoirs, et, développant l'enseignement de S. Thomas, il fonde toute la vie publique sur les nécessités du bien commun.

En droit public externe, il perçoit d'un vaste coup d'œil l'unité essentielle du genre humain. Les peuples n'ont pas le droit de s'enclore jalousement dans leurs frontières et d'opposer aux autres le pernicieux privilège d'une souveraineté absolue. A plus forte raison n'ont-ils pas le droit d'asservir des populations étrangères, fussent-elles barbares, sous le fallacieux prétexte de les civiliser. Le missionnaire ne doit pas être, consciemment ou non, le fourrier d'aventuriers sans scrupules, et tout effort d'évangélisation doit s'appuyer d'abord sur la vertu et le désintéressement de ceux qui en sont les promoteurs. On sait de quels abus fut marquée la conquête des Indes Occidentales : réduits en esclavage, dépouillés, massacrés par des colons trop avides, les Indiens avaient trouvé en la personne d'un autre dominicain, Barthélemy de Las Casas, un infatigable défenseur. Il est beau de voir le théologien de Salamanque soutenir d'irréfutables arguments les généreux plaidoyers de l'évêque de Chiappa.

Ainsi Vitoria s'efforce de concilier les exigences nécessaires de la vie nationale et les devoirs internationaux. Le premier, il prévoit dans une harmonieuse synthèse le libre jeu des forces nationales au sein d'un organisme plus vaste qui, d'un peu loin, ressemble à la Société des Nations.

Et la guerre ? dira-t-on. Certes, Vitoria n'a pas conçu le vain ou dangereux projet de mettre la guerre « hors la loi » ; mais il entend la réglementer et la limiter le plus possible. Elle ne doit pas être l'*ultima ratio regum*, décidant par la violence de la destinée des peuples, mais bien la réparation d'une injustice, une véritable opération de police ne tendant qu'au respect du droit et au châtiment des coupables.

Vitoria nous paraît étonnamment moderne. Aussi a-t-on salué en lui, parfois bruyamment, un révolutionnaire et un laïcisateur. Révolutionnaire, il l'a été, si l'on veut, mais en restaurant la notion véritable du droit et en opposant à des abus trop certains les exigences de la justice. Laïcisateur, il ne le fut nullement, au sens qu'on donne aujourd'hui à ce mot. Il affirma seulement, comme l'Eglise l'a toujours fait, l'indépendance du pouvoir temporel dans son ordre propre, mais sans diminuer sa sujétion à l'égard du pouvoir spirituel en tout ce qui, directement ou indirectement, implique une compétence de ce pouvoir.

A l'heure où la vieille société féodale faisait place aux Etats modernes, dans l'extraordinaire bouillonnement d'idées qui marqua la Renaissance, dans ce reclassement général des valeurs auquel présidèrent les esprits les plus délicats, parfois les plus chimériques ou les plus dangereux, Vitoria sut garder un merveilleux équilibre. Son clair génie a prévu et fixé les règles de vie du monde actuel. Ainsi s'expliquent, après trois siècles d'oubli, le magnifique renouveau de sa doctrine, et l'accord unanime des meilleurs juristes d'Europe et d'Amérique qui s'efforcent de lui rendre une tardive justice et ne craignent pas de se mettre à son école.

IV

M. Henri de Jouvenel, ancien ministre, est philosophe et sociologue à ses heures. Il est, comme nous, effrayé de la primauté absorbante que s'arroge de plus en plus le culte de la matière et des arts mécaniques dans nos civilisations actuelles, et tout d'abord aux Etats-Unis d'Amérique. C'est à la *Revue Bleue* (2 juin 1928) qu'il fait part, et non sans quelque courage, des inquiétudes que lui inspire la tendance présente au machinisme universel, avec la perspective du règne prochain de « la mécanique souveraine. » Ses idées, qui sont aussi les nôtres, méritent de trouver ici leur écho.

Dans les années de déséquilibre intellectuel et moral qui suivirent la guerre, on éprouva parfois des doutes sur l'avenir de la civilisation européenne. Comme l'a constaté un jour M. Paul Valéry, que les uns tiennent pour le plus grand des poètes français, et les autres pour le plus incompréhensible, mais qui écrit la prose la plus claire qui soit, la guerre nous a aidés à comprendre comment les civilisations peuvent disparaître. L'histoire nous l'avait déjà enseigné, mais nous étions habitués à croire que la société européenne était définitivement consolidée. Brusquement nous avons eu le sentiment qu'il s'en fallait de peu, d'une invention ou deux, de quelques gaz de plus, de quelques progrès de chimie, pour qu'elle disparût sans laisser plus de traces sur la surface du monde que la civilisation magdalénienne.

Aujourd'hui, quand nous regardons l'évolution américaine, nous sommes amenés à nous demander si l'esprit, auquel nous attribuons tant d'importance, ne sera pas un jour vaincu par la mécanique devenue à son tour souveraine. Il fut un temps où la religion était tout pour l'homme ; puis la pensée, la science, lui ont disputé une partie de son empire.

Demain la mécanique ne vaincra-t-elle pas la pensée ? C'est un problème qu'un Européen ne peut pas se poser sans une certaine angoisse.

Récemment un très remarquable technicien allemand, le Dr Lauster, spécialisé dans la construction des moteurs, se rendait en Amérique et en revenait à la fois émerveillé et un peu épouvanté : il avait découvert que la production automatique atteignait aux Etats-Unis à un degré de perfection et de sécurité qui dépassait de beaucoup ses prévisions.

Mais ce qui l'avait le plus frappé, c'était que cette perfection ne fût pas du tout atteinte grâce à la puissance de l'esprit scientifique des Américains, qui, à son sens, est très insuffisant, mais grâce à un sens pratique de la mécanique qui constitue un génie tout à fait différent du génie européen.

Le Dr Lauster remarquait que la construction scientifique intéresse peu les Américains, et que cependant leurs moteurs, par exemple, sont excellents, parce que l'expérience les transforme sans cesse, en visant toujours à plus de simplicité. Les pièces en sont dessinées, afin qu'elles puissent être couramment exécutées sans avoir recours à des ouvriers habiles ; mais ce n'est pas la salle de dessin qui commande à l'atelier, c'est l'atelier qui commande à la salle de dessin, refuse de prendre la responsabilité de l'exécution, si celle-ci ne lui est pas rendue le plus facile possible. Il y a là une espèce de démocratisation de l'invention, une sorte de direction de bas en haut, qui renverse toutes nos habitudes d'esprit ; et quand on pense à la domination qu'est arrivé à exercer le machinisme sur la pensée elle-même, on se demande si le monde ne va pas devenir à son tour une grande machine automatique où tout ce que nous avons aimé disparaîtra peu à peu, car il y a une logique qui va de la manière de construire à la manière de penser et qui rejoint l'effort de simplification des ouvriers américains à l'effort de monopole des grands trusts américains.

Voyez, par exemple, ce qui s'est passé le 20 mars dernier. Le trust américain du téléphone, du télégraphe et de la radiophonie a créé une nouvelle société avec le groupe Mackay déjà propriétaire de sept câbles entre l'Europe et l'Amérique, ainsi que des câbles entre l'Irlande, l'Angleterre et la France, entre Cuba et la Floride, et un câble vers l'Extrême-Orient. Comme le groupe Mackay avait acquis par ailleurs les installations de télégraphie sans fil de la « Federal Telegraph Co, » et les installations de la « Commercial Wireless Incorporated, » qui a un accord avec la marine des Etats-Unis, on peut dire que le 20 mars a vu se constituer un quasi-monopole de la transmission des nouvelles dans l'un des hémisphères.

Ce qui est beaucoup plus intéressant que le capital de cette nouvelle société, lequel capital atteint 300 millions de dollars, c'est cette espèce de souveraineté qu'elle est appelée à exercer un jour ou l'autre sur les œuvres de l'esprit. Elle sera maîtresse des nouvelles ; elle pourra déchaîner des passions ; elle exercera une puissance supérieure, dans une certaine mesure, à celle des gouvernements eux-mêmes.

Nous avons vu pendant la guerre l'importance des « communiqués. » Quand on lit l'histoire, on s'aperçoit que la nouvelle d'une victoire a autant d'importance que la victoire elle-même. Bien des batailles douteuses ont cependant changé la face du monde, parce que l'un des combattants s'était décrété vainqueur, et à la longue avait fini par convaincre l'autre.

N'a-t-on pas vu récemment, à la Société des Nations, un ministre des Affaires Etrangères accablé par une défaite dont, à la réflexion, on a découvert que ce n'en était pas une ? L'apparence des choses a souvent autant d'importance que les choses, et la nouvelle d'un fait parfois plus d'importance que le fait lui-même.

Voilà donc une société qui est à peu près maîtresse de la vérité dans l'un des hémisphères du monde. Elle tient dans ses mains le sort des actionnaires de toutes les autres sociétés. Tout cela grâce à une invention scientifique, et grâce par conséquent à des moyens matériels, mécaniques, métalliques. Comment lutter contre de pareils moyens ? Certes, un autre groupe s'est fondé, d'une puissance à peu près comparable : l'« Eastern and Associated Telegraph Co. » Celle-ci groupe les actions de la société Marconi et des sociétés télégraphiques britanniques, l'une disposant d'un quart des voix, et les autres des trois quarts.

Mais cette lutte n'est pas une lutte spirituelle, et d'ailleurs, un jour ou l'autre, qui empêche ces deux sociétés de se fondre en une seule ?

L'air lui-même n'est plus libre. Il est devenu un objet de propriété et de conquête. Les puissances économiques l'ont pour ainsi dire asservi. N'émet pas des ondes qui veut, ne se fait pas entendre qui veut. Ibsen disait : « L'homme le plus puissant est celui qui est le plus seul. » Peut-être, mais à la condition qu'il soit le plus riche, et nous pourrions quelque jour voir ainsi fonder un empire universel, plus puissant que celui de la Rome antique ou de la papauté, mais qui n'assurerait pas précisément cette liberté d'opinion en laquelle nous avions cru voir autrefois la grande conquête des temps modernes. Adieu la pensée, quand la « mécanique souveraine » aura détrôné l'esprit !

V

Imaginez un instant que toutes les mines de charbon vont être prochainement épuisées, et

toutes les sources de pétrole taries dans le monde entier. Quelle épouvantable catastrophe ce serait dans l'économie actuelle de la vie humaine ! Pour se la représenter, il suffit de réfléchir au rôle que jouent dans nos sociétés modernes les machines à vapeur et à explosion, et de conclure que, si elles venaient à cesser de fonctionner, faute de combustibles et d'explosifs, nous n'aurions plus ni locomotives pour nos chemins de fer, ni moteurs pour nos usines, ni production d'électricité sous toutes ses formes (éclairage, chauffage, télégraphie et téléphonie avec ou sans fil, etc.).

Sans doute, le charbon et le pétrole ne sont pas les seuls générateurs de force mécanique dont nous puissions disposer. La nature nous offre encore d'autres sources de mouvement transformable : la chaleur solaire, le vent, les marées, les cours et les chutes d'eau, les formidables puissances de la radioactivité, etc., et l'on tente, en effet, de les utiliser.

Mais, pour le soleil, il ne semble pas qu'il y ait pratiquement grand'chose à attendre des sommes assez limitées d'énergie qu'il verse sur notre globe dans sa fonction normale de chauffage et d'éclairage. On n'a pas davantage réussi à discipliner, dans des conditions satisfaisantes de stabilité et de rendement, l'humeur capricieuse des vents. Si très intéressant est le problème des marées, il reste jusqu'à présent d'une solution qui apparaît bien difficile. Beaucoup plus pratique, mais combien insuffisante ! serait l'utilisation de la force motrice des chutes d'eau, sur laquelle nos ingénieurs fondent pour l'avenir de sérieuses espérances. Quant à l'exploitation des énergies intra-atomiques, c'est là, et pour longtemps encore, sinon pour toujours, un rêve de laboratoire, étayé d'ailleurs sur une théorie qui reste encore dans le domaine de l'hypothèse. Du reste, est-il à souhaiter qu'elle en sorte, et que la désintégration atomique nous inonde d'une source colossale de forces dont l'excès poserait devant l'humanité un point d'interrogation mystérieux non moins redoutable que celui de la pénurie ?

Pratiquement, donc, nous n'avons en perspective que des procédés de fortune, d'exploitation bien aléatoire, dont il n'est pas possible en tout cas d'attendre, en travail d'énergie motrice, un rendement comparable à ceux de la houille et du pétrole.

Or, c'est l'avis des géologues et des techniciens ingénieurs des mines : la quantité des précieux combustibles que recèlent encore les entrailles de la terre est limitée et s'en va diminuant tous les jours dans une progression inquiétante, dont on peut se rendre vaguement compte en considérant l'énorme usage, de plus en plus intense, qu'on en fait dans tous les genres d'industries et de transports à base de force motrice. D'après certains savants même, la date serait relativement prochaine où l'épuisement des stocks souterrains de charbon et de pétrole deviendrait une angoissante réalité.

Aussi a-t-on accueilli avec une sorte d'enthousiasme reconnaissant la solution apaisante que propose de donner au problème fameux un grand savant français, M. Georges Claude, dont nous rappellerons les glorieux titres scientifiques à la fin de cette Causerie.

Avant de vous dire, cher lecteur, en quoi consiste l'idée géniale de M. Claude, voulez-vous que nous repassions ensemble quelques principes de notre vieille physique classique, peut-être un peu oubliés ? Ce sera très simple et facile à suivre.

Quand on fait chauffer de l'eau à *l'air libre*, il arrive un moment où elle entre en ébullition et se transforme en vapeur. A cet instant, si l'on plonge dans le liquide bouillant un thermomètre, celui-ci marque tout juste 100°, puisqu'on a adopté par convention cet instant de vaporisation pour marquer le degré 100 sur l'échelle, le degré 0 correspondant à la température de la glace fondante, et les degrés entre 0 et 100, aux températures intermédiaires.

A *l'air libre*, avons-nous dit, soit à la pression barométrique normale d'une atmosphère (760 millim. de la colonne de mercure). Or, le phénomène de la vaporisation dépend de la *pression* d'air qui s'exerce à sa surface. Si la pression augmente, la vaporisation *se fait attendre* et ne se produit qu'à un degré d'échauffement plus élevé. Si, au contraire, la pression diminue, la vaporisation se produit *plus tôt*, au-dessous donc de 100°.

On sait, en effet, que l'eau bout d'autant plus vite, à un degré inférieur à 100°, qu'on s'élève davantage sur le sommet d'une haute montagne, et cela tout justement parce que, l'air étant plus lourd, plus dense, au ras du sol que dans les couches supérieures de l'atmosphère, sa pression diminue à mesure qu'on monte plus haut du côté du ciel. On pourrait même arriver à estimer la valeur approximative de la hauteur d'un pic sur la simple observation du degré thermométrique (au-dessous de 100°) auquel se produit le phénomène de l'ébullition. Par raison inverse, cela explique aussi, pour le dire en passant, pourquoi la cuisson des aliments s'opère beaucoup plus vite en vase hermétiquement clos : ils sont, en effet, soumis alors à une chaleur supérieure à 100°, puisque la pression intérieure de la vapeur surchauffée dépasse celle de l'air libre, qui est d'une atmosphère.

Rappelons enfin que le mouvement produit par la chaleur n'est, au fond, que le résultat de la détente, disons mieux, de la chute d'un degré supérieur, au point de départ, à un degré inférieur, au point d'arrivée. Pour que la vapeur se condense et revienne tout d'un coup à l'état liquide après avoir produit son effet moteur, il faut de la chaleur dans une chaudière et du froid dans un condenseur. Le principe, dit de Carnot, qui régit toute la thermodynamique nous apprend, en effet, que le rendement d'un moteur, supposé parfait, est d'autant plus élevé qu'il travaille entre des températures extrêmes plus éloignées. C'est

pour cette raison que tout l'effort industriel a tendu jusqu'ici à accroître cette différence ; et comme la température du condenseur ne peut guère s'abaisser au-dessous de la température ambiante, soit en moyenne 15 degrés, on a cherché le progrès dans l'emploi de vapeurs de plus en plus chaudes, c'est-à-dire à pressions de plus en plus élevées. De ce principe retenons seulement ceci : quand on a à sa disposition, en quantités suffisantes, du *chaud* et du *froid*, on est en présence d'une source possible de transformation de chaleur en mouvement. Soit dit en théorie, car pratiquement tout dépend de la différence des températures (hauteur de la chute) et des moyens industriels qu'on pourra inventer pour en tirer, en fait, un rendement appréciable, qui compense les frais d'exploitation.

Et voici maintenant où commence à poindre l'idée de M. Claude. Tout le monde sait que l'eau de mer n'a pas la même température à la surface et dans les fonds. Ce qu'on sait moins, et ce que notre savant a remarqué, c'est que cette différence de température est particulièrement accentuée dans certaines régions du globe où des courants d'eau chaude, dont le *Gulf Stream* est le prototype, circulent en raison de leur moindre densité à la surface seulement de la mer, sans modifier le froid qui règne dans ses couches inférieures. Ces eaux chaudes atteignent dans la zone tropicale 26 à 30 degrés : telle est la température moyenne qui règne d'un bout de l'année à l'autre dans le Golfe du Mexique, le long des côtes de la Guyane et du Vénézuéla, et des îles de la Sonde à l'Australie. Mais, au dessous de cette nappe énorme d'eau chaude, la température s'abaisse rapidement ; à 1000 mètres de profondeur elle est à peine de 5° ; à partir de 2000 mètres elle reste comprise entre 3 et 4 degrés. La nature nous offre donc en quantités illimitées des masses d'eau *très voisines* et dont la température diffère de 23 degrés.

Sur quoi M. Claude s'est dit : Source chaude et source froide, voilà une chaudière et un condenseur. Que faut-il de plus pour faire fonctionner une « machine thermique » capable d'utiliser cette « chute » de température, comme l'eau d'un moulin emploie la différence de niveau de deux biefs pour produire un travail mécanique, c'est-à-dire, en définitive, du courant électrique ?

Oui ! Mais comment faire sortir ces richesses latentes des flancs du grand réservoir marin ? Et quelle machine thermique imaginer, qui puisse utiliser de façon profitable, avec un rendement intéressant, une si légère différence de température, 23 degrés centigrades ? Et voici la solution élégante, « l'idée de M. Claude. »

On ne peut pas chauffer cette eau tiède pour en obtenir la vapeur nécessaire comme force motrice. Qu'à cela ne tienne ! On va la vaporiser tout de même par l'autre moyen, *en diminuant, en vase clos, la pression de l'air*. On enverra cette vapeur à travers un tube se condenser sur l'eau froide à 5° que nous avons d'autre part à notre disposition, et le passage (la détente) de la vapeur à travers la canalisation qui fera communiquer l'eau chaude avec le condenseur à eau froide, constituera un mouvement qu'on pourra employer à faire tourner un moteur approprié.

M. Claude est de la rare espèce des savants réalisateurs, pour qui la science est surtout intéressante dans le contrôle de ses applications pratiques. Pour donner corps à son idée et se rendre compte de ce qu'il était en réalité permis d'en attendre, il a inventé le petit appareil de laboratoire très simple que voici.

Deux ballons de verre contenant, l'un de l'eau à 23°, l'autre de la glace, sont reliés par une fine tubulure faisant communiquer les deux récipients, et le long de laquelle se trouve disposée une petite turbine que peut mettre en mouvement la vapeur à son passage. Avec la machine pneumatique on raréfie l'air des ballons jusqu'au moment où la pression devient assez faible pour permettre l'évaporation de l'eau tiède. On voit alors la vapeur se précipiter à travers la canalisation pour se condenser dans le ballon à glace ; mais, sur son trajet elle frappe les aubes d'une turbine minuscule, qui se met en mouvement ; et ce mouvement est assez rapide et intense pour se montrer capable d'entraîner une miniature de dynamo dont le courant suffit à illuminer trois petites lampes électriques consommant 2 wats et demi.

Imaginez maintenant sur une échelle considérablement agrandie toutes les pièces de ce joujou de cabinet. Faites passer dans le ballon tiède l'incommensurable masse des eaux de surface à 28°, et dans le ballon froid la masse, plus incommensurable encore, des eaux profondes à 5° ; assurez, ce qui est facile, le jeu de la pompe pneumatique qui, par un vide relatif, maintiendra à l'intérieur des récipients une pression d'air réduite au point convenable ; installez sur le passage du jet de vapeur un système de turbine calculé de manière à utiliser la somme d'énergie ainsi produite : vous avez là une source quasi-infinie de force motrice, qu'il restera ensuite à canaliser, transformer, embouteiller (dans des accus), transporter au loin, etc., pour subvenir à tous les besoins de l'industrie et parer largement au déficit éventuel du pétrole, du charbon, ainsi que de tous autres générateurs de mouvement actuellement en exercice.

Telle est l'idée de M. Claude, la solution apaisante du fameux problème ! Très simple, comme vous voyez. Encore fallait-il y penser, et c'est là qu'est la marque du génie.

Ce fut, non pas de la surprise, mais de la stupéfaction, quand M. Claude présenta et fit fontionner son appareil devant ses collègues de l'Académie des Sciences, en y joignant le commentaire mathématique de l'expérience.

Ceux de nos lecteurs qui sont un peu initiés aux choses de la physique nous sauront gré de consigner ici quelques chiffres impressionnants, rigoureusement exacts.

La vapeur se précipite à la sortie du ballon tiède avec une vitesse de 500 mètres à la seconde, qui est celle d'une balle de fusil au sortir du canon. La vitesse des aubes de la turbine est de 250 mètres par seconde. Supposons que l'eau tiède se refroidisse de 5 degrés par son ébullition, ce qui n'affectera pas trop sa tension de vapeur : c'est donc 5.000 calories extraites par mètre cube d'eau de surface, soit 8 kilos de vapeur qui, utilisés entre 3 centièmes et 1 centième d'atmosphère, donneront 100.000 kilogrammètres. Telle est l'énorme énergie, — équivalente à celle que ce mètre cube d'eau produirait en tombant d'une hauteur de 100 mètres, — qu'on peut tirer de la mer en quantités illimitées. On voit combien cette solution dépasse celle des marées, où ce même mètre cube ne produirait tout au plus — et avec quelle déplorable irrégularité ! — que le travail moyen de 3 mètres de chute. On peut estimer à 75 % le rendement des turbines ou appareils équivalents. On extraira donc 75.000 kilogrammètres par mètre cube d'eau chaude tropicale. Il n'en coûtera au plus que 30.000 kilogrammètres pour pompage de l'eau chaude et de l'eau froide, extraction des eaux usées et des gaz dissous, etc. : soit un gain net de 45.000 kilogrammètres par mètre cube ou, pour 100 mètres cubes par seconde, une puissance nette de 400.000 kilowatts.

On s'est demandé comment il serait possible d'amener à l'usine ces masses énormes d'eau froide puisées à une profondeur d'un kilomètre. Rien de plus simple. On plongera dans la mer un fort tuyau calorifugé de la longueur voulue ; des pompes puissantes prendront l'eau à la partie supérieure du tuyau pour de là l'envoyer aux appareils ; à mesure que le tuyau se videra par en haut il se remplira automatiquement par en bas en vertu de la loi physique bien connue des vases communicants. Il en sera de même pour le « pompage » de l'eau tiède de surface.

C'est du 15 novembre 1926 que date le mémoire communiqué à l'Académie des Sciences où se trouve pour la première fois formulée et publiée la hardie conception dont nous venons d'esquisser les lignes essentielles. Elle a été tout aussitôt l'objet d'une étude attentive dans le monde savant, et les objections n'ont pas manqué, objections surtout d'ordre technique, visant les difficultés pratiques d'exécution d'un pareil projet. M. Claude les a étudiées et réfutées, de façon semble-t-il pleinement satisfaisante, dans une seconde note qu'il vient de présenter tout récemment à la même Académie [1].

Ce plan gigantesque n'est encore qu'à l'état d'ébauche et de théorie, mais de théorie prometteuse, solidement établie, dont aucun élément, pour sa réalisation, ne dépasse les possibilités de l'art actuel de nos ingénieurs. L'exécution pratique n'ira pas sans difficultés. Il y aura des surprises, des à-coup, des tâtonnements inévitables. Ce sera déjà gros embarras que de choisir, à proximité des eaux tropicales, la « station » où devra s'élever l'usine transformatrice de la chaleur marine en mouvement de dynamos et finalement en électricité.

Pour supprimer de grosses difficultés de canalisation et d'adduction des eaux, il en est qui proposent d'installer l'usine en pleine mer, sur un ponton colossal qui serait construit de manière à résister aux mouvements de la mer en surface, et même à plonger, comme un sous-marin, devant la menace redoutable d'un typhon.

Comme en toute tentative analogue, quand il s'agit de traduire industriellement dans la réalité des faits quelque découverte ou nouveauté scientifique, on n'arrivera pas du premier coup à une parfaite mise au point de l'idée de M. Claude, ni à retirer de l'entreprise, à ses débuts, un rendement qui compense avec profit les frais de son installation. Mais ce sont là, en définitive, à examiner de près la théorie, des détails de second plan, des erreurs possibles à corriger d'après l'expérience, qui n'enlèvent rien à la perspective du succès définitif, pour peu qu'on mette la persévérance voulue à l'atteindre.

Au surplus, M. Claude est bien trop avisé pour rêver la réalisation immédiate, en grand, de son projet. Il souhaite, au contraire, que, avant de songer à capter la chaleur des mers tropicales, on commence chez nous, par des essais industriels de moindre envergure, mais un peu plus concluants tout de même que le petit joujou de laboratoire qui lui a servi d' « appareil de démonstration. »

Les essais sont déjà commencés. A Ougrée-Marihaye, près de Liège, une turbine de 50 kilowatts a fonctionné avec des différences de température d'eau de 15° à 35° et une différence de pression de 0,02 à 0,03 d'atmosphère, en fournissant une énergie de 40 kilowatts, supérieure à celle exigée pour le pompage de l'eau et l'extraction des gaz.

A ceux qui disaient : « Ça ne marchera pas, » on peut maintenant répondre : « Ça a marché, » en attendant que de nouvelles tentatives, sur une plus grande échelle, viennent définitivement confirmer, dans l'ordre pratique des applications industrielles, toutes les prévisions de la géniale théorie.

Ce sera pour l'illustre savant un nouveau titre de gloire scientifique ajouté à beaucoup d'autres, dont il convient de rappeler ici brièvement le souvenir.

C'est à M. Claude qu'on doit : l'emploi de l'acétylène dissous dans l'acétone, avec quoi s'éclairent encore un grand nombre d'automobiles ; la mise au point de la fabrication de l'air liquide de façon industrielle, ce qui a permis d'obtenir l'azote et l'oxygène purs ; des recherches sur les gaz rares de l'atmosphère, en particulier sur le néon em-

[1] *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, 183, 1926, p. 929. — *La Nature* a donné le texte des deux communications dans ses nos 2748 et 2775. — Il n'est que juste de noter que M. Georges Claude a toujours associé à son nom, dans cette affaire, celui de son savant collaborateur M. Boucherot, professeur à l'Ecole de physique et de chimie et à l'Ecole supérieure d'électricité.

ployé dans la fabrication des tubes luminescents qu'on voit utilisés pour les enseignes des boutiques ; l'invention des explosifs à oxygène liquide, essayés pendant la guerre pour les bombes d'avions ; enfin la mise au point d'un procédé spécial de fabrication de l'ammoniaque synthétique, en se servant de l'azote de l'air et de l'hydrogène contenu dans les gaz de hauts fourneaux.

La nomenclature est loin d'être complète. Que de chapitres on pourrait encore y ajouter dans tous les ordres d'applications pratiques de la science ! Car, nous l'avons déjà remarqué, M. Claude est par dessus tout un savant « pratique, » un réalisateur. Pour lui, la science ne vaut d'être passionnément cultivée que dans la mesure où elle peut contribuer au plus grand bien-être de la vie humaine sur la terre ; et, comme c'est un bienfait d'en mettre les notions les plus utiles à la portée de tout le monde, il a par surcroît fait un emploi judicieux de son talent en s'appliquant à la « vulgariser. »

Dans cet ordre d'idées il a écrit un livre, dont le tirage approche du 100.000e exemplaire, qui mérite d'être recommandé à l'attention de nos lecteurs. Il a pour titre, admirablement justifié : *L'électricité à la portée de tout le monde* [1]. C'est un pur chef-d'œuvre de simplicité, de clarté, de sens pratique dans l'art difficile de rendre des notions fort élevées de science abstraite accessibles au premier lecteur venu, si dénué qu'il soit de toute connaissance des théories de la physique.

L'électricité nous envahit, nous obsède, pénètre tous les jours davantage jusque dans nos intimités domestiques. Eclairage, chauffage, traction, sonneries, télégraphie, téléphonie, ondes hertziennes et T. S. F., piles et accus, magnétos et dynamos, volts, watts, ampères et résistances, selfs, condensateurs, transformateurs, etc., etc., tout cela est, non seulement réalité de vie quotidienne, mais objet de conversations courantes. A qui de nous n'est-il pas arrivé de se demander comment tout cela s'explique ?

M. Claude donne la réponse dans son livre, non pas la réponse d'apparat scientifique, mais une réponse en langue vulgaire « à la portée de tout le monde, » avec, à l'appui, une foule de figures simples et suggestives à souhait, intelligibles au premier coup d'œil. Dans toute la littérature de vulgarisation scientifique nous ne connaissons point d'ouvrage plus précieux que celui-là pour qui ne se contente pas d'admirer, mais veut s'expliquer les caprices fantastiques de la fée électricité. Ayant à rendre hommage aux mérites scientifiques de M. Claude, nous ne pouvions passer celui-là sous silence, et ce sera peut-être bon service rendu à quelques-uns de nos lecteurs que de le leur avoir signalé.

VI

M. Jacques Valdour a voulu se rendre compte par lui-même, sur observation directe, de l'état présent des esprits et des mœurs dans les agglomérations ouvrières. Déposant pour un temps l'habit bourgeois, il a revêtu la cote du travailleur, et bravement s'est fait embaucher, à Paris et en province, dans les milieux industriels qu'il a estimés les plus propres à enrichir sa documentation. Tout récemment il prenait pour champs d'expériences les usines d'Issy-les-Moulineaux, de Billancourt et du quartier de La Chapelle. Sous le titre : *Le communisme à l'usine, Choses vues,* il vient de donner dans la *Revue des Deux Mondes* (15 mai 1928) un article où il raconte ce qu'au jour le jour il a vu et entendu. Nous résumons les points saillants de son enquête.

Boulogne-Billancourt est relativement une cité ouvrière de luxe, offrant un confort très satisfaisant à des travailleurs dont le salaire est fort élevé ; et pourtant avec ses 70.000 habitants Boulogne-Billancourt est une « ville rouge, » gouvernée par une municipalité communiste.

Comment expliquer ce contraste ?

M. Valdour en donne deux raisons. Tout d'abord, on se trompe quand on s'imagine que le problème ouvrier ne consiste que dans le fait matériel de l'amélioration des conditions actuelles de la vie du prolétaire. Les gros salaires, le confort, le luxe même de l'existence, tout cela est très bien, sans doute, et âpre objet immédiat de revendications. Mais l'ouvrier, plus avisé qu'on ne le suppose, se méfie d'un état de choses dont le lendemain ne lui paraît point solidement assuré. En plus du bien-être d'aujourd'hui, il veut sa continuité, sa sécurité pour l'avenir, et comme il est persuadé que la condition actuelle des institutions sociales ne peut les lui garantir, il est pour « la lutte des classes, » il est comme par instinct l'ennemi à priori de l'ordre social présent, sans savoir au juste ni même se demander comment la dictature du prolétariat pourrait avantageusement le remplacer.

Mais la solution matérielle du problème ouvrier ne répond qu'à un aspect de la solution totale.

Le problème ouvrier est également d'ordre intellectuel, d'ordre politique, d'ordre moral et religieux. Si nous nous en tenons au point de vue intellectuel, nous dirons que la crise est engendrée par une idéologie fausse : méconnaissance du droit de propriété, ignorance des conditions de vie de l'entreprise, des lois économiques, des fonctions de l'Etat, des principes fondamentaux de son organisation. Si les ouvriers restent mécontents, en dépit des avantages matériels qui leur sont accordés, c'est qu'ils visent à autre chose que ces simples avantages : à la pleine et exclusive propriété des instruments de production — capitaux et usines — et à leur gestion directe. C'est la thèse collectiviste dont on les a imprégnés en troublant leur intelligence et en faussant leur jugement.

Le chômage partiel qui sévit depuis un an et l'influence révolutionnaire des ouvriers étrangers accentuent le péril. Aux alentours de l'usine

[1] Paris, Dunod, éditeur, 92, rue Bonaparte.

nombreuses sont les enseignes qui désignent des pensions russes. Il y a aussi une « Coopérative de l'Association des ouvriers russes, » des blanchisseries, coiffeurs et tailleurs russes, des restaurants magyars, deux hôtels chinois, des pensions d'indigènes algériens. Devant la principale porte de l'usine Renault un éventaire aligne des journaux arméniens, roumains, tchèques, hongrois, de Vienne et de Berlin, d'Italie et d'Espagne. On trouve là un marché où, mêlés à quelques Français, des Arabes, des Levantins et des Juifs vendent sur leurs petites voitures à bras vêtements, linge, chaussures, menus objets de toilette, de quincaillerie, de papeterie, du cirage, des légumes et des fruits, de la pâtisserie et des glaces. Des camelots débitent leur boniment, des chanteurs populaires leurs romances. Dans ce fouillis cosmopolite la propagande du désordre s'exerce avec une intensité redoutable.

Pas un instant les ouvriers n'échappent aux excitations des meneurs révolutionnaires. *L'Humanité*, le *Libertaire* et autres feuilles du même genre sont répandues à profusion. Certains jours, irrégulièrement, à l'improviste, apparaissent des vendeurs du *Bolchevik de chez Renault,* « journal d'usine » alimenté par les « cellules » de l'établissement. Ou bien des orateurs révolutionnaires, de la fenêtre d'un entresol de café, ou montés sur un banc, ou du haut de l'automobile qui les a amenés, haranguent la foule.

Au « casino de Billancourt » les étrangers affluent en très grand nombre, — Italiens, Orientaux, Chinois, ces derniers accompagnés de leurs femmes françaises et de leurs jeunes enfants, — offrant ainsi une image saisissante de l'invasion du pays par les races les plus variées. La propagande révolutionnaire ne manque pas de s'introduire dans ces lieux de plaisir. Un théâtre de Boulogne joue une pièce antimilitariste et internationaliste : *1914. Maudite soit la guerre !* où nos officiers, médecins militaires, prêtres mobilisés, sont dépeints comme des lâches, les patrons comme des embusqués, les ouvriers comme les seuls Français qui se soient battus, qui aient subi souffrances, blessures, mort. Les spectateurs applaudissent furieusement et crient : « A bas la guerre ! »

M. Jacques Valdour, s'il s'en était tenu à la première impression reçue au contact de ses « camarades » de travail, en vivant au milieu d'eux, au restaurant et à l'usine, aurait pu croire qu'exclusivement préoccupés de leur tâche et des soucis de la vie matérielle, ils demeuraient étrangers aux idées révolutionnaires. Point de mauvais esprit ni de propos subversifs ; silence sur les affaires de la politique et du communisme ; parfois même des conversations très sensées à propos de l'impôt sur les salaires, du chômage, de la difficulté des entreprises patronales, de l'inutilité d'une révolution violente pour porter remède, etc.

Impression superficielle ! Optimisme trompeur ! La crainte d'être mis à pied retenait bien des langues. L'eau, sous une couche d'huile, était tranquille à la surface ; mais quels remous violents dans les profondeurs ! L'organisation des communistes dissimule soigneusement — c'est la tactique actuelle du parti — son existence et son activité. Un incident brusquement surgi allait révéler à l'observateur le véritable état d'esprit des salariés d'usine : c'est l'émeute du 22 août 1927, qui éclata à Montmartre et boulevard Sébastopol, quand on apprit par les journaux l'exécution de Zacco et Vanzetti, émeute qui, comme l'on sait, fut sérieuse et mit un instant en échec toute la police parisienne. Le lendemain, et pendant toute une semaine, dans les ateliers, les cabarets, les restaurants, ce ne fut qu'un cri de joie. Tout le monde déploie l'*Humanité*. Toutes les langues se délient. On parle de cette échauffourée avec un accent de triomphe, avec orgueil. Dans un frémissement d'espérance, tous s'affirment solidaires. Quelque journal qu'ils lisent, ils sont comme soulevés par la même certitude du jour proche où naîtra la société nouvelle : l'ère de leur libération va s'ouvrir !... La satisfaction est générale. Partout éclate l'indignation contre la mise à mort des deux anarchistes italiens. Des invectives contre les forces d'ordre et des menaces pour l'avenir sont énergiquement proférées : « L'armée c'est le tombeau des intelligences !... — L'exécution de Zacco et Vanzetti est un crime infâme !... — Attendez encore un peu et ce sera une nouvelle Commune !... — Ça n'est pas fini, cette affaire-là ! » grondent-ils, farouches. Et toute la classe ouvrière vibrait dans un même sentiment sous la poussée d'une minorité fanatisée.

L'aspect tranquille, l'activité laborieuse, la bonne tenue du personnel d'une usine ne doivent pas faire illusion. Le mal est profond et caché. D'être soustrait aux regards, il n'en est que plus grave : nous en sommes davantage trompés. Depuis 1924 la propagande communiste et bolcheviste se fait de plus en plus secrète, ce qui lui permet de s'étendre en toute sécurité et de préparer plus efficacement la tactique de ses offensives.

De tous ces faits et de l'enquête minutieuse à laquelle il s'est livré, il faut conclure avec M. Jacques Valdour que, dans la classe ouvrière, une forte minorité, que la foule des autres suivrait, si l'heure de la grande ruée venait à sonner, est puissamment organisée, encadrée, commandée et armée. Elle est enthousiaste et disciplinée. Cette masse fermentescible est à la merci d'une campagne de presse, de meetings et de manifestations, conduite avec méthode et avec ténacité. L'argent ni les hommes ne manquent. Une propagande intense s'exerce à la fois publiquement et secrètement, par des associations qui s'étalent au grand jour et par des groupements qui se dissimulent avec soin. L'action souterraine, insaisissable, s'ajoute à l'action ouverte. On ne saurait nier la gravité du péril.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

Louis BETHLÉEM. **La Presse.** — In-12 de 621 p., 15 f. — Editions de la *Revue des Lectures,* 77, rue de Vaugirard, Paris 6e.

Les livres de M. l'abbé Bethléem sont toujours des actes d'apostolat. Les amis de la vérité, les défenseurs de la religion et de la moralité publique les attendent avec impatience, les lisent avec avidité, et s'inspirent de leur doctrine. Ce nouveau recueil documentaire sur la Presse sera, comme ses aînés, le bienvenu. L'auteur ne parle pas de son propre fonds : il fait parler les autres ; et ce sont ces leçons empruntées à autrui qu'il veut, apôtre de la bonne presse, divulguer et inculquer : « Cet ouvrage, dit-il dans l'*Avant-propos,* ne s'adresse pas seulement à quelques milliers de conférenciers et de dirigeants ; il s'adresse à tout le monde, parce que tout le monde peut y trouver son bien. Ils sont vingt millions d'hommes, en France, qui lisent un journal. Ces vingt millions d'hommes sont menés par la presse. Et ils ne la connaissent pas. Personne, en effet, ne comprend, comme il faudrait, la presse, la puissance formidable de la presse, l'importance primordiale de la presse. Et le mal de la presse se perpétue et le bien languit, parce qu'on ne sait pas ou qu'on n'est point convaincu. Les leçons cependant n'ont point manqué, celles des faits, et celles des hommes les plus autorisés.

« Ces leçons nous ont paru si fortes, si éloquentes, si complètes et si décisives que nous les avons recueillies pour en composer un volume. On ne trouvera donc pas ici autre chose que les pensées des autres. Nous les avons cherchées, parfois à de grandes profondeurs, là où l'ingratitude des hommes les avait ensevelies. Nous les avons extraites, le plus souvent en morceaux. Mais les morceaux étaient bons : ils donnent à l'ouvrage sa valeur. »

Cinq parties : 1o *l'influence et la puissance de la presse* (influence individuelle et sociale) ; 2o *les méfaits et les dangers de la presse* (plaie de la vénalité ; presse hostile ; presse immorale ; presse neutre ; dangers dans l'information, dans les faits divers, dans les romans feuilletons et les contes) ; 3o *les bienfaits et les gloires de la presse* (la presse catholique ; le journal « La Croix » ; les journaux régionaux) ; 4o *la nécessité de la presse* (fait inéluctable, démontré par les témoignages, les raisons, l'autorité de l'Eglise) ; 5o *les devoirs qui s'imposent* (contre la mauvaise presse ; pour la bonne presse).

Avec M. Bethléem, nous formons des vœux ardents pour que ce livre, qu'il faudrait répandre dans toutes nos œuvres catholiques, contribue à éclairer bien des nôtres encore asservis aux meneurs, à les séparer de la mauvaise presse, de la presse de leurs ennemis, pour les attacher à leur presse, à la presse catholique.

JACQUES VALDOUR. **Les méthodes en Science sociale.** — Un vol. in-8 de 315 p. — Rousseau, éditeur, 14, rue Soufflot, Paris Ve.

Ce livre comble une lacune : il n'existait encore aucun ouvrage qui traitât de cette question. Et il comble une lacune grave : le problème de la méthode est à la racine de toute science. On connaissait quelques brefs traités de méthodologie sociologique, mais qui ne concernaient qu'une école sociale déterminée ; et encore étaient-ils fort rares ; par exemple, les *Règles de la méthode sociologique,* de Durkheim, ou bien l'*Introduction à la méthode sociologique,* de Bureau, mais aucune étude d'ensemble.

Le traité que vient de publier J. Valdour fait passer sous les yeux du lecteur le tableau de toutes les méthodes auxquelles la Science sociale a eu recours depuis l'antiquité jusqu'à nos jours : étude historique, par conséquent, mais critique également, car l'auteur s'efforce de construire, par la critique des méthodes analysées, une théorie de la méthode en Science sociale, méthode qui sera nécessairement, comme son objet lui-même, complexe et multiforme. Cet ouvrage constitue l'indispensable préface à toute étude de la Science sociale envisagée en elle-même.

L'auteur insiste sur cette idée qu'une méthode ne pouvant être forgée indépendamment de la recherche scientifique, l'étude critique de la méthode est inséparable de l'étude critique de la théorie qui en fait usage ; l'analyse d'une méthode donnée suppose connue la doctrine correspondante, exige le rappel de ses positions essentielles et implique un jugement sur leur valeur. L'évolution des méthodes et l'évolution des doctrines vont de pair, réagissant sans cesse l'une sur l'autre.

L'idée maîtresse du livre, celle qui circule à travers toutes ses pages, est celle de l'extrême complexité de l'objet de la Science sociale. Dans l' « Introduction, » Jacques Valdour, étudiant et définissant le fait social humain, souligne sa prodigieuse extension ; s'il concerne toutes les manifestations extérieures de l'activité de l'homme, il en résulte nécessairement qu'il touche à tous les domaines où se dépense cette activité. Dès lors, cette conclusion s'impose : la Science sociale, — c'est-à-dire toutes les sciences sociales : Economie, Politique, Sociologie, Morale sociale, — ayant pour but d'étudier une matière à ce point variée, devra recourir, non pas à une méthode unique, mais à des méthodes aussi diverses que la matière étudiée : méthode rationnelle et méthode expérimentale, méthode abstraite et méthode concrète, toutes concourront à creuser un des aspects du problème étonnamment complexe auquel la Science sociale s'attaque.

Passant alors en revue, depuis l'origine jusqu'à nos contemporains, les différentes méthodes auxquelles les théoriciens ont eu recours, Jacques Valdour montre dans quelle mesure cette méthode vaut, dans quelle autre mesure elle ne vaut pas ; pourquoi, sur tel point, elle nous fait avancer dans la connaissance du réel et pourquoi, sur tel autre, elle nous trompe. Les déceptions auxquelles maintes doctrines aboutissent proviennent donc d'une insuffisante délimitation ou d'un défaut de limitation de la partie du tout social à laquelle seule leurs méthodes auraient dû s'appliquer. L'extension indue d'une méthode donnée a amené la théorie correspondante à élargir illégitimement ses conclusions, de telle sorte que, le plus ordinairement, l'erreur doctrinale consiste à généraliser sans raison : l'affirmation pèche par son excès qui implique la négation d'une partie plus ou moins importante de la réalité.

A la lumière de cette constatation, l'auteur rejette les théories qui ne s'inspirent que de l'imagination. Mais il retient la nécessité de l'intervention de cette faculté pour que le théoricien suscite en lui-même les hypothèses indispensables à l'effort de la recherche : l'imagination est créatrice de conclusions hypothétiques et provisoires propres à stimuler et diriger son enquête ; la construction subjective vaut comme un ferment de la pensée. Encore l'hypothèse imaginative ne doit-elle pas être arbitraire, mais vraisemblable et autorisée par les conclusions définitives auxquelles la science est déjà parvenue. Dans cette partie de l'ouvrage, consacrée aux méthodes subjectives, l'auteur étudie Platon, Thomas Morus, Rousseau, Fourier, Saint-Simon et les doctrinaires de l'anarchie.

Dans une seconde partie, de beaucoup la plus importante, l'auteur, après avoir étudié les débuts de l'observation en Science sociale, ses longs et laborieux

tâtonnements, aborde les méthodes de précision, — l'école psychologique autrichienne et l'école mathématique, — puis, les méthodes psycho-sociologique de Tarde, positiviste de Comte et Durkheim, biologique de Schaeffle et Worms, bio-rationnelle de Fouillée, et termine par les méthodes d'observation directe et totale, analytico-synthétiques, des faits sociaux : les méthodes historique, statistique, monographique (Le Play), celle de Tourville et la sienne propre, cette « méthode concrète des observations vécues » qui lui a permis de publier toute la série de volumes sur « la vie ouvrière » où il analyse les conditions d'existence des ouvriers dans les usines où lui-même a travaillé à côté d'eux.

La conclusion générale du livre est que toutes les méthodes aboutissent à saisir une partie du réel et à nous avancer dans la connaissance des phénomènes sociaux, mais qu'aucune ne suffit à la tâche de les saisir et de les faire comprendre et que, par conséquent, « elles sont, toutes, à des degrés variés, complémentaires les unes des autres. » En définitive, elles s'associent et se hiérarchisent, comme les aspects du problème total qu'elles saisissent, dans un tout organique, la Science sociale, image de la réalité sociale elle-même.

R. PORTEHAULT. **Nos Réunions.** *Causeries à des jeunes gens.* Préface de Jean des Tourelles. — 5e édition. Vol. in-12 de XVI-468 p. — Paris, Lethielleux.

Ce recueil date de 1912. C'est l'*Ami* qui en eut la primeur (*Prédication* de 1909 à 1911). Il se félicite de pouvoir annoncer aujourd'hui la 5e édition de cet excellent volume où l'auteur a mis le meilleur de son cœur, de son expérience et de son zèle apostolique. Le patronage n'est pas seulement un lieu où l'on réunit la jeunesse pour l'amuser et la préserver momentanément ; c'est, avant tout, un moyen d'atteindre les jeunes gens pour les instruire et en faire, pour toujours, des chrétiens convaincus, pratiquants, sans peur comme sans reproche. La tâche est difficile, car il s'agit de prémunir l'adolescent contre les tentations, les pièges, les obstacles de toutes sortes qu'il rencontrera plus tard à l'usine, à la caserne, dans la société tout entière.

L'auteur, dans l'avant-propos de la 2e édition, présente ses « modestes causeries, » ...« non comme des modèles à suivre, mais simplement comme des essais dont on peut s'inspirer pour la direction des jeunes gens. » Ces « essais » sont d'un maître et il semble difficile de pouvoir mieux dire. Le programme que s'est tracé l'auteur est essentiellement surnaturel : il a réussi à le réaliser chez « ses jeunes de Micy. » Les autres directeurs de patronage, suivant ses traces et utilisant son enseignement, réussiront ailleurs. Voici ce programme, tracé par la main de l'auteur lui-même : « *Il est de la première importance d'apprendre au jeune homme à se défier des séductions qui l'entourent, de lui donner des sentiments élevés, de l'attacher fortement à ses devoirs envers la famille, envers Dieu, pour l'aider à se façonner une âme virile.* » Pour atteindre ce but, M. Portehault, dans une série de quarante-six causeries, apprend à ses auditeurs ce qu'est un patronage, quels moyens sont utilisés au patronage pour la formation, quels avantages présente le patronage. Il rappelle quels sont les devoirs envers le patronage (y venir, en avoir l'esprit, se sacrifier pour lui, être fier de lui) ; envers le directeur du patronage (respect, affection, confiance) ; envers les camarades (amitié, exemple, condescendance et bonté envers les petits, apostolat) ; envers la famille et les parents. Il recommande au jeune homme d'être vertueux, toujours guidé par son idéal, toujours enthousiaste, toujours consciencieux, toujours énergique, toujours plein d'entrain, toujours chaste, toujours laborieux. Il fait aimer les distractions du patronage, en montrant l'utilité des jeux, de la gymnastique, du théâtre, des promenades ; mais il a soin aussi de mettre en garde ses petits amis contre les dangers qu'on peut rencontrer déjà au patronage, esprit de coterie, respect humain, mauvais camarades ; contre les dangers qu'ils rencontreront dans le monde, mauvaises lectures, bals, spectacles immoraux. — Le moyen de rester fidèle ? Il n'y en a pas deux, — et c'est ici qu'il faut savoir gré à l'auteur d'avoir dit la vérité tout entière et toute simple, — c'est l'esprit surnaturel, piété, prière, pensée de Dieu, dévotion à la Sainte Vierge, messe, confession, communion, retraite annuelle. Dans combien de patronages, hélas ! n'est-on pas exposé à sacrifier le côté surnaturel pour avoir le nombre et retenir les « grands » ! Dans la formation du jeune homme, M. Portehault accorde à l'élément surnaturel la première place : c'est la bonne manière, c'est la seule manière de réussir *vraiment*. Enfin, il faut songer à l'avenir : le service militaire, le mariage, peut-être la vocation sacerdotale ou religieuse, enfin l'heure de la mort. Tout cela est médité, d'une méditation appropriée aux jeunes esprits et aux jeunes cœurs. Tout cela devait être dit : on l'a dit et bien dit. Comme l'écrit Jean des Tourelles, dans la préface, « les directeurs de Patronage trouveront en ce recueil, à un endroit ou à un autre, toutes les notions essentielles sur lesquelles repose leur œuvre difficile et nécessaire. Ils y verront ce qu'il faut dire à leurs jeunes gens pour les amener à Dieu, non seulement pour un temps, mais pour toujours. »

Edward MONTIER. **La Culture des « Lis. »** In-8 de 320 p., 12 f. — **Pour peupler nos Patronages**, par A. B. C. In-12 de 194 p., 6 f. 50. — Abbé A. CHANTEPIE. **Les Patronages de jeunes filles.** In-12 de 264 p., 12 f. — Éditions de *La Vie au Patronage*, à Antony (Seine).

I. — Les « lis » ici cultivés sont les chers petits du patronage du jeudi, ou plus exactement les plus grands parmi ces petits, ceux à qui s'adressent ces aimables et substantielles causeries. Quatre fois par mois, les « lis » ont appris à mieux connaître et surtout à mieux servir Dieu en repassant en leur mémoire leurs devoirs d'ordre individuel, familial et social. Sans oublier l'aspect surnaturel de la vie chrétienne, il semble que l'auteur ait eu plus spécialement en vue de former en ses jeunes auditeurs l'âme naturellement honnête, la seule qui puisse offrir à la grâce un terrain bien préparé pour la vie surnaturelle. Les « lis » savent cependant qu'ils doivent adorer, louer, aimer, remercier Dieu et Notre-Seigneur Jésus-Christ, son fils ; ils connaissent l'obligation de la prière, du repos dominical, de l'assistance à la messe ; on leur enseigne la douceur et la facilité d'une bonne confession et on les incite à faire souvent de bonnes communions. Mais, en vérité, la doctrine spécifiquement catholique est réduite ici à un minimum qui appelle un complément. Ce complément doctrinal, l'auteur le donnera très certainement à ses chers « lis » : peut-on, en une seule année, tout dire et tout expliquer ? L'ouvrage, traitant de choses religieuses, devrait porter l'*Imprimatur*.

II. — *Pour peupler nos Patronages* est un recueil d'articles parus dans *La Vie au Patronage*. Le sous-titre : *Initiatives, Industries et Expériences d'un Directeur de Patronage*, indique bien quel en est l'objet précis : « Nous voulons faire connaître, écrit l'auteur, faire apprécier des industries variées pour aborder les jeunes gens, pour les attirer à nous, puis pour les maintenir sous notre influence. Tout cela est œuvre de stratégie et de tactique apostoliques, c'est vrai ; mais tout cela n'a qu'un but commun : peupler nos chers patronages... »

Au patronage, le nombre n'est pas tout ; mais encore faut-il ne pas le négliger. L'auteur de ce livre, « si plein d'enseignements utiles et de directives avi-

sées », aidera les directeurs de patronage à recruter des adhérents tout en conservant la qualité nécessaire.

III. — Dans son étude, solide et vécue, de ce que doit être un patronage catholique de jeunes filles, M. l'abbé Chantepie montre comment le patronage est, avant tout, une œuvre de formation, d'éducation et d'éducation intégrale. Qui dit œuvre d'éducation intégrale, dit éducation religieuse, intellectuelle, morale, professionnelle, sociale, civique, physique même.

C'est sous cet aspect très spécial et très complet qu'il étudie en quinze chapitres l'organisation et le fonctionnement d'un « vrai » patronage. En appendice, les règlements du patronage.

Emile GABORY. **La Révolution et la Vendée**, d'après des documents inédits. T. II : *La Vendée militante et souffrante.* — In-8 de 293 p., 20 f. — Paris, Perrin.

Le premier volume de cette histoire, *Les Deux Patries*, que nous avons présenté à nos lecteurs en 1925, p. 328, montrait les paysans vendéens, — catholiques et antimilitaristes, — se soulevant contre la Révolution, propulsés par des forces intérieures et immatérielles. Leurs troupes marchaient alors sans cohésion et sans plan à la conquête des villes, qu'elles abandonnaient aussitôt prises. Dévorées par une soif d'indépendance, elles méprisaient les plus belles occasions.

Il faut maintenant étudier l'organisation qu'elles vont être obligées de se donner tant bien que mal. L'Armée de Mayence est aux portes : les jours sombres sont venus. La Vendée militante va se muer en Vendée souffrante. Bientôt, rejetée outre Loire, elle s'en ira aux « pays de galerne, » vers la grande déception de l'aide anglaise. Elle sera saignée aux boucheries effroyables du Mans et de Savenay. Puis ce sera la Terreur avec Carrier.

Plus que toute autre région, l'Ouest souffrira de la Terreur, et cela, non seulement à cause de la révolte vendéenne, mais encore — fait extrêmement important — à cause de l'échec girondin ou *fédéraliste*. Ce mouvement, plus actif dans l'Ouest que partout ailleurs, a menacé sérieusement la Montagne : la Montagne triomphante ne l'oublia pas.

L'œuvre de destruction accomplie par les « Colonnes Infernales » est épouvantable. Elle dépasse en horreur tout ce que l'on peut imaginer de plus ignoble et de plus barbare : « Si toutes les femmes ne sont pas brûlées, elles trouvent, en tout cas, un emploi : les plus vulgaires appartiennent aux soldats, les plus belles aux officiers... Une enquête médicale officielle, faite en l'an V, révèlera les ravages vénériens opérés dans une population naguère saine, à la suite du passage des soldats de Turreau. Que ce soit les troupes de Grignon ou celles de Cordellier, celles de Huché ou celles de tout autre chef, le viol est la récompense normale du soldat. Dans les métairies, les femmes sont prises devant leurs maris expirants. Le républicain Châtelain a raconté des scènes de sadisme inouï. Une citoyenne de Pouzauges est la conquête commune de l'état-major de l'armée. Une autre appartient à trente soldats. Un cavalier accourt dans les champs pour arrêter une jeune fille qui fuit ; il l'atteint..., et la massacre ensuite. Des malheureuses, qui espèrent par le déshonneur subi avoir évité la mort, sont fusillées nues. Une femme patriote est coupée en morceaux avec sa servante, ainsi que deux vieilles femmes, dont l'une est en enfance. Des femmes sont souillées dans leurs cadavres... Des soldats ouvrent le corps des femmes enceintes, y mettent de l'avoine et y font manger leurs chevaux. On pourrait composer un livre de trois cents pages avec des scènes de ce genre. Le plus attristant est que tous ces crimes apparaissent aux soldats comme faisant partie du plan de vengeances nécessaires... » (p. 210-211).

Dans un chapitre plein d'intérêt historique, M. Gabory étudie la Terreur dans l'Ouest et les responsabilités de Carrier :

« L'Histoire se doit, déclare-t-il, de ramener la personne de Carrier, que la légende a faite gigantesque, à de justes proportions. Il ne dépasse en scélératesse ni ses complices nantais, les membres du Comité révolutionnaire, ni la moyenne des autres représentants chargés d'exécuter les rigueurs de la Convention dans les régions insurgées. Laisser Carrier cloué à son pilori disproportionné, ce serait reléguer au second plan des bourreaux de sa trempe : Heutz et Francastel en Maine-et-Loire, Lequinio en Vendée ; surtout ce serait voir l'un des acteurs au détriment du drame ; ce serait oublier le grand duel entre la Convention et l'Ouest. Le décret du 1er août avait prescrit la destruction totale des pays rebelles. Turreau, avec ses colonnes incendiaires, opéra dans les campagnes ; les représentants se chargèrent des villes et des prisonniers qu'à flots on y amenait : division du travail bien comprise. Il suffit de savoir que 50.000 personnes, peut-être davantage, ont été fusillées, guillotinées, noyées ou sont mortes en prison, dans l'ensemble des chefs-lieux de la Vendée militaire, en expiation de ce soulèvement colossal, pour que la personnalité de Carrier se rapetisse et que la tragédie reprenne toute son ampleur. Carrier ne fut, en somme, que le rouage mécanique d'un organisme terrifiant, ni plus ni moins que les autres représentants en mission » (p. 251).

Avec Bourniseaux, dans son *Histoire de la Vendée* (t. III, p. 364), M. Gabory opine que le nombre de 400.000 victimes de la guerre civile n'est pas exagéré !

On ne supprime pas les idées par des tueries et des répressions barbares. La Vendée vaincue et foulée aux pieds est bien près de ressusciter. « Certains représentants du peuple se rendent compte déjà des ruines qu'ils ont accumulées sur cette terre par eux maudite. *Ils ont voulu broyer les corps pour atteindre les âmes ; mais, immatérielles, elles planent au-dessus des charniers...* Déjà apparaît aux consciences sincères comme aux esprits inquiets, encore indécis et nébuleux, le seul moyen de terminer cette guerre impie : s'adresser aux âmes de ceux qui ne sont pas encore tombés, apaiser les ombres terribles de ceux qui ne sont plus ; bref, permettre aux Vendéens de servir *les deux Patries.* — Ce sera l'œuvre de demain » (p. 291).

Chanoine Jean VAUDON. **Histoire générale de la Communauté des Filles de Saint-Paul de Chartres**, *enseignantes, hospitalières, missionnaires.* — Tome III : *De 1840 jusqu'à nos jours.* — Grand in-8 de XVII-591 p., 20 f. — Paris, Téqui.

Voici le troisième volume d'une « Histoire » dont toutes les pages respirent un délicieux parfum de charité et d'édification. Il continue dignement les deux premiers que nous avons présentés à nos lecteurs le 14 août 1924.

L'auteur nous expose lui-même, dans l'Avant-propos, le contenu de ce tome III. — Tout d'abord nous y lisons la suite et la fin de la vie charitable des Filles de Saint-Paul dans les Antilles françaises. Ici, toutes les maladies, toutes les épidémies, tous les genres de fléaux ; ouragans non seulement des vents furieux et des pluies torrentielles, mais encore ouragans de feu et des villes en cendre. Face aux désastres, face aux épouvantements et découragements, nuit et jour debout, les Hospitalières soignent nos soldats, nos marins, les colons, les prisonniers, les fous. On les a vues transportant elles-mêmes les cadavres qui encombraient les hôpitaux et réduites à les ensevelir, en attendant qu'à leur tour elles tombent et meurent. A la Désirade, sœur Elise, constamment au milieu des lépreux dont elle est la mère adoptive, apparaît un jour dans un village atteint par le choléra et qu'une municipalité sans entrailles avait consigné ; violant toutes les consi-

gnes, brisant tous les obstacles, elle est partie avec ses compagnes et quelques-uns de ses lépreux; elle a ravitaillé les affamés, aidé les moribonds à bien mourir, creusé des fosses et brûlé des cadavres. Apparition sublime de la charité de Dieu ! A Saint-Pierre de la Martinique, le jeudi 8 mai 1902, la terre en convulsion s'est ouverte et elle a englouti, vivantes, vingt-huit Filles de Saint-Paul. Et en 1903, presque au lendemain de ces catastrophes un ministre français supprimait sur ces terres de douleur dans tous les hôpitaux le service des Hospitalières, et les autorités municipales chassaient des autres maisons de charité ces religieuses dont elles avaient imploré le dévouement.

Les chapitres intitulés *Les Filles de Saint-Paul au bagne* sont, non pas d'une imagination en quête de nouveautés sensationnelles, mais d'une réalité historique la plus scrupuleusement contrôlée sur des pièces d'archives. En ce milieu horrible du bagne, à travers les récits de crimes monstrueux, dans l'atmosphère d'un climat souvent empoisonné par toutes sortes de maladies, y compris la fièvre jaune, on voit passer et repasser la soutane noire du Jésuite ou du Spiritain et la blanche cornette de la religieuse, Fille de Saint-Paul, les uns prêchant à des dégradés, à des désespérés, la miséricorde du Christ, ses pardons, ses réhabilitations avec la certitude, pour les repentis, d'un paradis d'outre-tombe ; les autres, — vision touchante des mères, des sœurs restées là-bas et qui pleurent et prient, vision surtout du beau visage de la Charité éternelle, — se penchent sur les plaies du corps les plus hideuses pour les soigner, les guérir, et, par elles, atteindre les plaies mêmes de l'âme. Plus d'une fois, dans ce cloaque, les religieuses auront aidé le missionnaire à purifier un cœur où pourra se reposer Jésus-Hostie. Aussi, en dépit des entraves apportées à l'action de l'Eglise, en dépit des scandales quotidiens de fonctionnaires qui, au lieu de travailler au relèvement des milliers de malheureux confiés à leur vigilance, les abaissent encore et les ravalent par leurs exemples déshonorants, que de consolations ! que de conversions ! que de morts heureuses, on voudrait dire des morts de saints !

Comment ils meurent eux-mêmes, les apôtres du bagne, victimes de leur apostolat, on le verra en ces pages qui sont moins effrayantes que rassurantes. On verra de même comment elles savent mourir, ces Hospitalières de France, vierges héroïques, immolées volontaires de la gloire de Dieu pour le rachat d'âmes regardées comme la honte et le rebut de l'humanité.

Quant aux survivantes, le lecteur apprendra, avec une stupeur aussi douloureuse qu'indignée, le sort que leur a réservé l'autorité civile de notre pays. Les bagnes, eux aussi, ont été laïcisés ! Après plus de cinquante ans au service de la mère-patrie, sur les pontons flottants et dans les pénitenciers des îles et de la terre ferme, elles ont été remplacées aux infirmeries, non pas par des noirs comme aux Antilles, mais par les bagnards eux-mêmes. Victimes, après les Pères Jésuites et les Pères du Saint-Esprit, d'un laïcisme sans pudeur et sans pitié, elles sont rentrées en France pour demander à leur maison-mère un linceul.

Passons de la Guyane en Chine, à l'île de Hong-kong où nous avons assisté (tome II) à la fondation de l'Œuvre de la Sainte-Enfance avec sœur Benjamin, femme étonnante qui traversera d'une âme toujours égale toutes les humiliations et toutes les élévations. Cette femme connaîtra la douleur d'être en désaccord avec l'autorité la plus respectée, celle de son Préfet apostolique ; mais pas un instant elle ne perdra la paix de l'âme ni même la joie, moins encore le courage. Confiante en la justice de Rome, elle en avait appelé au Saint-Siège. L'épreuve terminée, nous la suivrons, en sa qualité de supérieure principale résidant à Saïgon, à travers la Cochinchine où jusqu'à sa mort se déploieront sa prodigieuse activité et sa charité conquérante. Partout elle ramasse des enfants abandonnés, ici et là, elle ouvre des écoles, des pensionnats, des ouvroirs, des refuges ; sur les canonnières de l'Etat, elle brave les pirates cachés dans la brousse des deux rives ; dans les hôpitaux militaires, elle et ses filles soignent les blessés qui les réclament et les acclament, avec le dévouement de mères et de sœurs. Maintes fois, dans ces récits, se détachent d'admirables figures : figures d'enfants des martyrs, vénérables visages d'évêques, confesseurs de la foi, auxquels, pour être martyrs eux-mêmes, seule a manqué la mort sanglante...

La France n'est pas oubliée dans ce volume. Sur quatorze chapitres, quatre lui sont consacrés. Les œuvres anciennes continuent et de nouvelles se fondent. Mère Maria a soixante-dix ans ; elle a terminé son second généralat. Nous soulevons désormais le voile de sa vie cachée ; nous vivrons avec elle ses derniers jours ; nous assisterons à sa mort († 1869). Mère Elie, puis Mère Saint-Luc, deux âmes qui n'en font qu'une, gouvernent tour à tour la communauté. Mais la France souffre : nous sommes à l'année terrible et dans dix ans commenceront les années de la République sectaire et antireligieuse, — années honteuses ! Au chevet des blessés de la guerre et sur les champs de bataille se penche la cornette des Sœurs Hospitalières. Dans les Hôtels-Dieu, petits et grands, elles sont restées vingt, trente, quarante et même soixante ans, anges d'abnégation, d'humilité, de mansuétude, de charité ! Nous n'entrerons avec elles dans les écoles que pour voir ces écoles fermées par le pouvoir civil. Plus de deux cents sur deux cent vingt-quatre ! Les populations rurales, agricoles, ouvrières ont beau protester, pétitionner pour le maintien des Sœurs qui instruisent les enfants, secourent les pauvres, soignent les malades : le crime contre l'humanité, contre la justice, contre le droit inaliénable du père et de la mère, contre les libertés naturelles et sacrées, contre Dieu, l'Eglise et la Patrie, le crime, toute honte bue par la tyrannie maçonnique, est consommé...

A ce « brigandage » (le mot est de S. Augustin parlant des invasions barbares), la France a-t-elle gagné ? Hélas ! un des plus farouches partisans du régime laïque était obligé de l'avouer : « Nous avons dépensé des millions pour l'enseignement, nous avons construit de magnifiques palais scolaires, et nous sommes obligés de reconnaître que *nous n'avons construit que des sépulcres d'où est absente l'âme de la France !* » (Faillet, conseiller municipal de Paris, cité par *La Croix,* 7 novembre 1908).

L' « âme de la France, » les expulsées de tout Ordre, de tout nom, de tout costume, l'ont emportée avec elles, en Espagne, en Italie, en Angleterre, en Suisse, en Belgique. Les Filles de Saint-Paul, sans dédaigner l'Europe (elles sont en Belgique, en Suisse, en Angleterre), ont donné un plus large coup d'aile. En 1883, les voilà au Tonkin ; en 1887, en Corée ; en 1889, dans l'Annam ; et quand le sectarisme de nos gouvernants les poursuivra jusqu'en ces colonies lointaines, elles émigreront derechef, du moins en partie, vers de nouveaux royaumes : en 1898, le Siam les appelle ; en 1904, le Laos et les Philippines. Là, comme ailleurs et toujours, elles sont restées Filles de l'Eglise et Filles de la France !

L'ouvrage de M. Vaudon est écrit tout d'abord pour les Filles de Saint-Paul, qui sont heureuses de lire ces « mémoires de famille, » et d'y puiser enseignements et encouragements ; mais il fera aussi les délices de toutes les âmes que ne laisse pas insensibles l'héroïsme du dévouement sous toutes ses formes. Comme l'écrit Mgr l'archevêque de Tours à l'auteur, « c'est un monument que vous laisserez à la Communauté de Chartres, quelque chose comme le Livre d'or de sa vie charitable. »

Saint Vaast, *fondateur de l'Eglise d'Arras,* par M. l'abbé E. Guilbert, curé de Verquigneul (Pas-de-Calais). Préface de M. le chanoine Guillemant. — In-12 de 164 p., avec cinq gravures hors texte, 7 f. 50. — En vente à Arras, Imprimerie de l'Evêché, 5, boulevard de Strasbourg.

Voici un excellent ouvrage d'hagiographie. L'Académie d'Arras a voulu en proclamer le mérite en décernant à son auteur une médaille d'or.

S. Vaast est à l'origine de la France chrétienne avec Clovis et Clotilde, à côté de l'évêque métropolitain de Reims, S. Remi. Ecrire son histoire sur un plan nouveau n'était pas chose facile. La critique moderne, en effet, a essayé de réduire à peu de chose ce qu'on sait de lui. M. l'abbé E. Guilbert a fait bonne justice des prétentions exagérées de ces critiques, et il met à la portée de ceux qu'intéresse l'histoire tout ce que l'on sait du saint évêque. Les problèmes sont ici étudiés consciencieusement; aucune difficulté n'est écartée. Nous sommes en présence d'un livre d'histoire, d'une biographie sérieuse et aussi complète que les documents permettent de l'écrire. Les conjectures que parfois l'auteur propose sont toujours appuyées sur des fondements historiques solides.

L'ouvrage a deux parties : I. S. Vaast catéchiste de Clovis ; II. S. Vaast évêque d'Arras.

1. Dans la première partie, l'auteur aborde un double problème, celui du lieu d'origine de S. Vaast, et celui de son ministère à Toul. Sur le premier, sa conclusion est ferme : « C'est en Périgord que notre saint vit le jour et, dans cette région, probablement à Villac, petit village voisin de la commune de Châtres » (p. 45). Sur le second, les monuments conservés et interprétés par la tradition permettent de supposer que Vaast « fut un prêtre attaché à l'Eglise de Toul et employé à diverses fonctions (du saint ministère), en particulier, suivant le témoignage de ses biographes, à la prédication. » L'auteur utilise ici une note de l'*Histoire du diocèse de Toul* de Martin, confirmée et expliquée par les renseignements d'un spécialiste de l'histoire de la cathédrale de Toul, M. l'abbé Clanché, curé de Dieulouard. Un troisième chapitre nous redit la part prise par Vaast dans l'instruction et la préparation morale de Clovis catéchumène, tandis que le chapitre IV nous montre Vaast à Reims et désigné par S. Remi pour le siège épiscopal d'Arras : « Le savant bollandiste Henschenius a traité tout au long cette question ; et son avis a prévalu chez les historiens. Aujourd'hui on admet que le séjour du saint près de l'évêque de Reims fut de cinq ans environ, et on assigne à l'an 500 la date approximative de sa consécration épiscopale et de son arrivée à Arras » (p. 82).

2. Dans la deuxième partie, M. Guilbert examine tout d'abord les origines de l'Eglise d'Arras. S. Vaast en est-il le premier évêque ? Sans doute, avant lui, il y eut, à Arras et à Cambrai, des fidèles ; quelques auteurs assurent même qu'il y eut des évêques. Mais il semble bien qu'on doive accorder les prémices de l'épiscopat dans ces deux villes à S. Vaast. M. G. suit ici l'opinion des auteurs de la *Gallia christiana : « Quosdam Atrebati ante S. Vedastum sedisse episcopos, plerique auctores Belgici docent ; at cum certa et explorata non proferant monumenta, episcopatus primitias in S. Vedasto statuimus* » (t. III, Paris, 1775, fol. 320). Le chapitre sur le ministère de S. Vaast à Arras illustre, en les replaçant dans leur cadre historique, les affirmations d'Alcuin : « *Fuit pauperibus largus, divitibus affabilis, seniores honoribus prævenients, juniores paterna dilectione ammonens, exercens ubique officia caritatis, non sua quærens, sed quæ Dei sunt, Christi secutus vestigia.* » Nous y trouvons aussi quelques détails biographiques sur plusieurs disciples de S. Vaast, Vigor, Dominic et l'archiprêtre Scopilion. Les dernières années et la mort de S. Vaast méritaient d'être étudiées à part ; l'auteur a su glaner, parmi les rares documents qui y font allusion, tous les détails capables de retenir notre intérêt. L'ultième chapitre du volume est consacré à l'histoire des reliques, du culte et des miracles de S. Vaast.

Dans une introduction assez longue (p. 15-30), l'auteur étudie la valeur de deux anciennes biographies de S. Vaast, celle de Jean de Bobbio (VIIe siècle), et celle d'Alcuin (IXe siècle). Il nous dit ce qu'on en peut retenir, et pourquoi. Sans doute, il était difficile de donner sur S. Vaast un travail scientifique définitif : trop de documents, à l'heure actuelle, font défaut pour reconstituer d'une façon complète la trame d'une existence qui s'écoula en des temps si reculés. Du moins semble-t-il que M. Guilbert ait fourni un travail exhaustif : « Vous êtes, écrit à l'auteur M. le vicaire général Guillemant, de ceux qui poussent à bout leur effort et ne se contentent pas d'à peu près... On discutera, sans doute, quelques-unes de vos conclusions. Si on le fait avec des raisons sérieuses à l'appui, vous serez le premier à vous en réjouir. Mais on ne pourra guère vous combattre qu'avec des armes trouvées dans votre arsenal, je veux dire en interprétant autrement que vous les textes que vous avez réunis. Quiconque voudra étudier désormais les origines religieuses de notre Artois devra consulter votre ouvrage. Ce n'est pas pour celui-ci un mince éloge » (p. 8-9).

Les origines de l'Oblature bénédictine, par l'abbé M.-P. Deroux, aumônier au Collège Stanislas. — Grand in-8 de 131 p., 12 f. — Editions de la *Revue Mabillon,* Abbaye St-Martin de Ligugé (Vienne).

Le mot *oblat* désigne indifféremment l'enfant offert par ses parents à une abbaye afin de l'y consacrer à la vie religieuse, et l'adulte qui se donne, lui et ses biens, d'ailleurs souvent sans embrasser la vie monastique. L'auteur étudie l'une et l'autre oblature, en recherche les rapports, et précise les réalités que recouvre la série des termes synonymes souvent employés par les chroniqueurs. Mais l'étude de l'oblature, aussi bien des enfants que des adultes, l'évolution de ces deux formes d'oblature si différentes qu'on ne peut les étudier que séparément, l'épanouissement de l'oblature des adultes dans l'institut fondé par l'abbé Guillaume d'Hirschau, le statut qu'il donna aux oblats, l'influence qu'ils ont exercée, le rôle politique qu'ils ont joué à l'époque particulièrement troublée de la lutte du Pape et de l'Empereur, sont demeurés l'objet primordial de ses recherches.

I. — L'*oblature des enfants* est un acte religieux que légitime l'autorité paternelle. La *patria potestas*, souveraine dans le droit romain, a trouvé dans le christianisme de notables adoucissements. S. Paul semble bien cependant avoir reconnu le droit du père à marier sa fille selon sa volonté ou à la vouer à la virginité s'il le préfère (I Cor., VII, 35 et suiv.). A peine formés, les monastères admettent des enfants : nous en avons le témoignage explicite de S. Jérôme, de Rufin, de S. Grégoire de Nazianze, de S. Paulin. Les règles de S. Césaire (470-543) et de S. Aurélien († 551 ou 553), tous deux évêques d'Arles, sont les premières, semble-t-il, à fournir des renseignements précis sur l'oblature en Occident. Ces règles s'inspirent de S. Basile qui considère les enfants, avant leur profession définitive vers l'âge de 16 ou 18 ans, bien plus comme des écoliers que comme de véritables moines. S. Benoît se sépare nettement sur ce point de ses devanciers. Il ne songe pas à retarder la profession solennelle de l'oblat, ou à la faire ratifier par lui au jour où sa raison sera pleinement développée. Par l'oblature, l'enfant est strictement engagé ; sa profession est définitive ; il est moine complètement, astreint à l'obéissance et à la pauvreté. Il ne doit pas espérer pouvoir héri-

ter un jour de ses parents ; ceux-ci devront le déshériter par serment et devant témoins. Mais si l'enfant ne peut rien posséder du bien de ses parents, le monastère qui l'accueille peut recevoir une donation. — Aucun âge minimum n'est fixé : c'est donc, dans l'acception la plus stricte, la *patria potestas* qui s'exerce dans l'oblature des enfants dans les monastères bénédictins. Mais il faut aussi se souvenir que le couvent bénédictin, dans l'esprit de S. Benoît, constitue une famille religieuse peu nombreuse, douze moines, auxquels la stabilité est imposée, et que dirige l'abbé, véritable père de famille. Les oblats en sont les enfants et, comme tels, sont membres de la famille ; leur nombre dans une même maison, quoique S. Benoît ne le limite pas, ne saurait être très élevé : deux ou trois. Ils seront donc très facilement assimilés, par l'éducation essentiellement familiale qu'ils recevront dans le monastère. Ainsi l'enfant qui laisse la maison paternelle retrouve-t-il une nouvelle famille où l'affection et les soins si nécessaires à son éducation ne lui feront pas défaut.

A la fin du VI^e siècle et durant le VII^e, la règle de S. Benoît devint prépondérante et supplanta peu à peu les autres règles. Les lois introduites par les peuples barbares ne modifièrent pas d'une façon appréciable les règles de l'oblature bénédictine. Fidèles à l'esprit de S. Benoît, les premiers conciles qui s'occupent de l'oblature ne tiennent aucun compte de la liberté de l'enfant. Tels, le concile d'Orléans (549), canon 19 ; le concile de Mâcon (583), le IV^e concile de Tolède, canon 55. Mais le X^e concile de Tolède, en 656, fait apparaître une limitation de la puissance paternelle en matière d'oblature : les parents ne sauraient contraindre leurs enfants à entrer en religion après qu'ils ont atteint l'âge de dix (ou quatorze) ans. Dès lors une nouvelle question devait naturellement se poser : un oblat offert dans son enfance continue-t-il d'être tenu par l'offrande de ses parents lorsqu'il a atteint l'âge de puberté ? La question est posée expressément par S. Boniface au pape Grégoire II. La réponse affirmative de Grégoire II, confirmée ensuite par Grégoire III, favorise l'interprétation stricte de la règle de S. Benoît. Mais, en 817, un capitulaire d'Aix-la-Chapelle affirme la liberté de l'enfant : l'oblature, pour être valable, doit être confirmée à l'âge de pleine raison par l'enfant lui-même. Il fallut le cas de Gotteschalk pour amener, sous la pression de Raban Maur, un retour à la stricte discipline antérieurement en vigueur. Et ce retour est sanctionné par le concile de Worms (868). Toutefois, la rigueur de ces décisions n'était plus compatible avec l'état des esprits à la fin du IX^e siècle, et le concile de Tribur (895) apporta des tempéraments aux décisions de Worms. La sortie du monastère reste interdite à l'oblate qui a été offerte âgée de moins de 12 ans, mais seulement lorsqu'elle a consenti à son oblature ; et le canon 16, énonçant une disposition analogue en ce qui concerne l'oblat, signale les faits qui établiront la présomption de son consentement : la lecture ou le chant solennel au cours des cérémonies liturgiques.

L'oblature des enfants était tentante pour des parents peu scrupuleux qui désiraient se décharger du soin de les nourrir et de les élever ; elle était aussi, pour certains abbés, une occasion de gains, l'aumône étant par eux exigée. Ces deux considérations suffisent à expliquer le succès grandissant de l'oblature jusque vers la fin du X^e siècle. Mais à partir de ce moment, il faut plutôt parler de la décadence de l'oblature des enfants. C'est Cluny, observe M. Deroux, qui donnera le signal de cette décadence, précisément en raison du retour à la discipline rigoureuse de Worms. Les questions posées au Saint-Siège se multiplient touchant l'obligation des oblats : sont-ils tenus de ratifier l'oblation faite par leurs parents ? Aux XIII^e et XIV^e siècles, la discipline est enfin fixée : l'enfant impubère, offert par un autre que ses parents, peut sortir du monastère quand il le veut, s'il n'a pas consenti à son oblature ; mais, s'il a consenti, « son consentement donné *ante legitimam ætatem* le tient jusqu'au moment où, ayant atteint l'âge de parfaite raison, il peut sortir du monastère s'il juge le joug monastique trop lourd pour ses épaules. » Entré de lui-même, l'enfant impubère ne peut rester dans le monastère que du consentement de ses parents ou tuteurs, qui peuvent le retirer du monastère si telle est leur volonté.

Il reste à chercher pourquoi l'oblat, devenu plus jaloux de sa liberté, était aussi moins docile à supporter le joug monastique. Et les causes indiquées par M. Deroux se réduisent à ceci : nombre croissant des moines dans le monastère et centralisation clunisienne, deux éléments qui détruisent toute vie de famille pour l'enfant oblat. De plus, l'encombrement du monastère par un trop grand nombre d'oblats ruinait la discipline et favorisait les clans ; et cet encombrement était favorisé par la lâcheté des parents et par la simonie de l'abbé. De là une nouvelle cause de décadence. Les plaintes sont nombreuses sur les enfants difformes ou incapables, sur les bâtards de nobles, enfants en bas âge dont les parents se débarrassent par l'oblature moyennant finance. Des doléances, des protestations nombreuses s'élèvent, provoquant des dispositions conciliaires fixant un minimum pour la réception des postulants à la vie religieuse. A la fin du XIII^e siècle, l'oblature des enfants est supprimée en fait et condamnée par la *sanior pars* de l'Eglise. La controverse n'est cependant pas définitivement dirimée, et la coutume de recevoir des enfants dans les monastères persévèrera jusqu'au concile de Trente, qui décrète que toute profession faite avant l'âge de 16 ans accomplis est nulle de plein droit, et « qu'avant la profession d'un novice ou d'une novice nul, ni parents, ni proches, ni curateurs, ne pourra donner aux monastères, sous quelque prétexte que ce soit, autre chose que ce qui sera requis pour leur nourriture ou leur vêtement pendant la durée du noviciat, de peur que ce ne fût une occasion de ne pouvoir sortir à cause que le monastère tiendrait tous leurs biens ou la plus grande partie, et que s'ils sortaient, ils ne pourraient pas facilement les retirer. » (Sess. XXV, c. 15-16).

De nos jours, l'oblature des enfants a disparu. Sans doute, certains couvents bénédictins groupent quelques *alumni* qui portent l'habit, mais, outre qu'ils ne font pas la profession d'oblats avant 15 ou 16 ans, cette profession ne comporte aucun engagement d'entrer dans la vie monastique. Elle fait d'eux des oblats dont les obligations peuvent être comparées à celles des membres des Tiers Ordres.

II. — *L'oblature des adultes*, d'après M. Deroux, est une suite de l'oblature des enfants. Mais cette assertion ne saurait être démontrée qu'en l'appuyant sur la considération de toute une série de faits.

Il faut se souvenir que pendant les huit premiers siècles, l'élément sacerdotal est peu nombreux dans les monastères ; les moines appartiennent à l'ordre laïc. Peu à peu les monastères deviendront une pépinière où les évêques recruteront une partie de leur clergé. Les prêtres ainsi recrutés garderont sans doute l'esprit monacal, mais vivront hors du monastère. A cette époque, on entre au monastère, soit de sa propre initiative, pour travailler à sa conversion : ce sont les *conversi ;* soit par la volonté de celui sous la puissance duquel on se trouve ; ce sont les *oblati*, ceux-là même que nous avons vus voués à l'état monacal dès leur enfance. Or, que ce soit pour les besoins spirituels du monastère ou pour les besoins plus généraux de l'Eglise, ce sont, à l'époque mérovingienne, surtout les *oblati* qui reçoivent la cléricature. Et ce choix s'explique facilement, puisque seuls les oblats ont pu, dès leur enfance, recevoir l'instruction nécessaire à la cléricature. Mais, en même temps que des moines devien-

dront prêtres à l'intérieur du monastère, une évolution se produira dans la vie monastique. Les moines lettrés et honorés du sacerdoce délaisseront de plus en plus le travail manuel; l'office se développera en même temps que les études intellectuelles. Les moines laïcs, illettrés pour la plupart, assureront à eux seuls les gros travaux nécessaires à la prospérité matérielle du monastère : culture, boulangerie, constructions, etc., et se transformeront en oblats ou frères convers. Mais, en même temps, cette évolution du monachisme oblige le monastère à avoir recours à des laïcs pour assurer son existence matérielle ou ses desseins politiques. D'autre part, des laïcs en grand nombre désirent participer à la vie spirituelle de l'abbaye et souvent aussi recherchent sa protection temporelle. Familiers et prébendiers vivront auprès, parfois même dans le cloître, formant une nouvelle source et, semble-t-il, la plus importante, de recrutement pour l'institut des oblats.

Sans doute, le travail manuel était imposé par la règle de S. Benoît à tous les moines sans exception. Mais, au VIII^e siècle, deux causes principales portent atteinte au travail manuel des moines et favorisent ainsi le développement des serviteurs laïcs *(famuli)* dans les monastères. Ces deux causes sont : l'influence personnelle de l'abbé, qui souvent se laisse entraîner par le goût des constructions grandioses, nécessitant le labeur, sinon de mercenaires, tout au moins de laïcs ou *famuli;* et, les clercs devenant de plus en plus nombreux et s'adonnant aux offices cultuels, le développement continu de l'office liturgique. Les offices sont plus nombreux en raison des fondations pieuses en faveur des monastères. La renaissance carolingienne, mettant en honneur le chant liturgique et le travail intellectuel, accentue encore la désaffection des moines clercs pour le travail manuel. Les *famuli* se multiplient. Bien qu'ils soient jardiniers, palefreniers, bergers de toutes sortes, tanneurs, tonneliers, on doit les distinguer des artisans ou autres journaliers qui venaient également travailler au monastère. Les *famuli* sont obligés de porter l'habit, ou du moins un habit analogue à celui des moines ; ils vivent en communauté au monastère ; ils ont l'accès à l'église ; ils possèdent donc un certain caractère religieux. Il ne restera plus qu'à leur donner un statut fixe : ce sera l'œuvre des abbés de Cluny et d'Hirschau.

Mais, avant d'aborder ce sujet, il faut considérer encore quelques causes secondaires qui favorisèrent le développement du nombre des *famuli.* Les devoirs de justice et de charité que les moines plus que tous les autres chrétiens s'engagent à remplir, les amenèrent à recevoir des hôtes ; ils acceptèrent aussi des mansionnaires et des prébendiers par reconnaissance... ou par force : ces *fratres conscripti, hospites, prebendarii et mansionarii* sont aussi parmi les ancêtres des oblats. Les rapports de charité que les moines peuvent avoir avec les pauvres et les malades, l'attrait qu'exerce sur les fidèles la célébration solennelle des offices, le désir des convertis ou simples fidèles de participer aux mérites et aux bonnes œuvres des moines, tout cela fait que légion sont ceux qui viennent au monastère, pour profiter de son rayonnement spirituel et intellectuel. Ils viennent au monastère, font des offrandes aux moines, et, à l'occasion, les aident matériellement dans leurs travaux ; mais, en reconnaissance, les frères les inscrivent comme ayant droit aux suffrages sur la matricule de l'abbaye. Tels sont, à l'origine, les *fratres conscripti* ou *matricularii.* Les hôtes eux-mêmes partageaient, durant leur séjour, la vie de travail et de prière des moines. Une catégorie d'hôtes restait évidemment longtemps au monastère : ce sont les malades et les blessés. Aux hôtes qui désiraient s'établir d'une façon permanente sur le domaine du monastère, l'abbé donnait la charge de cultiver quelque pièce de terre, et souvent, une petite habitation, située en dehors de la clôture, leur était affectée. Sortes de fermiers ou de locataires, ils n'avaient que l'usufruit des terres qu'ils cultivaient. Ces hôtes ne se confondent pas encore avec les oblats ; mais déjà beaucoup d'entre eux donnent leurs biens au monastère ; peu à peu s'y ajouta le don de leur personne même. De là, le nom de *donati,* ou d'*oblati.* Un cérémonial spécial régla leur donation au monastère. M. Deroux le décrit minutieusement. Parmi ceux qui, s'étant donnés complètement, méritent le nom d'oblats, il faut distinguer encore ceux qui habitent le monastère et ceux qui continuent d'habiter le monde où les retient leur situation. Dès le début du XI^e siècle, on se trouve en présence de ces deux catégories d'oblats : des princes de haute noblesse, des rois et des empereurs se donnent ainsi à telle ou telle abbaye. Les liens qui unissent ces personnages à l'abbaye sont assez lâches ; mais leur oblature, qui leur permettait de s'unir aux prières et aux bonnes œuvres des moines, alors qu'il leur était impossible de devenir moines eux-mêmes, constituait, en même temps qu'un véritable vœu, un acte éminemment religieux.

Une autre origine de l'oblature des adultes doit être cherchée dans une coutume assez curieuse. Certains laïcs, en raison de leurs longs et loyaux services, étaient placés par les rois et les princes dans un monastère comme en une sorte de maison de retraite, pour qu'ils y aient assurés le logement, la nourriture et le vêtement. Ces prébendiés étaient tenus de rendre au monastère les petits services que leur permettaient leur âge ou leurs infirmités. Cette coutume n'allait pas sans de nombreux abus : des monastères, pour ne pas être obligés d'entretenir des oblats indésirables, entretinrent de faux oblats militaires de leur choix ; en outre, lorsque le protestantisme apparut, d'anciens soldats huguenots furent imposés à certains monastères, d'où protestations bien légitimes.

Enfin, de nombreux oblats enfants, devenus adultes, augmentent encore le nombre des *famuli* qui, au XI^e siècle, donnèrent naissance à l'institut des oblats.

C'est, en effet, à la fin du XI^e siècle, que l'oblature apparaît comme un Institut religieux ayant ses règles propres. L'abbé Guillaume d'Hirschau, s'inspirant des règles de Cluny, imposa ce statut aux oblats. Mais tandis qu'à Cluny la situation des *famuli,* convers fixés dans le monastère ou oblats travaillant hors de la clôture, semble avoir été indécise, Guillaume fixe étroitement ses oblats à son monastère ; il leur donne un caractère religieux plus accentué, il leur réserve un champ d'action bien déterminé ; aux oblats d'Hirschau seront confiées en grande partie les affaires extérieures de la Congrégation. M. Deroux nous dit quel succès considérable couronna l'initiative de Guillaume et décrit d'après les *Consuetudines Hirsaugienses (P. L.,* t. 150) le genre de vie des oblats ou convers, appelés aussi *fratres barbati.* A côté des *fratres barbati* existe une autre catégorie d'oblats laïcs. A l'exemple de ce qui se faisait à Cluny, Guillaume institua la coutume des oblats auxquels il était permis de rester sous l'habit séculier. Il se servit de leur ministère pour les travaux, pour toutes les missions qui obligeaient à des rapports ou à des séjours dans le monde, et qui par suite étaient interdits aux moines et aux convers habitant à l'intérieur de la clôture. L'exemple d'Hirschau est suivi dans les autres Ordres : les Chartreux, les Camaldules, les Cisterciens ont, eux aussi, des convers ou oblats.

Entre convers et oblats (résidant au monastère), il n'y a, estime M. Deroux, à la fin du XI^e siècle, aucune différence essentielle. Ce n'est qu'à partir du XII^e siècle que la différence se précise. Le convers est un moine n'accédant pas à la cléricature, et s'engageant définitivement dans une vie de conversion. L'oblat continue d'appartenir à l'état laïc ou au clergé séculier ; mais il aliène ses biens et son activité en faveur d'un monastère, pour participer à la vie, aux prières et aux œuvres des moines. Au XIII^e siècle, les oblats n'occupent plus qu'une place effacée dans l'his-

toire monastique, et la décadence de l'Ordre bénédictin au XIV^e^ siècle accentuera encore celle de l'oblature.

Au XIX^e^ siècle, l'oblature a profité, en France, du rétablissement des Ordres monastiques ; le droit canon assimile les oblats aux membres des Tiers Ordres ; cependant l'esprit de l'oblature les incite à préciser le statut qui les lie à *leur* monastère, à vivre le plus possible de la vie spirituelle et religieuse de *leur* maison : comme par le passé, ils désirent faire rayonner le plus possible hors des monastères l'idéal chrétien qu'exposa dans sa Règle S. Benoît, le patriarche des moines d'Occident.

Nous avons tenu à donner ce résumé, bien que trop succinct, d'une belle thèse qui fait grand honneur à son auteur, mais qui surtout est destinée à faire mieux connaître aux profanes la grande influence exercée jadis sur les âmes par l'institut monastique, et celle qu'il pourrait encore exercer aujourd'hui, si fidèles et prêtres savaient se placer dans le rayonnement vainqueur de nos grandes écoles de science, d'ascétisme, de vie liturgique et de sainteté.

Figures de Carmélites en Belgique au XVII^e^ siècle, par la comtesse Henri DE BOISSIEU. — In-8 de 192 p. — Bruxelles, A. Dewit ; Paris, librairie St-François.

Voici un petit livre tout simplement merveilleux. On le lira avec infiniment de plaisir, de profit et même de... curiosité. Rarement sujets difficiles et complexes furent exposés en un style aussi nuancé, s'adaptant à l'idée qu'il revêt. L'histoire proprement dite est ici gravement traitée ; l'anecdote y apparaît, selon les cas, gracieuse, amusante, empreinte de mélancolie, parfois angoissante et poignante. Les mœurs du temps sont prises sur le vif, et peintes d'un trait rapide et caractéristique, après lequel il est inutile d'insister ou d'ajouter quoi que ce soit. Les saints eux-mêmes nous y apparaissent dans toute leur psychologie surnaturelle et humaine, qui n'exclut pas les conflits les plus aigus. En fin de volume, on trouvera un chapitre consacré à la spiritualité de sainte Térèse de Jésus : l'auteur s'y révèle fort bon théologien et l'on ne sera pas étonné de l'*Imprimatur* accordé au livre par l'évêché de Namur.

Le titre de l'ouvrage n'en révèle qu'imparfaitement le contenu. Sans doute l'auteur s'est appliquée à faire revivre les traits des nobles dames qui, à la fin du XVI^e^ et au début du XVII^e^ siècle, abandonnent la vie mondaine pour les austérités du Carmel. Mais c'est à dessein qu'elle a choisi cette époque privilégiée. C'est l'époque où partout s'implante la réforme de sainte Térèse. Les Pays-Bas, la Belgique en particulier, sont en rapports très étroits avec l'Espagne, dont ils sont une dépendance politique. Il y avait là matière à rapprochements heureux et féconds. Tout en peignant, d'un pinceau fin et délicat, les figures de ses héroïnes, Madame de Boissieu écrit, en réalité, une véritable page d'histoire ; elle l'écrit à la façon des grands historiens qui ne se contentent pas de relater les faits, mais qui marquent l'influence des événements sur le cours des choses et en déterminent la portée sociale, politique et religieuse. Ici, il ne s'agit que de religion, c'est-à-dire de l'introduction de la réforme carmélitaine en Belgique. Les archiducs Albert et Isabelle y eurent une grande part : succédant à des gouverneurs espagnols et oppresseurs, ils eurent la bonne fortune d'être agréés des Belges. L'archiduc avait résilié plus d'une dignité et plus d'un bénéfice ecclésiastiques ; mais, homme aussi avisé qu'excellent, il avait su en garder de solides revenus, dont les pauvres avaient leur large part. La princesse « était simple, pieuse, austère même ; sa cour passait pour un couvent, un couvent réformé. » On devine ce que fut, sous de tels souverains, l'essor de la vie religieuse en Belgique au début du XVII^e^ siècle. D'ailleurs, les aspirations vers la perfection chrétienne avaient été fortement cultivées dans les Flandres avant le règne des archiducs. Les sources profondes de la piété dont vivaient les Pays-Bas du XVI^e^ siècle remontent au moyen âge : monastères de cisterciennes, couvents de dominicaines ; quelques-uns ouverts exclusivement à l'aristocratie féminine, sont, depuis le XIII^e^ siècle, des foyers de vie religieuse et mystique. Le peuple lui-même développe sa piété, tout en réservant sa liberté de pensée et d'action dans les communautés mixtes : Béghines et Frères de la Vie commune laisseront une empreinte durable. Ces institutions, parfois avec un mysticisme douteux, ont favorisé le désir du renoncement et de la vie contemplative.

Introduite à Avila dès 1562 par sainte Térèse, la réforme carmélitaine sera établie dans les Pays-Bas par Anne de Jésus et Anne de Saint-Barthélemy. L'auteur retrace le séjour en France de ces deux compagnes de sainte Térèse, leur arrivée à Bruxelles, leurs premières conquêtes : Marguerite Manrique, Yolande de Croy, Thérèse Zapata, Florence de Mérode ; leurs premières fondations, Louvain et Mons. A Anne de Saint-Barthélemy (béatifiée depuis 1917) revient l'honneur de la fondation d'Anvers. Admirable figure que celle de cette humble femme, que vinrent consulter les plus nobles dames de l'époque et dont Dieu soutint la vocation et l'action à coups de miracles. Ses disciples sont non moins remarquables : l'auteur esquisse les portraits d'Isabelle et de Jeanne de Dompré, et d'Anne-Eugène de Bournonville, dont la mère vint rejoindre sa fille au cloître, après avoir passé par de nombreuses vicissitudes et tribulations. De la maison d'Anvers, et du vivant même d'Anne, sortent les carmels de Tournai, Malines, Nancy, Gand, Douai, Bruges...

La règle de sainte Térèse attire, fascine les âmes d'élite, les femmes du monde « triées sur le volet. » Mais l'établissement des carmels ne va pas toujours sans difficulté. La principale vint du choix des directeurs spirituels. En Espagne, les Carmes déchaussés, ayant embrassé eux aussi la réforme térésienne, étaient désignés pour le gouvernement des carmélites. A défaut de Carmes déchaussés, l'Oratoire, en France, s'était vu attribuer le « monopole » de la direction. Un conflit devait fatalement s'élever. Isabelle de Strale, convertie de l'hérésie au catholicisme, et devenue au monastère de Bourges Isabelle de Jésus-Christ, — femme d'un jugement supérieur et d'une décision virile, par ailleurs « très sainte religieuse, » — le provoqua un jour en sollicitant ou bien le gouvernement des Carmes déchaussés, puisqu'il existait des religieux en nombre suffisant, ou bien la permission d'aller en Flandre où elle les retrouverait. Ce qu'on voulait, en somme, c'était se soustraire à l'autorité spirituelle de Bérulle. On le voulut maladroitement : la lutte fut engagée, surtout à coups d'influences, et le débat fut porté jusqu'à Rome. « Pendant un an, ce fut une série de malentendus, d'ordres contradictoires, émanés des autorités les plus respectées. Il y eut même, assure-t-on, un faux. Chose plus grave, ce faux était glissé dans un acte venant de Rome et pour comble avait pour auteur un ami des carmélites elles-mêmes, leur agent — l'interpolation leur étant favorable — qui faisait du zèle à leur insu, cela va sans dire. C'était la bouteille à l'encre. L'un sortait sa bulle, l'autre son bref, un troisième des lettres royales, on compromettait même le Saint-Esprit. Corsini, le nonce, en perdait le sommeil. Quant au Pape, la Valteline elle-même lui donnait moins de tablature. Et tout cela pour treize femmes. » Le doyen Louytre, de Bourges, lança l'interdit sur le couvent et l'excommunication contre les carmélites ; mais ses pouvoirs furent contestés et le carmel continua d'avoir ses offices réguliers. Une bulle de Grégoire XV autorisa les religieuses à partir pour la Flandre : mais Isabelle, flairant un piège, demandait — en vain — à voir cette bulle. On tergiversa. L'archevêque de Bourges se déclara enfin pour

la validité de l'excommunication prononcée par Louytre et interdit l'accès du monastère aux confesseur et aumônier. La Mère Isabelle était sur le gril, pressée par la crainte d'un siège en règle de sa maison et redoutant de manquer à ses vœux et à la discipline ecclésiastique en quittant la clôture sans avoir vu l'obédience. Rassurée par des théologiens, elle partit enfin, le samedi soir, avec ses religieuses, « croisant dans la ville les hallebardiers déjà convoqués, les serruriers qui devaient forcer les portes. » Nous passons sur les incidents de la route. Finalement les religieuses arrivèrent en Belgique où d'abord elles furent fraîchement reçues en raison de leur apparente rébellion contre l'autorité ecclésiastique. Mais une bulle d'Urbain VIII les réhabilita et les autorisa à fonder un carmel à Ypres. Au bout de deux ans, les Carmes déchaussés, ayant eu à Rome leurs « apaisements, » prirent la direction du couvent. Quant à Isabelle, ces émotions, ces déménagements successifs, qui, nous assure-t-on, n'avaient pas altéré sa vie intérieure, lui firent comprendre le prix de la paix claustrale. Elle eut pour le silence la tendresse d'Anne de Saint-Barthélemy...

La fondation du monastère de Bruges par Anne Worsley — Anne de l'Ascension, amie d'Anne de Saint-Barthélemy — et par Marie-Sabine de Cruningen (sœur Augustine de Jésus-Marie) amena d'autres difficultés. On voulait des carmes ; il fallait des carmes. Et voici les Ordres mendiants émus : « Comment ! de nouveaux religieux ? Et nos aumônes ? Et notre consentement ? Est-ce qu'une bulle n'en faisait pas, de ce consentement, une condition formelle ? » Etc., etc. Ce fut la bataille. D'une part les dominicains, ermites de S. Augustin, récollets, carmes chaussés ; de l'autre, les déchaussés, le nonce Aytona, l'Infante. Entre les deux, l'évêque...

Tout se termine bien dans le livre de Madame de Boissieu et tout se termina au mieux dans la réalité. Mais « tout ceci, écrit sagement l'auteur, montre la difficulté que rencontraient, même et surtout dans un pays religieux, des fondations nouvelles. Hâtons-nous de dire que les carmes se concilièrent très vite l'estime générale, et quand la peste éclata, ils furent au lit de tous les malades, autant que les populaires et admirables récollets. »

Ensuite, c'est le rayonnement de la mystique térésienne dans tous les carmels de Belgique. Nous voudrions citer tout entier ce dernier chapitre où, avec la science d'un théologien consommé, l'auteur nous dit ce que fut l'expérience spirituelle de sainte Térèse, quel appui donnent à sa doctrine les écrits de S. Jean de la Croix, ce que sainte Térèse a légué à ses filles et quelle fut son influence en Belgique. Il faut se borner...

On trouvera peut-être que Madame la comtesse de Boissieu a surtout décrit l'aspect extérieur des « figures de carmélites. » Ce reproche n'est point mérité. Le dernier chapitre, auquel nous venons de faire allusion, dit amplement ce que fut leur vie intérieure, leur sainteté. Mais quel moyen aurait un auteur consciencieux d'aborder les détails concrets de cette vie ? « Tant qu'ils sont près de nous, les saints, hélas ! n'ont pas d'auréole. Ils passent inaperçus. Les événements dans la vie religieuse existent à peine ; des actes répétés sont la trame uniforme des jours... Cette disette des faits désolait déjà nos vieux auteurs, tout tristes de ne pas faire honneur à leurs héros. Les plus inventifs créaient des miracles ; les consciencieux racontaient en quelques lignes une longue vie ou entassaient des lieux communs qui fournissent des volumes. La vérité est que cette vie ne peut guère se raconter humainement. Elle n'est livrée qu'au regard des anges et encore ce n'est pas bien sûr qu'ils en voient le fond. La vie intime des contemplatifs surtout est cachée dans le secret de la face de Dieu. Qu'en sait-on si on ne les voit que balayer l'escalier ou laver les assiettes ? Si le Verbe divin écrivait pour nous leur vraie histoire, comme elle serait différente et belle ! Mais la vraie histoire des âmes ne s'écrit pas sur la terre, et si les élus lisent là haut ce que nous racontons des saints, peut-être cela les fait-il un peu sourire » (p. 178-179).

André George. **L'Oratoire.** (Collection « Les grands Ordres monastiques »). — In-12 de VIII-237 p., 12 f. — Paris, Bernard Grasset.

« Je ne crois pas qu'on puisse parler vraiment de l'Oratoire sans enthousiasme, » écrit l'auteur (p. 214). Cet enthousiasme a inspiré et dirigé tout le volume. M. George est un enthousiaste de S. Philippe de Néri, dont il esquisse une biographie ravissante et trace un portrait réussi. Peut-on parler de l'Oratoire, sans donner la première place au fondateur de l'Oratoire romain ? Il est enthousiaste du cardinal de Bérulle, dont l'œuvre en France rappelle par tant de points de contact l'œuvre de « Fra Pippo » à Rome, bien qu'elle fût plus combattue et éveillât tout d'abord plus de susceptibilités. Il est enthousiaste de l'Oratoire actuel restauré, ramené à la pensée bérullienne par le P. Pététot et surtout par le Père, aujourd'hui Mgr Courcoux. C'est qu'il trouve dans l'oratorien le type parfait du prêtre, ne faisant qu'un pour ainsi dire avec Jésus-Christ : « La vie oratorienne n'est qu'un commerce assidu avec Jésus, une union de plus en plus intime avec lui : dans cette vie, tout se résout en prière ou en étude du Christ » (p. III). Voilà l' « esprit de l'Oratoire » qui anime cette compagnie de simples prêtres qui, sans cloître et sans vœux, visent cependant à la perfection qui est le but des plus grands ordres religieux. Cet esprit est au fond de toute la spiritualité de l'Oratoire, spiritualité dont Jésus est le centre, et dont l'oratorien vivra par l' « adhérence » à Jésus. « Partie du mystère central de l'Incarnation, la méthode oratorienne sera d'en étudier, d'en méditer et d'en révérer l'*acte*, c'est-à-dire l'acte initial de la vie du Christ ; l'état, cet état qui dura visiblement une trentaine d'années et qui dure éternellement depuis ; la doctrine enfin, laquelle fut révélée dans l'Evangile. L'oratorien sera attentif aux moindres détails des synoptiques, épousera l'esprit de l'évangile johannique... (Il) s'unira aux mystères de Jésus, ira au delà de l'imitation des actes, s'appropriera le fond même, l'*état* permanent qui donna lieu à l'acte. Il sera lié à Jésus, émergera de l'éphémère, de l'humain, pour se hausser à la vie surnaturelle, à ce qui dure » (p. 146).

Un tel idéal, joint à la liberté relative dont jouissent les membres de l'Oratoire, ne peut être que le fait d'une élite. « L'Oratoire ne vit qu'en se maintenant au-dessus d'un certain niveau : si chez lui le feu tombe, il n'est plus l'Oratoire » (p. 221). Et M. George ne nous cache pas qu'à certaines époques, à la fin du XVIII[e] siècle notamment, le feu est parfois tombé. Et, psychologue averti, il nous donne la raison intime des « périls » et de la « grandeur » de ce niveau sublime : « L'Oratoire est basé sur un équilibre, où s'opposent harmonieusement deux forces : autorité, liberté. Cette quadrature du cercle trouve ici sa solution, parce que l'impossible des sociétés ordinaires, est le possible des communautés religieuses. L'oratorien a cette âme « à la fois audacieuse et disciplinée » que Barrès recherchait sur la *Colline inspirée*. Mais qui dit équilibre, dit risque. Ici moins qu'ailleurs, on est à l'abri de ces grandes hérésies épidémiques qui désolent parfois une contrée religieuse. Si la charité faiblit, c'est l'unique lien qui se perd ; que la liberté dégénère, c'est l'équilibre rompu » (p. 221-222).

On lira avec grand intérêt le livre de M. George. Bien qu'écrit par un laïque, ce livre parle fort pertinemment des choses religieuses et ecclésiastiques. On ne saurait reprocher à l'auteur son admiration sans réserve : l'Institut, en effet, a fourni à l'Eglise trop de gloires pour que nous lui marchandions notre reconnaissance. Mais il est bien entendu que la sainteté et la vie intime d'union à Jésus, qui en est le principe,

fleurissent également ailleurs. *Multæ sunt mansiones*... L'auteur n'entend pas non plus nous obliger à partager son admiration enthousiaste pour tel historien ou tel orateur dont les noms reviennent sans cesse sous sa plume...

Signalons un lapsus. Parlant de l'adoration de Dieu, M. George écrit : « Ce Dieu un et *triple*. » Il eût fallu écrire : « Ce Dieu un et *trine* » (p. 138).

Les Compagnies de Prêtres du XVIe au XVIIIe siècle, par P. Pisani, Doyen du Chapitre de N.-D. de Paris. (Collection de la Bibliothèque des Sciences religieuses). — In-16 de 190 p., 10 f. — Paris, Bloud et Gay.

C'est en puisant dans les matériaux par lui accumulés au cours de sa carrière professorale, que M. le chanoine Pisani a pu entreprendre d'écrire le présent volume où il étudie les communautés de prêtres fondées du XVIe au XVIIIe siècle.

La crise morale et disciplinaire qui agitait l'Eglise à la fin du XVe siècle devait susciter des rénovateurs de la vie chrétienne. L'Eglise n'est-elle pas divine ? et ne doit-elle pas, par sa vitalité propre, surmonter d'elle-même les difficultés qui entravent sa marche ? L'époque du trafic des dignités ecclésiastiques et de l'hérésie envahissante sera aussi l'époque des Compagnies sacerdotales qui, en pratiquant la pauvreté effective, et en s'interdisant l'accès aux dignités, allaient se consacrer aux foules abandonnées et ranimer chez les prêtres la flamme de l'Idéal divin.

Les clercs réguliers institués au XVIe siècle, les sociétés de prêtres séculiers établies, surtout en France, au XVIIe siècle se proposaient de raviver l'ardeur du clergé dans le culte du devoir, par la prédication, par l'exemple et par l'étude qui les rendrait aptes à donner un enseignement solide à la jeunesse, surtout à la jeunesse cléricale.

Le concile de Trente avait prescrit la fondation des séminaires. Il faut attendre un siècle pour que le P. de Bérulle et ses Oratoriens, S. Jean Eudes et sa communauté des Sacrés-Cœurs, les Lazaristes de S. Vincent de Paul et les Sulpiciens de M. Olier unissent leurs efforts pour triompher de l'obstruction, plus ou moins consciente, qui s'opposait à la réforme dont le concile avait proclamé la nécessité.

Nous assistons alors à une expansion merveilleuse de la sève chrétienne : les sociétés religieuses, grandes et petites, se multiplient ; au milieu d'elles s'élève l'arbre majestueux de la Compagnie de Jésus, dont les rameaux s'étendront sur toute la terre. Loin d'étouffer les plantes plus humbles qui ont poussé à son ombre, il leur offrira son soutien et les garantira du vent orageux de l'Impiété jusqu'à ce qu'il tombe lui-même foudroyé dans une catastrophe que ses ennemis croyaient définitive. Après les Jésuites, les Prêtres de la Mission, les Oratoriens, les Missionnaires de la rue du Bac, les Pères du St-Esprit et d'autres encore sont venus prendre leur place dans le bon combat, afin de coopérer à la résurrection religieuse. Ils ont servi de modèle aux multiples communautés enseignantes ou missionnaires qui se sont ensuite répandues jusqu'aux confins du monde, toutes animées du même esprit, mais conservant chacune le caractère propre que leur ont imprimé leurs fondateurs.

M. le chanoine Pisani a dû arrêter son étude à la Révolution. Il y avait encore tant à dire sur le développement des sociétés de prêtres au XIXe siècle ! Le manuscrit du savant historien, sur ce sujet, est prêt. Souhaitons que des circonstances favorables lui permettent de voir prochainement le jour : le volume offert à la « Bibliothèque catholique des sciences religieuses » appelle, en effet, un complément, et nous formons le vœu de n'avoir pas à attendre trop longtemps une deuxième partie, absolument nécessaire.

Origène : sa vie, son œuvre, sa pensée. Vol. II : *L'ambiance philosophique*, par Eugène de Faye. — Un vol. in-8 de 248 p., de la Biblioth. de l'Ecole des Hautes Etudes. — Paris, E. Leroux.

M. Eugène de Faye s'est livré depuis une vingtaine d'années à l'étude des origines chrétiennes. Avant la guerre, il avait consacré des monographies aux gnostiques et à Clément d'Alexandrie. Depuis la guerre, il s'est appliqué spécialement à scruter la pensée d'Origène : deux volumes ont déjà paru de lui sur le grand docteur alexandrin, l'un qui traite de sa vie et de ses œuvres, l'autre où il s'agit de sa pensée. Entre les deux s'intercale un troisième volume qui vient de paraître et qui est intitulé : *L'ambiance philosophique*. M. de Faye a le désir d'expliquer toute une partie des théories et même des expressions d'Origène par le milieu où il a vécu, par ses lectures, par les doctrines de ses prédécesseurs. Désir ambitieux et qui provient d'une réaction très vive contre la monographie consacrée en 1884 par M. J. Denis à la philosophie d'Origène. M. Denis, sans nier qu'Origène ne fût philosophe, estimait qu'il était avant tout théologien et chrétien. Il s'efforçait dès lors de retrouver dans son œuvre les croyances chrétiennes notamment sur la Trinité et la Rédemption ; il ne s'inclinait qu'à regret devant les paroles dissonantes et après avoir cherché à leur donner un bon sens. M. de Faye part d'un principe contraire : pour lui, Origène a été philosophe avant d'être théologien. Etant philosophe il n'a pu croire à la Trinité, c'est-à-dire à l'existence de trois personnes divines parfaitement égales ; il a trouvé avant lui dans les milieux stoïciens la croyance en un *Logos* inférieur à Dieu et c'est à cette théorie qu'il a adhéré. Les docteurs chrétiens qui lui ont succédé ont refusé de le suivre en cela, et S. Athanase qui a défendu la divinité du Christ contre Arius, est un novateur : « Veut-on se rendre compte, écrit M. de Faye (*Avant-propos*, p. II), à quel point le grand théologien d'Alexandrie qui est en même temps un grand chrétien [tout de même !] est fils de la philosophie grecque, que l'on compare sa théologie à celle du IVe siècle. Si celle-ci a répudié celle d'Origène, c'est tout simplement parce qu'elle n'a plus rien du génie de la philosophie. Les raisonnements auxquels se livre Athanase au sujet du Logos prouvent avec la dernière évidence qu'il ne possède plus la notion même du Logos des philosophes. Le Logos n'est plus pour lui qu'un mot vide de son vrai sens. S'il en avait conservé la vraie signification, il n'aurait jamais songé à égaler le Fils au Père, le Logos à Dieu lui-même. La connaissance intime et réelle de la philosophie se perd après Origène, et c'est pour cette raison que l'Eglise l'a traité d'hérétique, au lieu de le considérer comme un précurseur de sa propre théologie. » Texte qui indique bien les idées fondamentales de M. de Faye, et qui montre à merveille de quelles erreurs il s'inspire. Selon lui il n'y a pas deux théories du Logos, la théorie chrétienne de l'Evangile de S. Jean, et la théorie philosophique des stoïciens plus ou moins retouchée par leurs admirateurs païens ; il n'y en a qu'une, cette dernière ; c'est elle (contrairement à des textes certains et à toutes les probabilités) qu'aurait énoncée et défendue Origène, et S. Athanase en déclarant le Fils égal au Père, en identifiant le Verbe et le Fils, aurait été un novateur. On ne voit pas bien d'ailleurs comment Origène dans ces conditions aurait été un « précurseur » de la théologie nicéenne, que M. de Faye déclare en opposition formelle avec sa théorie du Logos.

Dans le présent volume, M. de Faye ne s'occupe pas de démontrer de façon positive la formation principalement philosophique d'Origène. Il veut simplement nous présenter les influences philosophiques qui ont pu s'exercer sur son esprit, quitte à souligner de ci de là d'un trait rapide les emprunts ou ressemblances qu'il croit avoir remarqués. Notons aussi que dans son premier chapitre il déclare qu'Origène a subi en même temps l'influence de la théologie gnostique.

et du syncrétisme religieux de l'époque, tel que l'ont décrit Reitzenstein et Frazer.

C'est dans un sens très élargi, on le remarque aussitôt, que M. de Faye entend ce qu'il appelle « l'ambiance philosophique » d'Origène. Pour la décrire, il remonte jusqu'à Pyrrhon et aux origines du scepticisme, c'est-à-dire à plus de six siècles en arrière. Ceci nous vaut tout un chapitre sur Pyrrhon lui-même dont il discute les idées et qu'il estime finalement avoir été simplement un esprit indépendant, beaucoup plus que le théoricien du scepticisme selon la tradition courante. Celui qui aurait le mieux mérité ce titre serait Arcésilas, fourvoyé dans le platonisme qui est pour M. de Faye « une philosophie essentiellement dogmatique » (p. 25). Arcésilas a eu pour successeur Carnéade, qui lui aussi a renversé une pièce maîtresse de l'édifice platonicien, la théorie des idées ; après lui, ceux qui s'y réfèrent par habitude n'en retiennent que les mots, tels Philon et Origène, et la dénaturent. En même temps Carnéade s'attaque à la dogmatique, à la théodicée stoïcienne ; c'est sous l'influence de cette critique que selon M. de Faye les stoïciens auraient modifié leurs idées sur Dieu et en auraient fait la loi du monde au lieu de l'identifier avec le feu primordial ou le Cosmos lui-même. Ce faisant M. de Faye estime, nous ne savons pourquoi, que le Dieu stoïcien était découronné, comme si cette modification de l'idée divine était un amoindrissement et comme si la critique de Carnéade avait contribué à réintroduire dans la philosophie l'idée platonicienne d'un Dieu supérieur au Logos : tout ceci M. de Faye ne le prouve nullement. — Vient ensuite un chapitre sur les destructions encore plus radicales d'Enésidème et de Sextus Empiricus qui, en ruinant complètement l'édifice rationnel et en poussant le scepticisme jusqu'à ses dernières limites, démontrent, selon M. de Faye, que le génie grec n'a rien perdu de son antique vigueur (p. 54).

Mais enfin, quelle a pu être l'influence de tous ces auteurs sur Origène ? C'est que, selon M. de Faye, Origène n'eût pas été croyant et théologien, c'est-à-dire préoccupé de religion et de morale, si les sceptiques n'avaient commencé par faire table rase de tous les dogmes philosophiques antérieurs. Comme si la religion n'impliquait pas, sinon une cosmologie, à tout le moins une théodicée et une certaine métaphysique ! et comme si le penchant religieux d'Origène et de tant d'autres de ses contemporains, païens ou chrétiens, n'était qu'une conséquence, par réaction, des universelles destructions du scepticisme ! M. de Faye songe un instant que le souci moral et religieux de l'époque pourrait bien avoir d'autres causes « plus profondes » (p. 76). « La philosophie, se demande-t-il, n'aurait-elle pas obéi à de mystérieux courants de sentiment qui ont entraîné les esprits partout dans le monde gréco-romain à partir de l'ère chrétienne ? » Il répond : « C'est possible. Mais nous ne trouvons ni dans les textes ni dans les faits, des renseignements sur ce point. » Ici, encore une fois, nous ne comprenons pas bien. Si les textes et les faits sont muets, de quel droit M. de F. affirme-t-il que « le monde, y compris les masses, manifeste alors un goût de plus en plus prononcé pour la morale et la religion » ?

Vient ensuite une deuxième série de philosophes ; ils sont d'une époque plus récente. Ils précèdent Origène de plus près et ils ont plus de chance d'avoir contribué à former sa pensée. Parmi les philosophes qui appartiennent déjà à l'ère chrétienne, M. de F. en choisit huit (hors du monde juif et chrétien, qu'il omet dans le présent volume) : ce sont : Epictète, Plutarque, Dion de Pruse, Maxime de Tyr, Celse et Lucien, Numénius et Apollonius de Tyane, qui lui paraissent « les plus représentatifs de ce temps » (p. 78).

Epictète professe, dit-il, « une sorte de pragmatisme » (p. 82), c'est-à-dire que « la philosophie est essentiellement (pour lui) une science de la vie. » (Il nous semble que le pragmatisme consiste plutôt à tirer une métaphysique des exigences de l'action, mais passons...). Est-ce en cela qu'Epictète a formé Origène ? M. de F. ne le démontre pas. Il prouve seulement qu'Epictète a voulu, en matière morale très spécialement, échapper au scepticisme de Carnéade, et qu'il condamnait comme indignes de la philosophie les doctrines d'Epicure. Cette disposition de n'estimer comme philosophes que des auteurs affirmatifs tels Platon et Zénon, dépendrait d'Antiochus d'Absalon et serait commune désormais aux chrétiens et aux plus nobles d'entre les païens.

Plutarque est plus semblable à Origène ; il a moins qu'Epictète laissé sa métaphysique dans l'ombre. Il suit volontiers Platon et il retient de ses doctrines « les idées de Dieu, de la Providence, de l'immortalité de l'âme » (p. 106). M. de F. souligne avec force cette ressemblance avec Origène, sans faire remarquer que ces trois thèses étaient imposées avant tout au docteur alexandrin par sa foi de chrétien et par l'enseignement des Ecritures ; le platonisme ne pouvait lui apporter ici que l'appui de son argumentation rationnelle. — Plutarque a eu un faible pour la Nouvelle-Académie, parce que malgré son scepticisme elle se rattachait à Platon ; rien de pareil chez Origène. — Si celui-ci partage, vis-à-vis du stoïcisme, les défiances de Plutarque, ce n'est pas qu'il ait subi son influence, c'est simplement à cause de la ressemblance de leurs idées philosophiques sur Dieu. On concédera plus volontiers qu'Origène a pu s'inspirer de Plutarque quand il prenait la défense de la Providence. — L'un et l'autre allégorisent en parlant religion, mais Origène par méthode et par goût, Plutarque par nécessité : quelle ressemblance entre les récits de la Bible et les anecdotes scandaleuses de la mythologie ?

Il y aurait beaucoup à dire sur le chapitre que M. de F. consacre aux doctrines de Plutarque. Le tableau est exact dans l'ensemble, mais certaines façons de parler de l'auteur sont singulières. Selon lui le Dieu de Platon et des chrétiens « est une pure abstraction. C'est une fiction de l'appeler une personne. Il l'est d'autant moins que tous les philosophes de cette école s'appliquent à le tenir aussi éloigné que possible du Cosmos et des hommes... Chacun s'est efforcé de spiritualiser Dieu à sa façon » (p. 127), et dans ces conditions la piété, la reconnaissance, la vénération vis-à-vis de l'Etre suprême, étaient inconcevables. — Qu'appelle-t-il donc « abstraction » ? On le comprend, en voyant ce qu'il y oppose. Au Dieu censément abstrait des platoniciens et des chrétiens, il préfère le Dieu des stoïciens et d'Epictète, « un Dieu immanent dans le Cosmos et à l'intérieur même de l'homme » (*ibid.*). Et il revient sur cette comparaison dans les mêmes termes un peu plus loin (p. 135). Il préfère la conception panthéiste du stoïcisme, mais estime que les platoniciens d'alors ont voulu fusionner les deux systèmes, de manière à en garder simultanément les avantages, la transcendance du Dieu platonicien, les communications avec le monde du Dieu stoïcien. — Le malheur est que tout cet échafaudage repose sur l'équivoque du mot « abstraction. » Les platoniciens n'ont jamais dit que Dieu fût une chose irréelle, impersonnelle, et simplement pensée, comme le mot abstraction le ferait entendre. Ils ne l'ont jamais déclaré insouciant du monde et incapable de communiquer avec l'homme ou de l'attirer ; ils ont simplement déclaré qu'il en était « distinct. » Et cette distinction, bien loin d'éteindre le mysticisme, en est une condition. Comment l'homme s'attacherait-il comme à un Dieu à un être qui ne le dépasse pas ? S'il y a un Dieu impersonnel, c'est bien le Dieu stoïcien par son identification même avec le monde et avec les êtres qui le composent ; et s'il y a un Dieu vis-à-vis duquel on ait peine à comprendre les sentiments de piété, de reconnaissance et de vénération, c'est bien celui-là.

Les moindres rapprochements tentent M. de F. Dion

de Pruse a été un philosophe itinérant, un conférencier et un propagandiste. Il a prêché une morale sévère. C'est un autre Origène. — Maxime de Tyr a exprimé des idées analogues sur la prière et il combat l'épicurisme. — Quant à Lucien de Samosate et à Celse ce sont des survivants de ce scepticisme antérieur qui a, selon M. de F., causé par ses excès la réaction religieuse et morale des premiers siècles de l'ère chrétienne. Cela leur vaut à chacun un chapitre où M. de F. s'ingénie à plaider leur cause. Il concède que Lucien traite les plus grands philosophes avec trop de « désinvolture » et qu'il « est de ces gens qui restent jusqu'à la fin incapables de goûter la très haute poésie comme la très profonde pensée » (p. 169) ; mais, malgré cela, il lui attribue « un sens aigu de la réalité » *(ibid.)*, « des aspirations qui ne sont pas ordinaires, » « la passion de la vérité, de la probité, de l'honnêteté. » « C'était une nature très saine » (p. 170). N'est-ce pas excès d'indulgence ? M. de F. critique longuement ses sévérités pour Alexandre d'Abonotique et pour Pérégrinus ; n'aurait-il pu relever d'un mot combien peu sont « absurdes » les croyances chrétiennes que Lucien selon lui considérait comme telles ? (p. 179).

Quant à Celse, « il est peu d'exemples dans l'antiquité, dit M. de F., d'un esprit aussi perspicace et critique. » Et il ajoute aussitôt : « C'est sans doute ce qui explique ce fait curieux que, si porté qu'il soit aux choses religieuses, il ne dépasse jamais une certaine mesure » (p. 186). D'ailleurs les preuves de cette « perspicacité » de Celse n'abondent pas dans l'exposé de M. de F. On voit le critique alexandrin prêter aux Juifs « l'adoration du ciel et des anges » (p. 189). Il reproche aux chrétiens de se contredire en affirmant d'une part que Dieu a formé l'homme à son image et en interdisant d'autre part de représenter Dieu sous une forme humaine *(ibid.)*. M. de F. qui énumère ses concessions au paganisme, estime que malgré cela « il n'abdique pas son sens critique » et qu' « il y a un abîme entre lui et le candide Plutarque » (p. 192). Il nous semble qu'à tout prendre le candide Plutarque, par délicatesse de sens religieux, a été moins païen et plus critique que lui.

Viennent enfin Apollonius de Tyane et Numénius, deux néo-pythagoriciens. Du premier, M. de F. esquisse la légende parce qu'elle présente le type idéal du philosophe tel que les disciples de Pythagore se le figuraient alors. De Numénius d'Apamée il résume les œuvres et ces pages très brèves auraient mérité, nous semble-t-il, de plus amples développements.

Somme toute, l'ouvrage de M. de F. décevra bien des origénistes, qui y chercheront en vain des indications précises d'influence : les références aux textes d'Origène manquent presque totalement. L'auteur expose les doctrines des divers philosophes dont il parle et souvent il se contente d'ajouter : « Il serait intéressant de comparer avec les homélies d'Origène. » Mais ce travail n'est pas fait. Souvent d'ailleurs il n'était pas faisable, tant sont lointains et généraux les rapprochements signalés. La vraie valeur de l'ouvrage est dans les monographies que M. de F. donne des divers philosophes qu'il étudie. On a là un résumé très clair des travaux les meilleurs et les plus récents qui leur ont été consacrés. Rappelons encore que l'esprit n'en est pas excellent. Outre la tendance fâcheuse de vouloir expliquer tous les phénomènes psychologiques, surtout les croyances religieuses, par des influences extérieures sans tenir compte du facteur personnel et du caractère éminemment naturel pour tout homme de la religion, on aura remarqué certaines appréciations assez singulières sur les doctrines passées en revue. Notons aussi ce que dit M. de F. (p. 45, note) de « ces listes d'évêques de Rome, d'Antioche, d'Alexandrie dont le caractère artificiel a été depuis longtemps démontré. » D'où il appert que critique rationaliste et critique vraie ne sont pas synonymes.

« Les Editions de la Revue Mabillon. » **Eloges de plusieurs personnes illustres en piété de l'Ordre de S. Benoist décédées en ces derniers siècles,** par la Mère De Blémur. — Tome I, 10 f. — Abbaye de Saint-Martin de Ligugé.

Le *Bulletin de Saint-Martin* de Ligugé s'exprime ainsi au sujet de la nouvelle série « Les Editions de la *Revue Mabillon* » :

« Sous le patronage du grand moine dont la piété égalait la science, dom Mabillon, nous ajoutons à nos publications déjà existantes, mais spécialisées plutôt dans les recherches d'érudition, une *Collection distincte*, d'une portée plus générale et d'une allure plus souple, dont les volumes s'adresseront dès lors à un public moins restreint et plus varié.

« A côté donc de la *Revue Mabillon*, seul périodique de langue française s'occupant exclusivement de l'histoire des institutions monastiques et qui, paraissant tous les trois mois, publie des articles de fond, des études de textes, des recensions critiques, une partie documentaire et des chroniques bibliographiques concernant l'histoire du monachisme en France ;

« A côté de la collection des *Archives de la France Monastique* dont les 30 volumes parus à ce jour représentent un ensemble imposant de travaux sur le développement du monachisme français ;

« *Les Editions de la Revue Mabillon* s'adresseront à un public moins spécialisé que n'atteignent point ces ouvrages de pure érudition et qui, cependant, s'intéresse à ces questions, cherche à se renseigner, demande à s'instruire et à s'édifier aussi.

« Répondant à ces désirs maintes fois exprimés, notre *but* est donc, dans ces études de vulgarisation en marge de la *Revue Mabillon*, de faire mieux connaître l'histoire des moines dans le passé, de rechercher les manifestations multiples et variées de la vie monastique en général et plus spécialement du groupement bénédictin, dans ses institutions, ses personnalités les plus marquantes, ses établissements les plus célèbres.

« Pour réaliser ce plan de publications, on procédera par *séries distinctes*, — études d'ensemble, biographies, monographies, textes choisis d'auteurs bénédictins, éditions d'inédits, chroniques et annales, etc., etc., — qui permettront de donner plus de souplesse et de variété à cette collection, tout en groupant sous une même rubrique les études de même caractère. »

Le premier volume paru ouvre la série des « *Textes choisis d'anciens auteurs bénédictins.* » On y trouvera, écrite avec une sérénité aimable, l'histoire des grandes abbesses réformatrices de l'Ordre bénédictin en France au XVIIe siècle et celle des religieuses dont la haute vertu est digne des saints qui les ont précédées dans la grande famille monastique. Les *Eloges* de la Mère de Blémur constituent pour l'histoire de la renaissance religieuse et de la réforme bénédictine un document de première valeur.

Le volume qui vient de paraître comprend les trois notices suivantes : *Eloge de Madame de Luce de Luxe*, abbesse de Saint-Ausone d'Angoulême ; *Eloge de Madame Antoinette d'Orléans*, fondatrice de la Congrégation du Calvaire ; *Eloge de Madame Renée de Lorraine*, seconde du nom, abbesse de Saint-Pierre de Reims. En appendice, on trouvera la *Lettre circulaire* écrite par dom Mabillon à l'occasion de la mort de la Mère de Blémur, ainsi que des notes sommaires sur chacun des *Eloges*.

La Rév. Mère Mary Aikenhead, fondatrice des Sœurs de charité d'Irlande (1787-1858). *Sa vie et ses œuvres*, par une Religieuse de la Congrégation. Trad. franç. par les Moniales bénédictines de St-Michel de Kergonan. Préface de dom Cabrol. — Un vol. gr. in-8 de XI-428 p., 25 f. — Tours, Mame.

Lorsque la *Vie* de Mary Aikenhead fut présentée à Pie XI par le postulateur de la cause de béatification,

Sa Sainteté montra un grand intérêt pour le livre et exprima le désir qu'il fût traduit, afin d'être mieux connu dans le monde chrétien. Nous n'en sommes pas étonnés, car cette biographie est une des pages les plus attachantes de l'histoire de l'Irlande pendant cette période.

Mary Aikenhead naquit à Cork en 1787, d'une mère catholique et d'un père protestant : elle fut baptisée dans l'Eglise protestante. Les circonstances l'inclinèrent dès son enfance vers la religion catholique, et à quinze ans elle abjurait l'hérésie. Son père, docteur en médecine, homme plein de droiture et d'élévation, se convertit lui-même peu de temps avant sa mort. La grande intelligence de la jeune fille, ses qualités de cœur et d'esprit lui assuraient de brillants succès dans la société distinguée qu'elle fréquentait. Mais elle montra de bonne heure tant d'amour, tant de charité pour les malheureux, que le P. Murray, son directeur (qui sera plus tard archevêque de Dublin), résolut de fonder avec elle une Congrégation nouvelle consacrée au service des pauvres. L'histoire de sa vie dira les obstacles qu'elle rencontra dans cette entreprise : oppositions venues d'où on les pouvait le moins attendre, complications extérieures et plus encore dissensions intérieures qui, durant une certaine période, menacèrent l'existence même de l'institut naissant. Elle surmonta toutes les difficultés par son courage surhumain et sa foi intrépide ; et le succès définitif de la Mère Aikenhead en de telles conjectures ne nous permet pas de douter que nous assistons ici à la naissance et au développement d'une œuvre divine, dont Dieu a voulu l'accomplissement par la coopération de sa fidèle servante : écoles pour les enfants, asiles pour les orphelins, hôpitaux et hospices pour les malades, maisons de refuge pour les jeunes filles, telle est l'œuvre de cette femme.

Les luttes qu'eut à soutenir la Mère Aikenhead mirent en relief les vertus héroïques qu'il lui fallut constamment pratiquer. Mais tant d'efforts et de combats devaient ruiner sa robuste santé, et on la vit, pendant vingt-sept ans, aux prises avec la maladie, diriger de son lit de douleurs les débuts et la poursuite de grandes entreprises.

Ceux qui s'intéressent à l'histoire du XIXe siècle trouveront dans la biographie de Mère Mary Aikenhead de précieux documents. Il y est fait mention, en effet, d'un certain nombre de personnages célèbres dont quelques-uns ont joué un grand rôle dans l'histoire de l'Irlande, Lord Fitzgerald, Daniel O'Connell, Edmond Burke, Williams, Ferguson, etc. Cette période fut marquée pour l'Irlande par de terribles calamités : le choléra, la grande famine de 1845 à 1850, la persécution religieuse, les troubles politiques, rien ne manqua à la nation martyre, et c'est dans ces circonstances critiques que la Fondatrice déploya tout son zèle et son admirable charité.

De nombreux détails de cette *Vie* éclairent d'une vive lumière toute cette histoire et feront connaître à la France catholique les trésors d'héroïsme et de foi que le peuple irlandais a su conserver à travers toutes les persécutions et toutes les tentations, plus dangereuses encore, auxquelles il fut soumis. Ce sera une révélation pour la plupart des lecteurs français, qui témoignent volontiers à l'Irlande une grande sympathie, mais qui d'ordinaire ignorent trop quelle fut son histoire durant la première moitié du XIXe siècle.

« La Nef. » — J. CALVET. **D'une critique catholique.** In-8 écu de 274 p. — Louis LATZARUS. **L'argent.** In-8 écu de 232 p. — J. WILBOIS. **L'homme qui ressuscita d'entre les vivants.** In-8 écu de 323 p. — Chaque vol., 15 f. — Paris, Editions *Spes*.

« Sous le signe des Lettres, » une nouvelle collection est lancée, qui tient à exprimer les traits caractéristiques de la Renaissance littéraire catholique. Par des « *œuvres critiques,* » elle s'efforcera de débarrasser les esprits des notions fausses imposées par un laïcisme mortel. Par des « *essais,* » elle veut faire pénétrer à nouveau, dans l'intelligence française, la conception chrétienne de la vie. Enfin, elle publiera des « *œuvres d'art* » fortes et hautes accordées au rythme de notre époque.

I. — Le premier volume de cette collection est intitulé : *D'une critique catholique.* M. l'abbé J. Calvet y traite de l'existence d'une critique catholique et surtout des conditions qui lui sont faites actuellement ainsi que de ses devoirs. L'ouvrage est à lire ou plutôt à méditer. On y trouve des réflexions judicieuses, des recommandations pleines de sagesse et d'opportunité. « La conscience professionnelle du catholique est claire, rigide, exigeante, ou elle n'est pas catholique. » De là vient que le critique catholique ne doit pécher ni par complaisance excessive, ni par méchanceté. Ses affirmations doivent être contrôlées. Son amour de la vérité doit aller jusqu'à la vérification des citations : il exclut toutes sortes de falsification de la pensée d'autrui. Nécessité et difficulté de juger, et de juger de façon impartiale et indépendante, voilà un autre point délicat de la critique catholique. M. C. insiste aussi sur l'obligation de posséder une information religieuse exacte et de ne point céder à certains préjugés de formules conventionnelles, qu'il appelle « l'esprit de sacristie. »

Le ton s'élève et l'auteur situe le conflit douloureux qui existe fréquemment entre la critique catholique et la jeune littérature catholique : l'affaire du *Jardin sur l'Oronte*, celle de Delteil avec sa *Jeanne d'Arc,* celle de Bernanos avec *Sous le soleil de Satan,* les vies des saints écrites avec un rythme nouveau par des laïques, sont, entre cent, des exemples de ce conflit. Au fond, ce conflit pose le problème des rapports de l'art avec la religion et avec la morale : « La solution (du problème), écrit l'auteur, est dans l'âme de l'écrivain et pas ailleurs. Elle n'est pas dans le choix du sujet ; elle n'est pas dans les procédés littéraires ; elle n'est pas dans le style et dans la langue ; elle est dans l'âme de l'écrivain. L'art, c'est une âme qui s'extériorise et il vaut esthétiquement et moralement ce que vaut cette âme... Le conflit qui nous occupe, le malentendu entre les écrivains catholiques et les critiques catholiques n'existe que parce que les uns et les autres ne sont pas pleinement ce qu'ils prétendent être ; n'ayant pas pour les guider la lumineuse loi de l'amour, ils lui substituent péniblement de pauvres conventions, de médiocres recettes, d'étroites formules, sur lesquelles on ergote à perdre haleine et sur lesquelles jamais une génération n'arrivera à se mettre d'accord. Des écrivains profondément chrétiens traiteraient avec la sérénité de la liberté les sujets les plus divers et les plus audacieux, et des critiques profondément chrétiens, discernant immédiatement dans leurs œuvres l'accent de la charité, n'iraient pas leur faire un grief des sujets choisis ni des procédés particuliers de leur esthétique. Le problème n'est pas un problème d'esthétique et encore moins un problème de réglementation administrative, c'est un problème de culture morale et religieuse » (p. 197-198).

C'est, nous a-t-il semblé, à cette idée centrale qu'il faut rattacher les autres leçons de M. Calvet. « A l'amour de la vérité, le critique catholique doit joindre l'esprit de loyale fraternité... »

Mais, nous l'avons déjà insinué, l'ouvrage ne se résume pas : tout entier il est à lire, tout entier il est à méditer. Il inaugure parfaitement la nouvelle collection, et, dans la nouvelle collection, la série des œuvres critiques.

II. — L'étude de M. Louis Latzarus doit prendre place parmi les *essais,* puisqu'elle a pour but de faire comprendre le rôle de *l'argent* dans la vie humaine, dans la vie chrétienne.

Imaginez un dialogue de près de 250 pages entre un parrain et son filleul, le jeune Michel. Celui-ci vient d'être reçu bachelier, et ce jeune bachelier veut apprendre la banque, pour devenir riche, posséder immensément d'argent pour devenir l'un des maîtres du monde. Cette ambition du jeune Michel pose entre lui et son sage protecteur le problème économique, social et moral de l'argent. Le filleul, en réalité, n'est pas aussi ambitieux qu'il veut le paraître : un banal fait divers, le suicide d'un milliardaire américain, l'a convaincu que l'argent ne fait pas le bonheur. Néanmoins il « fait marcher » son parrain, et cette irrévérence nous vaut d'excellentes leçons. L'excellent parrain fait l'éloge de la pauvreté, et nous enseigne que « le but de la vie n'est pas de jouir ; ...c'est d'acquérir l'harmonie de l'âme. » Cette harmonie « est un état magnifique que ni les douleurs ni les joies ne peuvent altérer. On a par avance accepté les douleurs, car on les sait inséparables de la nature humaine et en outre, on a appris quelle valeur d'épuration elles peuvent prendre. On reçoit les joies qui surviennent, quand elles sont légitimes, et on n'en recevrait d'ailleurs pas d'autres. On n'en tire aucun orgueil, pas plus que des dons naturels qu'il a plu à Dieu de nous conférer. On ne craint pas la pauvreté, parce qu'on a reconnu que les vrais biens ne sont pas matériels, et l'on accueille la richesse si elle se présente, mais sans lui permettre de s'emparer de vous » (p. 211-212).

En réalité, et pratiquement, la détresse totale existe peu et l'immense richesse est fort rare. Il est préférable « de considérer la majorité des gens que nous avons sous les yeux, qui n'ont pas autant d'argent qu'ils en désireraient, mais peuvent néanmoins satisfaire à leurs besoins essentiels, qui n'ont pas un palais, mais qui ont un logis habitable, qui n'ont pas de luxueux vêtements, mais qui sont habillés décemment, qui ne dînent pas dans un restaurant de premier ordre, mais qui mangent assez souvent un bon plat, enfin des gens ordinaires, des gens moyens » (p. 213). Eh bien ! ces gens-là sont fous, s'ils aspirent à la grande richesse. Ils ne seraient pas fous, en aspirant à plus de pauvreté : plus de pauvreté suppose plus de vertu, et le religieux qui se voue à la pauvreté possède déjà toute la paix du ciel. La pauvreté absolue ne doit pas exister, d'une manière répandue, dans la société, et peu à peu d'ailleurs, dans les conditions économiques et sociales actuelles, beaucoup plus d'individus participent au bien-être. Mais il y aura toujours des plus riches et des moins riches, et la sagesse consiste à savoir se contenter de la « médiocrité, » c'est-à-dire de « l'état où il est permis de mépriser l'argent sans être privé du nécessaire ; l'état où l'argent sert aux besoins et non à la vanité, où l'on est aussi éloigné du luxe que de la misère » (p. 228).

III. — Le roman de M. Wilbois a du mérite. Il se présente sous la forme d'une confidence, faite par « l'homme qui ressuscita, » et l'auteur n'intervient que pour enchâsser le récit dans un discret commentaire.

Sans être un roman à thèse, il contient une leçon ; il décrit les ravages causés dans une famille de la bourgeoisie contemporaine par l'incrédulité du père. Il rappelle le thème de *J'ai tué mon enfant*, de Pierre l'Ermite ; mais il élargit, il approfondit la question, la crise où celle-ci se développe est d'ordre intellectuel et psychologique plutôt que d'ordre sentimental.

Si nous en croyons ce malheureux père, le mal vient de ce qu'il fut, lui, mal élevé par ses bourgeois de parents, chrétiens superficiels, — il est fils unique et gâté, — puis par ses maîtres au collège ecclésiastique, des prêtres qui n'ont pas su lui donner des convictions profondes : mais à l'écouter, nous avons l'impression que son tempérament personnel, égoïste, orgueilleux, voluptueux, son esprit faux, l'auraient rendu réfractaire aux influences d'un milieu même excellent. Il embrasse la carrière médicale, sans vocation ni enthousiasme.

A la première crise, sa foi chancelle ; il oscille du mécanisme au déterminisme, puis au modernisme, enfin au scepticisme ; l'une après l'autre, ses croyances sombrent, miracle d'abord, puis dogmes et mystères, enfin Dieu et l'immortalité de l'âme. L'immoralité grossière qu'il pratique, par intermittences et par besoin physiologique, dit-il, ne lui cause aucun remords.

Il épouse une femme pieuse, qui lui donne un fils ; mais il entraîne sa femme, malgré les résistances et les scrupules de celle-ci, aux pratiques malthusiennes. « J'ai corrompu ma femme ! »

Entre la mère qui lui enseigne le catéchisme, et le père qui persifle la religion, l'enfant, élevé au surplus au lycée sans Dieu, n'hésite pas un instant. A 18 ans, il a une liaison, il vole un billet de 1.000 fr. à sa mère. « Pourquoi ne m'avez-vous pas donné de principes ? » riposte-t-il à ses parents. — « J'ai corrompu mon fils ! » constate le père. La première génération a cru pouvoir, a pu rester honnête — selon le monde — sans la foi ; la seconde, plus logique, se débarrasse de ces restes gênants d'atavisme chrétien, et « vit sa vie. »

Le châtiment est ainsi commencé. Les parents sont atterrés, la mère se plonge dans la pénitence, le père essaie de retrouver la foi, mais n'y réussit pas au début, parce qu'il ne prie pas.

Le châtiment continue. Le beau-père, financier louche, déshonore les siens, et les ruine à moitié. Le jeune homme, à la suite d'une scène violente, quitte ses parents sans leur donner d'adresse et court l'Europe. La mère en fait une méningite, qui la laisse neurasthénique incurable et candidate à la folie. Sous ces coups, l'orgueilleux intellectuel fléchit, réapprend à prier, reconstruit sa foi, se confesse, mais sans retrouver la paix.

L'enfant prodigue revient, épuisé d'aventures et de privations. Le père s'attache à le convertir ; il échoue, car il n'a pas les chaudes convictions qui font l'apôtre, et le jeune homme ne voit dans cet effort qu'une forme nouvelle de l'égoïsme paternel. « Sceptique ! » lui crie-t-il. Bref, le jeune homme retombe, prend une nouvelle maîtresse, commet un nouveau vol : le père le sauve et lui pardonne encore. Il se réfugie dans les études sociales ; mais manquant de principes conducteurs, il s'égare, s'embrigade dans un groupe d'illuminés bolcheviques, qui travaillent, sous l'inspiration d'une soi-disant princesse russe, à refaire le monde ; il quitte de nouveau les siens, se consacre à la réalisation du rêve millénaire que poursuivent ces révolutionnaires.

Or la princesse russe n'est qu'une vulgaire aventurière ; il devient son amant ; mais elle est arrêtée comme espionne. Désespéré, le jeune homme se suicide. La mère devient folle. Le père côtoie de près l'insanité ; il finit par se courber, résigné sous l'expiation.

Ce roman est sombre ; il n'est pas à mettre entre toutes les mains. Mais quelle leçon il donne, sans déclamer, sans solliciter les faits ! La voici : l'incrédulité produit, au point de vue intellectuel, des déséquilibrés, des détraqués ; au point de vue social, des révolutionnaires, et elle ruine la famille ; au point de vue moral, des vicieux et des malhonnêtes.

Abbé P. Fournier, Docteur de l'Université de Paris. **Flore complétive de la Plaine française.** *Genres complexes, Espèces collectives, Hybrides. Région parisienne, Ouest, Centre, Nord, Est.* — Un vol. in-12 de 632 p., avec 13 pl. contenant 565 fig. de détail, 70 f.; cart. 80 f. — Paris, Lechevalier.

Voici enfin terminé l'important travail entrepris depuis cinq ans par notre confrère et publié par lui en fascicules sous le nom de *Bréviaire du Botaniste* (voir *Ami* du 24 avril 1924, p. 271). Présenté à la Faculté des Sciences de Paris comme thèse de doctorat, il a obtenu la mention la plus élogieuse, celle de « Très honorable. »

Il arrive précisément à l'heure où les grands ouvrages de Coste et de Rouy sont épuisés ou sur le point de l'être, et, de ce fait, rendra les plus grands services, car il peut dans une très large part les suppléer. Il constitue en effet une sorte de « Rouy de poche » qui, joint à l'une des *Flores* manuelles courantes, permettra l'étude, aussi précise que possible, des sous-espèces, variétés et hybrides trop souvent négligés et méconnus faute de documents. Il n'est pas possible d'étudier sérieusement, je ne dis pas seulement la Flore ou la Systématique, mais bien la Biologie des plantes, ni leur Ecologie, ni la Génétique, ni cette branche nouvelle et tant à la mode : la Phytosociologie, sans procéder d'abord à des déterminations rigoureuses et conduites à leur dernier terme.

La *Flore* de l'abbé Coste, si excellente par ailleurs, ne permet pas d'aller au-delà de l'espèce linnéenne ; or, dans bien des cas, s'arrêter là, c'est se résigner à donner le même nom à des formes visiblement très différentes et à négliger les races locales si intéressantes et si caractéristiques. Rouy lui-même, pour bien des genres, est d'une utilisation très difficile : citons les hybrides d'Orchidées, de *Carex*, de *Salix*... D'autres fois l'énorme quantité de formes données par lui écrase le travailleur sous son poids superflu : poussière déconcertante et rebutante : ainsi dans *Rosa, Hieracium, Mentha*... D'autres genres ne sont plus au point : *Salix, Rumex*... L'auteur de la *Flore complétive* s'est efforcé de remédier à tous ces desiderata de nos grandes *Flores* françaises, tout en offrant au botaniste l'ouvrage portatif, d'usage facile et rapide, qui lui est indispensable pour l'herborisation.

Partout des clefs analytiques, même pour les variétés ou les hybrides, et disposées pour donner en même temps la classification naturelle, ce que ne faisaient pas les vieilles clefs dichotomiques. En outre : texte en deux étages, gros caractères pour les espèces, petits pour les variétés : chacun peut donc s'arrêter dans la détermination là où il le juge à propos, à l'espèce, à la sous-espèce, à la race, à la variété... Aucun ouvrage analogue n'existait encore dans la littérature botanique, celui de Schinz et Keller se contentant de nommer les hybrides, sans analyses ni descriptions.

L'auteur peut encore fournir quelques exemplaires en fascicules à 60 f. (lui écrire, 22, rue N.-D. des Champs, Paris 6e).

La Guerre ou la Paix ? *Ce que j'ai vu et entendu en Allemagne*, par le général Denvignes. — Un vol. in-16 de 320 p., 10 f. — Paris, Tallandier (75, rue Dareau).

De quoi sera fait demain dans nos relations avec l'Allemagne ? Sera-ce la paix ou la guerre ? Après son désarmement (?) l'Allemagne est-elle en état de nous attaquer ? Quel est le fond et le tréfond de la mentalité allemande, son arrière-pensée, même après Locarno ? Quel est, comme on dit, le potentiel de guerre de nos voisins et quel danger représente pour nous la guerre chimique et aérienne ?...

Telles sont les questions angoissantes auxquelles répond le général Denvignes, après les avoir étudiées sur place pendant un séjour de plus de six ans en Allemagne (Délégation supérieure de Mayence, Francfort et Dusseldorf).

Au fond, le général Denvignes croit à la possibilité du « mariage de raison » qui rapprochera un jour la France et l'Allemagne, et qu'ont empêché jusqu'à présent des difficultés de circonstances probablement appelées à disparaître.

Cette réconciliation sera, d'après lui, d'autant plus rapide que les ententes économiques, la collaboration intellectuelle, les relations courantes, commerciales, industrielles, littéraires ou sportives, etc., deviendront plus fréquentes. Mais, en attendant que le désarmement moral et le désarmement politique soient des faits accomplis, malheur à la France si elle se laisse prendre en flagrant délit de faiblesse ou de désarmement matériel !

Cette étude, d'un homme averti et compétent, arrive à son heure pour nous démontrer la nécessité de moderniser de fond en comble notre ancien système de défense nationale, et nous faire toucher du doigt le danger que présenterait pour nous et toute la civilisation européenne la guerre aérienne et chimique qui peut éclater demain.

Malgré son titre et la qualité technique de son auteur, on aurait tort de croire que ce livre ne traite que de matières militaires. La culture et la curiosité du général Denvignes vont beaucoup plus loin. Aussi a-t-il relevé et raconte-t-il avec soin les observations qu'il a faites sur différents sujets pour nous particulièrement intéressants, par exemple, sur le régime de la séparation de l'Etat et des Eglises en Allemagne, sur le fonctionnement de l'enseignement religieux donné à l'école, sur l'action du Centre catholique, sur la nécessité du désarmement moral, etc. ; ce qui est une raison de plus, pour nous, de recommander ce volume à l'attention de nos lecteurs.

Le Crucifix. *Retraite sacerdotale*, par le P. Baragnon, O. P. — Un vol. in-18 de 310 p., 12 f. — Paris, Lethielleux.

C'est une idée à la fois très vieille et très originale que de rattacher une retraite quelconque, mais surtout une retraite sacerdotale, à la contemplation de la personne du Christ crucifié. Il y a beau temps que S. Paul avait trouvé là déjà toute la raison d'être, toute la synthèse vivante de sa mission apostolique : *Non judicavi me scire aliquid inter vos nisi Jesum, et hunc crucifixum.* (I Cor., II, 2).

Mais, c'est tout de même une originalité, d'ailleurs fort heureuse, que d'avoir développé cette idée d'ascétique fondamentale sur un plan détaillé où viennent tour à tour s'insérer, dans la considération du Crucifix, les multiples méditations qui s'imposent dans une retraite prêchée à des prêtres.

A vrai dire, le Crucifix évoque surtout la doctrine de la souffrance chrétienne, et si c'est là incontestablement la principale source de la sanctification du prêtre, ce n'est pas le tout de son apostolat surnaturel auprès des âmes. Il a aussi des leçons à puiser dans d'autres parties de la vie et des enseignements de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Néanmoins, malgré ce qu'il a d'un peu artificiel, le plan adopté par le P. Baragnon peut aisément se justifier, puisque le Christ du Calvaire est, si l'on peut dire, le Christ tout entier, achevé, complet, et qu'il n'est aucun trait de sa physionomie rédemptrice qui n'ait là sa plus haute et définitive expression.

Et voici la méthode adoptée par le P. B. Au *front* du Christ il rattache la vocation du prêtre ; à ses *yeux*, l'examen de conscience ; aux *lèvres* du Christ, sa prière, son enseignement, son silence ; à ses *oreilles*, la confession du prêtre ; à ses *épaules*, le portement de croix, le poids des péchés et des souffrances ; à ses *bras*, les sanctions éternelles, et ses miséricordes ; à ses *mains* et à ses *pieds*, les œuvres et les courses apostoliques ; à ses *genoux*, la persévérance, le scandale ; à son *côté*, le mystère de l'Eglise ; à son *cœur*, l'ami parfait, la dévotion au Sacré-Cœur ; à sa *nudité*, l'esprit de pauvreté et la chasteté sacerdotale ; au *crucifix sacramentel*, la continuité sur l'autel et dans le ciel, du divin sacrifice ; à la *Vierge du crucifix*, la maternité divine, le rosaire ; enfin, une instruction finale sur le *Crucifix et la mort*.

On devine assez quels dessins variés, spécifiquement sacerdotaux, a pu tisser sur cette trame solide l'orateur et théologien consommé qu'est le P. Baragnon. Point n'est besoin d'être « en retraite » pour tirer profit de cette série de conférences qui peuvent être, si l'on veut, d'excellentes méditations quotidiennes pour le prêtre, et aussi, pour la plupart, sauf légères retou-